			Crédits Crédits	initiaux Crédits
				Credits
			d'engagement	de liquidation
		Division organique 01. Parlement de Wallonie.		
Programme (01.00	Dotation au Parlement de Wallonie.	58 144	58 144
Programme (01.01	Dotation au service du médiateur de la Région wallonne.	1 611	1 611
		Totaux pour la division organique 01.	59 755	59 755
		Division organique 02. Dépenses de cabinet Ministre-Président de la Wallonie		
Programme (02.01	Subsistance	3 937	3 937
		Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Egalité des chances, de		
Programme (02.02	la Fonction publique et de la Simplification administrative Subsistance	2.505	2.505
Trogramme	02.02	Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de la Recherche, de	2 685	2 685
		l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation		
Programme (02.03	Subsistance Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de	3 689	3 689
		Nimistre de l'Environnement, de la Transition ecologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des		
		Transports, du Bien-être animal et des Zonings		
Programme (02.04	Subsistance Ministre du Budget, des Finances, de l'Energie, du Climat et des	3 210	3 210
		Aimstre du Buaget, des Finances, de l'Energie, du Chinat et des Aéroports		
Programme (02.05	Subsistance	2 455	2 455
		Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine		
Programme (02.06	Subsistance	2 416	2 416
		Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures	2 110	2
Programme (02.07	sportives Subsistance		
1 rogramme (02.07	Totaux pour la division organique 02.	2 499 20 891	2 499 20 891
		Totalic pour la arriston organique v2.	20 051	20 071
		Division organique 00		
		Division organique 09. Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux		
		divisions organiques.		
U	09.01	Conseil économique et social de Wallonie.	5 847	5 787
Programme (09.02	Service social.	5 218	5 218
Programme (09.03	Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets	3 226	3 226
Programme (09.04	e-Wallonie-Bruxelles-Simplification	6 313	6 104
Programme (09.06	Secrétariat du Gouvernement wallon	690	690
Programme (09.07	Collaborateurs des Ministres sortis de charge	784	784
Programme (09.08	Commissariat général au Tourisme	58 514	58 514
Programme (09.09	Relations extérieures	23 595	23 595
Programme (09.10	Commerce extérieur et investisseurs étrangers	71 327	71 327
Programme (09.11	Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	5 757	5 757
		Totaux pour la division organique 09.	181 271	181 002
		Division organique 10.		
Programme 1	10.01	Secrétariat général Fonctionnel	66 223	38 746
<u> </u>	10.02	Secrétariat général	1 195	1 070
Programme (09.09 09.10	Relations extérieures Commerce extérieur et investisseurs étrangers Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	23 595 71 327 5 757	23 595 71 327 5 757

		1	6 ()	(En milliers EUR)
			Crédits Crédits	initiaux Crédits
			d'engagement	de liquidation
Programme	10.03	Service de la Présidence et Chancellerie.	10 408	10 227
		Fonds budgétaire en matière de Loterie		
		Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours	6 865 4 085	7 506 4 085
		Disponible pour l'année	10 950	11 591
		Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 085	4 085
Programme	10.04	Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels	6 865	7 506
Programme	10.05	Audits	1 414	1 416
			574	504
Programme	10.06	Communication, archives et documentation	1 835	1 835
Programme	10.07	Géomatique	3 192	4 537
		Totaux pour la division organique 10.	84 841	58 335
		Division organique 11.		
		Personnel et affaires générales		
Programme	11.02	Gestion du personnel	71 342	71 326
Programme	11.04	Ressources Humaines, Sélection, Formation, Fonction publique	5 129	5 552
Programme	11.06	Affaires juridiques	43	47
		Totaux pour la division organique 11.	76 514	76 925
		Division organique 12.		
		Budget, logistique et technologie de l'information et de la		
		communication		
Programme	12.01	Fonctionnel	44 990	50 794
Programme	12.02	Budget-Comptabilité-Trésorerie	1 909	12 779
Programme	12.05	Gestion du Trésor	363	458
Programme	12.07	Dettes et garanties	461 284	461 284
Programme	12.09	Finance et Comptabilité	2 074	2 063
Programme	12.11	Fiscalité	1 652	1 652
Programme	12.21	Gestion informatique du Service Public de Wallonie	36 244	40 416
Programme	12.22	Equipement et fournitures.	11 650	11 650
Programme	12.23	Gestion immobilière et bâtiments.	36 979	37 012
	12.23	Implantation immobilière.		
Programme	12.31	Fonds budgétaire: Fonds de gestion énergétique immobilière	25 787	26 727
		Solde au 1er janvier	72	72
		Recettes de l'année en cours	0	0
		Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds	72 0	72
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	72	72
		Totaux pour la division organique 12.	622 932	644 835
		Division organique 13.		
		Routes et bâtiments		
Programme	13.01	Fonctionnel	02.266	02.266
1 Togramme	15.01	1 0.10 M. O.	93 366	93 366

				(En milliers EUR)
			Crédits	
			Crédits	Crédits
			d'engagement	de liquidation
Programme	13.02	Réseau routier et autoroutier - Construction et entretien du réseau	271 289	262 867
1 Togramme	13.02	Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales	2/1 209	202 807
		Solde au 1er janvier	0	0
		Recettes de l'année en cours	17 910	17 910
		Disponible pour l'année	17 910	17 910
		Dépenses à charge du Fonds	5 300	5 300
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	12 610	12 610
		Fonds budgétaire : Fonds des études techniques		
		Solde au 1er janvier	4 023	5 913
		Recettes de l'année en cours	2 400	2 400
		Disponible pour l'année	6 423	8 313
		<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	1 163	1 163
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	5 260	7 150
		Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier		
		Solde au 1er janvier	14 607	28 647
		Recettes de l'année en cours	15 469	15 469
		Disponible pour l'année	30 076	44 116
		Dépenses à charge du Fonds	4 469	4 469
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	25 607	39 647
Programme	13.11	Infrastructures sportives.	52 485	50 945
		Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de		
		l'activité hippique	0	0
		Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours	0 800	800
		Disponible pour l'année	800	800
		Dispondite pour l'unnée Dépenses à charge du Fonds	800	800
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0
Programme	13.12	Travaux subsidiés	Ü	
1 rogramme	13.12	Totaux pour la division organique 13.	81 116 498 256	82 223 489 401
		Division organique 14. Mobilité et voies hydrauliques		
Programme	14.01	Fonctionnel	82 422	82 501
Programme	14.02	Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de	33 271	34 820
Ü		mobilité et de sécurité routière Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière		
		Solde au 1er janvier	3 165	5 839
		Recettes de l'année en cours	24 770	24 770
		Disponible pour l'année	27 935	30 609
		<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	21 770	21 770
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	6 165	8 839
Programme	14.03	Transport urbain, interurbain et scolaire	513 368	513 713
Programme	14.04	Aéroports et aérodromes régionaux.	105 187	105 124
_	14.11	Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau	131 922	138 186
110914111111		Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial	151 322	120 100
		Solde au 1er janvier	4 550	8 369
		Recettes de l'année en cours	4 100	4 100
		Disponible pour l'année	8 650	12 469
		Dépenses à charge du Fonds	4 100	4 100
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 550	8 369
		Totaux pour la division organique 14.	866 170	874 344
1				
		Division apparisons 15		
		Division organique 15.		
		Agriculture, ressources naturelles et environnement		
Programme	15.01	" ·	124 869	125 169
Ü	15.01 15.02	Agriculture, ressources naturelles et environnement	124 869 8 005	125 169 10 017

			Crédits	initiaux
			Crédits	Crédits
			d'engagement	de liquidation
Programme	15.03	Développement et Etude du milieu	75 597	76 077
		Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de la protection et du bien-être		
		des animaux Solde au 1er janvier	383	383
		Recettes de l'année en cours	218	218
		Disponible pour l'année	601	601
		<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	218	218
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	383	383
		Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et		
		végétaux (décret-programme du 18 décembre 2003) Solde au 1er janvier	1 788	2 261
		Recettes de l'année en cours	625	625
		Disponible pour l'année	2 413	2 886
		Dépenses à charge du Fonds	625	625
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1 788	2 261
Programme	15.04	Aides à l'Agriculture	83 985	83 856
		Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C.		
		Solde au 1er janvier	394	459
		Recettes de l'année en cours	157	157
		Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds	551 157	616 157
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	394	459
Programme	15.11	Nature, Forêt, Chasse-pêche	18 045	18 884
110g1	10111	(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la	10 0 10	1000.
		gestion piscicole et halieutique en Wallonie		
		Solde au 1er janvier	0	0
		Recettes de l'année en cours	1 252	1 252
		Disponible pour l'année	1 252	1 252
		Dépenses à charge du Fonds	1 252	1 252
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne	U	U
		«Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)		
		Solde au 1er janvier	2 688	2 710
		Recettes de l'année en cours	174	174
		Disponible pour l'année	2 862	2 884
		Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	174 2 688	174 2 710
		Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont	2 000	2 /10
		(article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)		
		Solde au 1er janvier	911	911
		Recettes de l'année en cours	79	79
		Disponible pour l'année	990 79	990 79
		Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	911	911
		Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-	7**	3
		Freyr		
		Solde au 1er janvier	0	0
		Recettes de l'année en cours	165	165
		Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds	165 165	165 165
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0
Programme	15.12	Espace rural et naturel	39 592	40 045
		Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole		
		Solde au 1er janvier	4 171	4 466
		Recettes de l'année en cours	757	757
		Disponible pour l'année	4 928	5 223
		Dépenses à charge du Fonds	757	757
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 171	4 466
Programme	15.13	Prévention et Protection : Air, Eau, Sol	99 338	104 668
		Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de		
		l'air et de changements climatiques	110 270	110 270
		Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours	118 370 37 645	118 370 37 645
		Disponible pour l'année	156 015	156 015
		<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	37 645	37 645
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	118 370	118 370

			Crédits	initiaux
			Crédits	Crédits
			d'engagement	de liquidation
		Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement		
		Solde au 1er janvier	125 404	166 963
		Recettes de l'année en cours	65 756	65 756
		Disponible pour l'année	191 160	232 719
		Dépenses à charge du Fonds	31 756	36 756
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau	159 404	195 963
		Solde au 1er janvier	509	620
		Recettes de l'année en cours	500	500
		Disponible pour l'année	1 009	1 120
		<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	500	500
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	509	620
Programme	15.14	Police et contrôle	1 468	1 473
Programme	15.15	Politique des déchets-ressources	47 377	47 341
		(Modifié) Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets		
		Solde au 1er janvier	57 347	61 595
		Recettes de l'année en cours	36 910	36 910
		Disponible pour l'année	94 257	98 505
		Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	28 327 65 930	28 327 70 178
		Totaux pour la division organique 15.	498 276	507 530
		Totalix pour la livision organique 15.	470 270	307 330
		Division organique 16.		
		Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie		
Programme	16.01	Fonctionnel	54 234	54 253
Programme	16.02	Aménagement du territoire et urbanisme.	18 656	19 095
· · · · · · · · · · · · · · · · ·		Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites		
Programme	16.03	d'activité économique désaffectés.	71 918	76 653
		(Modifié) Fonds budgétaire: Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale		
		Solde au 1er janvier	4 978	4 978
		Recettes de l'année en cours	258	258
		Disponible pour l'année	5 236	5 236
		Dépenses à charge du Fonds	258	258
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre (Modifié) Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art.	4 978	4 978
		D.V.17 du Code du Développement Territorial)		
		Solde au 1er janvier	2 146	2 182
		Recettes de l'année en cours	100	100
		Disponible pour l'année	2 246	2 282
1		Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	100 2 146	100 2 182
Programme	16.11	Logement : secteur privé.	186 755	182 035
Programme	16.12	Logement : secteur prive. Logement : secteur public.	160 433	161 294
			200 100	
		Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement		
		Solde au 1er janvier	41	41
		Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année	75 116	75 116
		Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds	75	75
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	41	41
Programme	16.21	Monuments, sites et fouilles.	41 128	41 128
Programme	16.31	Energie.	75 853	80 993
		Fonds budgétaire: Fonds Energie		
		Solde au 1er janvier	9 875	25 601
		Recettes de l'année en cours	13 750	13 750
		Disponible pour l'année	23 625	39 351
		Dépenses à charge du Fonds	11 230	11 230
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	12 395	28 121

Ī			6 (11)	(En milliers EUR)
				initiaux
			Crédits d'engagement	Crédits
			d engagement	de liquidation
-	46.44	Première Alliance Emploi - Environnement.	116 624	117 707
Programme	16.41	Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif	110 02 1	11, ,0,
		Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2		
		Solde au 1er janvier	23 258	23 258
		Recettes de l'année en cours	29 957	29 957
		Disponible pour l'année	53 215	53 215
		Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	21 957 31 258	21 957 31 258
		5	6 229	6 266
Programme	16.42	Développement durable		
		Totaux pour la division organique 16.	731 830	739 424
		Division organique 17.		
		Pouvois locaux, action sociale et santé		
	15.01	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	10.424	10.262
Programme	17.01	Fonctionnel	18 434	18 262
Programme	17.02	Affaires intérieures	1 705 111	1 704 477
Programme	17.11	Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire	8 543	8 543
		Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale,		
Programme	17.12	du Handicap et des Familles	4 641 738	4 597 744
Programme	17.13	Action sociale.	181 187	179 512
Programme	17.14	Crèches et petite enfance	6 293	5 887
Trogramme	17.14	·		
		Totaux pour la division organique 17.	6 561 306	6 514 425
		Division organique 18.		
		Entreprises, emploi et recherche		
Programme	18.01	Fonctionnel	32 830	32 886
Programme	18.02	Expansion économique.	64 075	59 336
Trogramme	10.02		04 073	39 330
		Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)		
		Solde au 1er janvier	102	102
		Recettes de l'année en cours	0	0
		Disponible pour l'année	102	102
		Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0 102	0 102
Duaguamma	10.02		172 235	172 235
Programme	18.03	Restructuration et développement.		
Programme	18.04	Zonings.	48 076	47 198
Programme	18.05	Politique économique, réseaux d'entreprises, coopération et	16 167	15 801
		encadrement.		
Programme	18.06	P.M.E. et Classes moyennes.	131 596	123 882
Programme	18.11	Promotion de l'Emploi.	43 967	43 996
Programme	18.12	Forem.	406 452	406 452
	-	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi	.00 .02	
			0	^
		Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours	0	0
		Disponible pour l'année	0	0
		Dépenses à charge du Fonds	0	0
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0
Programme	18.13	Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la	687 563	687 563
Ducamar	10 15	prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem.	20.785	21.774
Programme	18.15	Economie sociale	20 785	21 664
Programme	18.16	Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM	21 541	21 541
Programme	18.17	Titres services - FOREM	434 827	434 827
	18.18	Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM	620 407	620 407
Programme		· .		
Programme	18.19	Emplois de proximité	39 101	38 517
Programme	18.21	Formation professionnelle	13 283	12 895
Programme	18.22	Forem - Formation.	226 108	226 108
1 rogramme	10.44	1 Orom - 1 Ormanon.	220 108	220 108

				(En milliers EUR)
			Crédits	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme	18.23	Formation agricole.	1 200	1 550
Programme	18.24	IFAPME	61 310	61 310
Programme	18.25	Politiques croisées dans le cadre de la formation	32 407	30 282
	18.31	Recherche.	54 142	52 994
Programme				
Programme	18.32	Aides aux entreprises - Recherche - Créativité - Innovation	207 129	142 219
Programme	18.33	Promotion, diffusion et valorisation de la Recherche.	12 558	9 941
Programme	18.34	Fonds de la Recherche, du développement et de l'innovation	17 000	17 000
		Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du		
		développement et de l'innovation Solde au 1er janvier	48 120	79 687
		Recettes de l'année en cours	22 000	22 000
		Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds	70 120 17 000	101 687 17 000
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	53 120	84 687
		Totaux pour la division organique 18.	3 364 759	3 280 604
		Division organique 19.		
		Fiscalité		
Programme	19.01	Fonctionnel	20 788	20 788
Programme	19.02	Fiscalité	9 358	8 798
Trogramme	15.02	Totaux pour la division organique 19.	30 146	29 586
		Division organique 33. Provision interdépartementale Plan Marshall 4.0		
Programme	33.02	Plan Marshall 4.0	18 879	43 876
		Totaux pour la division organique 33.	18 879	43 876
		Division organique 34. Provisions interdépartementales pour la programmation 20014-2020 des cofinancements européens		
Programme	34.01	Cofinancements européens 2014 - 2020	100 000	135 521
		Totaux pour la division organique 34,	100 000	135 521
		TOTAUX GENERAUX.	13 715 826	13 656 454
		Dont fonds budgétaires :	193 962	198 962
		Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours	433 767 279 912	550 933 279 912
		Disponible pour l'année	713 679	830 845
		Dépenses à charge des Fonds	193 962	198 962
		Solde au 31 décembre	519 717	631 883

	Crédits	initiaux
	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Vu pour être annexé au projet de décret		

							Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	l	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-		sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur		500	O. C.					
	i = pi	rograi	mme d	'inves	tissem	ent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
						Division organique $\theta 1$.		
						Parlement de Wallonie.		
						Programme 01.00.		
						Dotation au Parlement de Wallonie.		
						Titre I Dépenses courantes		
WB		01	01	00	00	Dotation au Parlement de Wallonie	58 144	58 144
2		•	•			Totaux pour le Titre I.	58 144	58 144
						Totaux pour le programme 01.00.	58 144	58 144
						Dont programme d'investissement	_	_
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
						Programme 01.01.		
						Dotation au service du médiateur de la Région wallonne.		
						Titre I Dépenses courantes		
WB		01	01	00	01	Dotation au Parlement afin d'assurer le fonctionnement du Médiateur	1 611	1 611
						Totaux pour le Titre I.	1 611	1 611
						Totaux pour le programme 01.01.	1 611	1 611
						Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
						Dont programme d'investissement	_	_
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
						Totaux pour la division organique 01.	59 755	59 755
						Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
						Dont programme d'investissement	_	_
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					ш			

				Crédits i	initiaux
Nouveau	A.B.	_	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2 n° 3-4			Crédits	Crédits
ordon- nateur	sec ord. sec			d'engagement	de liquidation
панен	i = programme d'inve	stissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
			Division organique 02.		
			Dépenses de cabinet		
			Programme 02.01.		
			Subsistance.		
			Titre I Dépenses courantes		
XX/D	11 01 00	0.1		0	,
WB	11 01 00	01	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	0	(
WB	11 02 00	01	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	108	108
WB	11 03 40	01	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	2 985	2 985
WB	11 04 40	01	2017-2019 Indemnités généralement quelconques au personnel 2017-2019	185	185
	11 05 40			0	(
WB		01	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon		
WB	11 06 40	01	Indemnités généralement quelconques au personnel	0	C
WB	12 06 00	01	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7
	40.05.00		Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et		
WB	12 07 00	01	charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2017-2019	0	(
WB	12 20 00	01	Frais de fonctionnement du cabinet	0	(
WB	12 21 00	01	Frais de fonctionnement du cabinet 2017-2019	555	555
			Totaux pour le Titre I.	3 840	3 840
			Titre II Dépenses de capital		
WB	74 02 00 74 03 00		Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	0 97	97
WB	74 03 00	01	Dépenses patrimoniales du cabinet 2017-2019 Totaux pour le Titre II.	97	97
			Totaux pour le programme 02.01.	3 937	3 937
			Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
			Dont programme d'investissement	_	_
			Dont fonds budgétaires	_	_
			Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
			Programme 02.02.		
			Subsistance.		
			Titre I Dépenses courantes		
1.0	11 01 00	0.2	Traitement et frais de assaécentation de Manhas de Courses estat valles	0	C
AG	11 01 00	02	^	0	(
AG	11 02 00	02	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	108	108
AG	11 03 40	02	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	0	(
AG	11 04 40	02	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	2 158	2 158
AG	11 05 40	02	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	0	(
AG	11 06 40	02	Indemnités généralement quelconques au personnel 2017-2019	75	75
AG	12 06 00	02	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	0	(
			Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et		
AG	12 07 00	02	charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les	7	7
AC	12 20 00	02	bâtiments 2017-2019 Frais de fonctionnement du cabinet 2014 2019	0	(
AG AG	12 20 00 12 21 00	02	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019 Frais de fonctionnement du cabinet 2017-2019	290	290
	-3 -1 30		Totaux pour le Titre I.	2 638	2 638
i i			•		

aux	Crédits ir					
Crédits	Crédits	LIBELLES	_	A.B.	1.2	Nouveau Ministre
de liquidation	d'engagement				1-2 sec	ordon-
ic riquidation	u engagement	Sec .	i. see	oru. S	Sec	nateur
		nvestissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs	d'investisse	mme d'in	i = prograi	
		Titre II Dépenses de capital				
47	0 47	- 1 - 1		02 00 03 00		AG AG
47	47	0 02 Dépenses patrimoniales du cabinet 2017-2019 Totaux pour le Titre II.	00 02	03 00	/4	AG
2 685	2 685	Totaux pour le programme 02.02.				
_		Dont programme d'investissement				
_	_	Dont fonds budgétaires				
_	_	Solde des fonds budgétaires au 31 décembre				
		Programme 02.03.				
		Subsistance.				
		Titre I Dépenses courantes				
0	0	0 03 Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	00 03	01 00	11	JE
		· ·				
108	108		00 03	02 00	111	JE
0	0	2014-2019	40 03	03 40	11	JE
2 680	2 680	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	40 03	04 40	11	JE
C	0	03 Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	40 03	05 40	11	JE
143	143	0 03 Indemnités généralement quelconques au personnel 2017-2019	40 03	06 40	11	JE
		Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et		06.00		
C	0	bâtiments	00 03	06 00	12	JE
7	7	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et 03 charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2017-2019	00 03	07 00	12	JE
0	0	(Nouveau) Frais de premier établissement du cabinet 2017-2019 (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	00 03	08 00	12	JE
C	0	9 03 Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	00 03	20 00	12	JE
608	608	 	00 03	21 00	12	JE
3 546	3 546	Totaux pour le Titre I.				
		Titre II Dépenses de capital				
0	0	0 03 Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	00 03	02 00	74	JE
143	143			03 00		JE
143	143	Totaux pour le Titre II.				
3 689	3 689	Totaux pour le programme 02.03.	1			
_	-	Dont programme d'investissement	1			
_	-	Dont fonds budgétaires				
_	_	Solde des fonds budgétaires au 31 décembre				
		Programme 02.04. Subsistance.				
		Titre I Dépenses courantes				
0	0	*		01 00		DB
108	108	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		02 11		CD
C	0	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon		03 00		DB
2 250	2 250	2017-2019 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon.		04 11		CD
0	0	104 17alcinents et indennintes du personnel du Caomet du Memore du Gouvernement wanon 2014-2019	40 04	05 40	11	DB
C	0	0 04 Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	40 04	06 40	11	DB
135	135		40 04	08 40	11	CD
	0	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et	00 04	06 00	10	np
0	0.1	0 4 charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les	00 04	06 00	12	DB

						Crédits i	initiaux
Nouveau	<u> </u>	A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	a	0.41
Ministre ordon-	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	Sec	oru.	scc			u engagemeni	ue nquaunon
	i = progra	mme a	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
C.D.		. 0.7		0.4	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et		
CD	12	07	11	04	charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7
DB	12	20	00	04	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	0	0
CD	12	21	11	04	Frais de fonctionnement du cabinet 2017-2019	585	585
					Totaux pour le Titre I.	3 085	3 085
					Time II Diagnos de control		
					Titre II Dépenses de capital		
DB	74	02	00	04	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	0	0
CD	74	03	22		Dépenses patrimoniales du cabinet 2017-2019	125	125
					Totaux pour le Titre II.	125	125
					Totaux pour le programme 02.04.	3 210	3 210
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		
					Solde des Johas budgetaires du 51 decembre	_	_
					Programme 02.05.		
					Subsistance.		
					Titre I Dépenses courantes		
CD	11	01	00	05	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	0	0
					· ·	•	
CR	11	02	00	05	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	108	108
CD	11	03	40	05	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0
					2014-2019 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon		
CR	11	04	40	05	2017-2019	1 950	1 950
CD	11	05	40	05	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	0	0
CR	11	06	40	05	Indemnités généralement quelconques au personnel 2017-2019	110	110
CD	12	06	00	05	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les	0	0
СБ	12	. 00	00	05	bâtiments	v	V
					Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et		
CR	12	07	00		charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2017-2019	7	7
C.D.	1.0		00		Frais de premier établissement du cabinet 2017-2019 (travaux et fournitures pour	0	0
CR	12	08	00	05	l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0
CD		20			Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	0	0
CR	12	21	00	05	Frais de fonctionnement du cabinet 2017-2019	232	232
					Totaux pour le Titre I.	2 407	2 407
					Titre II Dépenses de capital		
					· · ·		
CD		02			Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	0	0
CR	74	03	00	05	Dépenses patrimoniales du cabinet 2017-2019	48	48
					Totaux pour le Titre II.	2.455	2 455
					Totaux pour le programme 02.05. Dont programme d'investissement	2 455	2 455
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 02.06.		
					Subsistance.		
					Titre I Dépenses courantes		
			0.0				
WB	11	01	00	06	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	0	0
RC	11	02	00	06	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	108	108
RC	1.1	03	40	06	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	1 866	1 866
					2017-2019		
RC	11	04	40	06	Indemnités généralement quelconques au personnel 2017-2019	95	95

							Crédits	initiaux
Nouveau		_	.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	a ()	G (1)
Ministre ordon-	1-2		n°	3-4			Crédits	Crédits de liquidation
nateur	sec	l°	ord.	sec			d'engagement	ae iiquiaaiion
narear	i = progr	amn	ne d'	inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
WB	1	1 (05 4	10	06	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0
						2014-2019		
WB	,	1 (06 4	10	06	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019 Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et	0	0
WB	1	2 (06 (00	06	charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	0	0
RC	1	2 (07 (00	06	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2017-2019	7	7
WB	1	2 2	20 (00	06	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	0	0
RC	1	2 2	21 (00	06	Frais de fonctionnement du cabinet 2017-2019	300	300
						Totaux pour le Titre I.	2 376	2 376
						Titre II Dépenses de capital		
WB	_ ا	u 4	na (,,	00	Dánancas natrimaniales du sakinat 2014 2010		_
WB RC			02 (03 (Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019 Dépenses patrimoniales du cabinet 2017-2019	0 40	0 40
KC.	ĺ '	7 (<i></i> (,,,	00	Depenses patrimoniales du cabinet 2017-2019 Totaux pour le Titre II.	40	40
						Totaux pour le programme 02.06.	2 416	2 416
						Dont programme d'investissement	_	_
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
						Programme 02.07.		
						Subsistance.		
						Titre I Dépenses courantes		
CR	1	1 (01 (00	07	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	0	0
DB			02 (07	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	108	108
ББ	· '	1 (02 (,,,	07		100	100
DB	1	1 (03 4	10	07	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	1 762	1 762
DB	1	1 (04 4	10	07	Indemnités généralement quelconques au personnel 2017-2019	112	112
CR	1	1 (05 4	10	07	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0
			06 4			2014-2019	0	
CR	· '	1 (JO -	+0	07	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019 Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et	U	0
CR	1	2 (06 (00	07	charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	0	0
						Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et		_
DB		2 (07 ()()	07	charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2017-2019	7	7
		2	00	.		Frais de premier établissement du cabinet 2017-2019 (travaux et fournitures pour		
DB	['	2 (08 (טע	07	l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0
CR			20 (07	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	0	0
DB		2 2	21 ()()	07	Frais de fonctionnement du cabinet 2017-2019	390 2 379	390 2 379
						Totaux pour le Titre I.	2 3 / 9	2 3 19
						Titre II Dépenses de capital		
CR	7	4 (02 (00	07	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	0	0
DB	7	4 (03 (00	07	Dépenses patrimoniales du cabinet 2017-2019	120	120
						Totaux pour le Titre II.	120	120
						Totaux pour le programme 02.07.	2 499	2 499
						Dont programme d'investissement	_	_
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
						Totaux pour la division organique 02.	20 891	20 891
						Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
						Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	_	_
						Dom jonas ouagetaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		
						soiae aes jonas vuageiaires au 51 decembre	_	_

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre ordon-	1-2 sec	A.B. n° ord.	3-4 sec		LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	i = progra	mma d	l'invas:	ticean	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
	ı – prograi	пте и	invesi	ussen	ient / m — creans de aquidation non amitatifs		
					Division organique 09.		
					Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.		
					Programme 09.01. Conseil économique et social de Wallonie.		
					Titre I Dépenses courantes		
WB WB		01 02		01 01	Dotation au Conseil économique et social de wallonie Dotation complémentaire aux organisations membres du bureau du CESW	5 352 395	5 292 395
AG	41	03	40	01	Dotation complémentaire au CESW destinée à prendre en charge les frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes "CAW"	100	100
					Totaux pour le Titre 1.	5 847	5 787
					Totaux pour le programme 09.01.	5 847	5 787
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		_
					,,		
					Programme 09.02. Service social.		
					Titre I Dépenses courantes		
AG	33	01	00	02	Subvention en matière de Service social	5 218	5 218
					Totaux pour le Titre I.	5 218	5 218
					Totaux pour le programme 09.02.	5 218	5 218
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 09.03.		
					Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets		
					Titre I Dépenses courantes		
WB	01	01	00	03	Charges d'entretien	498	498
WB	11	01	20	03	Indemnités et frais de couverture sociale spécifique des Ministres membres du Gouvernement	46	46
WB	11	02	00	03	Traitements et indemnités du personnel	1 141	1 141
WB		03		03	(Nouveau) Charges liées à la fin du Gouvernement - AFD	307	307
WB WB		04 04		03	Indemnités généralement quelconques au personnel Convention avec l'Ulg-SEGI pour la gestion informatique de la paie	55 71	55 71
					Cotisation au MEDEX et à l'asbl Service public de Médecine du travail des Communautés		
WB	12	05	+∪	03	française et germanophone	36	36
WB	12	06	00	03	Loyer des biens immobiliers pris en location, en ce compris les loyers et charges locatives, remboursements et indemnités dus à la Division de la gestion immobilière, impôts grevant les bâtiments occupés par les Cabinets ministériels et le SePAC	518	518
WB	12	07	00	03	Frais d'études et consultations juridiques	43	43
WB	12	08	00	03	Frais de couverture de l'assurance « Tous risques » pour couvrir les risques encourus par les agents utilisant leur véhicule pour les besoins des services et de l'assurance « Responsabilité civile générale » pour couvrir les risques encourus par les agents visés aux articles 2§7 et 8§1er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2004 relatif aux Cabinets des	41	41
					Ministres du Gouvernement wallon et de l'assurance de la protection juridique "vie professionnelle" de certains membres du personnel des Cabinets		

			Crédits i	initiaux
Nouveau	A.B.	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2 n° 3-4		Crédits	Crédits
ordon- nateur	sec ord. sec		d'engagement	de liquidation
панеи	i = programme d'inves	ssement / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
WB	12 09 11	03 Frais de fonctionnement lié au siège du Gouvernement wallon	190	190
WB	12 10 00	03 Frais d'assurance divers	207	207
WB	12 19 11	73 Frais de fonctionnement	54	54
		Totaux pour le Titre I.	3 207	3 207
		Titus II Diagnosa da conitad		
		Titre II Dépenses de capital		
WB	74 01 00	03 Dépenses patrimoniales, en ce compris l'acquisition de matériel informatique	19	19
WB	74 02 00	03 Dépenses patrimoniales liées au siège du Gouvernement wallon	0	0
		Totaux pour le Titre II.	19	19
		Totaux pour le programme 09.03.	3 226	3 226
		Dont programme d'investissement	_	_
		Dont fonds budgétaires	_	_
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
		Programme 09.04.		
		e-Wallonie-Bruxelles-Simplification		
		Titre I Dépenses courantes		
		Three Expenses committee		
AG	11 11 00	04 Rémunérations des agents de la cellule eWBS	2 576	2 576
AG	12 01 00	(Nouveau) Moyens complémentaires liés à la mise en œuvre des priorités de simplification	221	221
AG	12 01 00	administrative	221	221
AG	12 02 00	Etudes, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	1 127	835
A.C.	12 05 11	·	1 077	1 137
AG	12 03 11	04 Projet BCED et partage des données liées au Plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	10//	1 13/
AG	12 07 00	04 Etudes et prestations de services liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	143	60
. ~		Subventions aux institutions et associations privées relatives à la mise en œuvre des priorités		
AG	30 01 00	de simplification administrative	250	250
AG	40 02 00	04 Subventions relatives à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	85	85
		Totaux pour le Titre I.	5 479	5 164
		Totaux pour le Ture I.	3419	3 104
		Titre II Dépenses de capital		
AG	74 05 00	04 Développement d'applications liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	265	295
AG	74 06 00	04 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	15	15
AG	74 07 00	Développement d'applications liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	554	630
		Totaux pour le Titre II.	834	940
		Totaux pour le programme 09.04.	6 313	6 104
		Dont programme d'investissement	_	_
		Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	
		Soide des jonds vidageidnes au 51 décembre	_	_
		Programme 09.06.		
		Secrétariat du Gouvernement wallon		
		Titre I Dépenses courantes		
WB	11 01 40	06 (Nouveau) Charges liées à la fin de la législature	0	0
WB	11 03 00	Traitement et indemnités du personnel	480	480
WB	11 05 00	06 Indemnités généralement quelconques au personnel	20	20
WB	12 08 11	Analyses juridiques dans le cadre des travaux du Gouvernement	50	50
WB	12 10 11	06 Frais de fonctionnement	100 650	100 650
		Totaux pour le Titre I.	650	650

		1	Crédits i	nitiaux
Nouveau Ministre	A.B. 1-2 n° 3-4	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec ord. sec		d'engagement	de liquidation
nateur				
	i = programme d'inves	issement / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
		Titre II Dépenses de capital		
WB	74 03 22	06 Dépenses patrimoniales	40	40
		Totaux pour le Titre II.	40	40
		Totaux pour le programme 09.06.	690	690
		Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	_	_
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
		Programme 09.07		
		Collaborateurs des Ministres sortis de charge		
		Titre I Dépenses courantes		
WB WB	11 01 00 11 02 00	07 Traitement et indemnités 07 Indemnités généralement quelconques	756 28	756 28
a vy	11 02 00	07 Indemnités généralement quelconques Totaux pour le Titre I.	784	784
		Totaux pour le programme 09.07.	784	784
		Dont programme d'investissement	-	_
		Dont fonds budgétaires	-	_
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
		Programme 09.08		
		Commissariat général au Tourisme		
		Titre I Dépenses courantes		
RC	41 06 00	08 Intervention régionale en faveur du CRAC	5 300	5 300
RC	41 09 40	08 Subvention au CGT pour ses dépenses de fonctionnement	53 214	53 214
RC		Subvention au CGT pour le cofinancement des projets retenus dans le cadre du PDR 2014-		
RC	41 10 40	08 2020	0	0
RC	43 03 00	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par des fonds européens (nouvelle programmation)	0	0
		Totaux pour le Titre I.	58 514	58 514
		Titre II Dépenses de capital		
		Calcardian and CCT areas to a forest and the specieta and area to a day the forest		
RC	61 04 00	Subvention au CGT pour le cofinancement des projets retenus dans le cadre des fonds structurels 2007-2013	0	0
		Totaux pour le Titre II.	0	0
		Totaux pour le programme 09.08.	58 514	58 514
		Dont programme d'investissement	_	_
		Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
		Programme 09.09		
		Relations extérieures		
		Titre I Dépenses courantes		
11.00	12 01 02			
WB	12 01 00	09 Achats de biens et services dans le cadre des Relations Internationales Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes	0	0
WB	30 02 00	privés	0	0
WB	30 03 00	Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés - programmation 2014-2020	0	0
WB	33 01 00	09 Subventions destinées au financement d'actions relatives aux relations Internationales	0	0
WB	41 01 00	09 Dotation à WBI	23 595	23 595
WB	41 02 00	99 Subvention à WBI pour la résorption de l'encours	0	0
WB	41 04 00	Subvention à WBI dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds structurels européens	0	0
WB	43 02 00	Coopération transnationale et interrégionale - Subventions aux organismes publics - cofinancement par le FEDER	0	0
2	.5 32 00	cofinancement par le FEDER	ŭ	•

						Crédits i	nitiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec		sec			d'engagement	de liquidation
nateur							•
	i = progra	ітте с	l'inves.	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
WB	4.	3 03	00	09	Actions de promotion des relations transfrontalières - Subventions aux organismes publics - cofinancement par le FEDER	0	0
XX/D	4	. 05	00	00	Coopération transnationale et interrégionale - Subventions aux organismes publics -		0
WB	4.	3 05	00	09	programmation 2014-2020 - cofinancement par le FEDER	0	0
					Totaux pour le Titre I.	23 595	23 595
					Totaux pour le programme 09.09.	23 595	23 595
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					2011-110Jyvvva 2011 g -110-120 110-120		
					Programme 09.10		
					Commerce extérieur et investisseurs étrangers		
					Titre I Dépenses courantes		
					Ture I Depenses courantes		
JE	4	1 01	40	10	Subvention à l'AWEX pour la section "Investissements étrangers"	4 140	4 140
JE	4	1 03	40	10	Dotation à l'AWEX	54 915	54 915
JE	4	1 06	40	10	Subvention à l'AWEX - missions économiques spécifiques	905	905
IIE	4:	1 07	40	10	Subvention à l'AWEX - Former les jeunes wallons aux métiers de l'international en	920	920
JE	4.	1 07	40	10	collaboration aves les entreprises wallonnes exportatrices - Explort (Marshall 4.0 - Axe I.4.4)	920	920
JE	4	1 08	40	10	Subvention à l'AWEX - Renouveler la stratégie des pôles de compétitivité (Marshall 4.0 -	5 150	5 150
011		. 00	10	10	Axe II.1.2) Subscription & PAWEY - Soutonin Pintomotionalization dos automotios (Marshall 4.0 Ava	3 130	3 130
JE	4	1 09	40	10	Subvention à l'AWEX - Soutenir l'internationalisation des entreprises (Marshall 4.0 -Axe II.2.2)	4 930	4 930
JE	4:	5 01	40	10	Subvention à l'Agence pour le Commerce Extérieur	367	367
					Totaux pour le Titre I.	71 327	71 327
					Totaux pour le programme 09.10.	71 327	71 327
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Some des joines surgenines du 21 decembre		
					Programme 09.11.		
					Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique		
					T'. I D'		
					Titre I Dépenses courantes		
WB	4:	1 01	20	11	Subside de fonctionnement à l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la	5 757	5 757
WD	4.	1 01	30	11	Statistique		
					Totaux pour le Titre I.	5 757	5 757
					Totaux pour le programme 09.11.	5 757	5 757
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires		_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Totaux pour la division organique 09.	181 271	181 002
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	-	_
					Dont programme d'investissement	-	_
					Dont fonds budgétaires	-	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	-	_

					Crédits	initiaux
Nouveau Ministre ordon-	A.I 1-2 n' sec ore	° 3-4		LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	i = nuagramm	a d'impag	ticcon	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
	ı – programme	e a inves	ussen	Division organique 10		
				Secrétariat général		
				Programme 10.01.		
				Fonctionnel		
				Titre I Dépenses courantes		
AG	01 01	1 00	01	Provision frais avocats	510	510
AG	01 03	3 00	01	Mise en place d'un observatoire des marchés publics au service du développement durable	30	30
AG	01 04	4 00	01	Provision recrutement (gouvernance, fiscalité, ressources humaines)	800	800
AG	01 05	5 00	01	Dépenses liées à la mise en place de maisons des citoyens	0	0
AG	11 03	3 00	01	Rémunérations et allocations du personnel	34 064	34 064
AG	12 01	1 00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	149	149
AG	12 02	2 00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques	109	299
WB	12 04	4 00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques	13	37
AG	12 06	6 11	01	Frais d'avocats	4	4
AG	12 07	7 00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicule du Secrétariat général	135	135
DB	12 08	8 11	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	20	20
AG	30 01	1 00	01	Frais de condamnations judiciaires et transactions	4	4
				Totaux pour le Titre I.	35 838	36 052
				Titre II Dépenses de capital		
AG	74 01	1 00	01	Achat de biens meubles durables	5	5
AG	74 02	2 00	01	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques	983	1 120
WB	74 03	3 22	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	223	245
AG	74 04	4 00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules du Secrétariat général	114	114
DB	74 05	5 22	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenance associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	60	60
AG	74 06	6 00	01	Dépenses en lien avec la stratégie numérique - dématérialisation des marchés publics liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	1 500	1 150
WB	74 07	7 22	01	(Nouveau) Acquisitions de matériel et de logiciels dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques - programmation 2014 -2020 - cofinancement par le FEDER	0	0
AG	74 08	8 00	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation du SIRH	27 500	0
				Totaux pour le Titre II.	30 385 66 223	2 694
				Totaux pour le programme 10.01. Dont crédits de liquidation non limitatifs	- 00 223	38 746
				Dont programme d'investissement	_	_
				Dont fonds budgétaires	_	_
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
				Programme 10.02. Secrétariat général		
				Titre I Dépenses courantes		
WB	12 01	1 00	02	(Modifié) Etudes, enquêtes et mise en œuvre des projets transversaux du contrat d'administration du Service Public de Wallonie et des projets du Secrétariat général, frais de fonctionnement de la Cellule PMO et de la Cellule des Stratégies transversales	278	250
WB	12 02	2 00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	24	24

						Crédits	initiaux
Nouveau	l —	A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon- nateur	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
naiear	i = progra	тте о	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
WB		03		02	Etudes relatives au contrôle des fonds structurels européens par l'autorité de certification et	24	24
WB	1.2	. 03	00	02	aux échanges d'expériences	24	24
WB	12	04	00	02	Dépenses relatives au fonctionnement de la Commission des Arts, aux frais d'études, de documentation, de publications et d'exposition, aux frais de de valorisation des intégrations artistiques, aux jetons de présence et frais de parcours des membres de la Commission	50	50
WB	12	05	11	02	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre régional de Crise	248	143
DB		: 09		02	Dépenses relatives au fonctionnement du Conseil Supérieur des villes, communes et provinces de la Région wallonne.		_
WB	12	10	11	02	Dépenses relatives à la réalisation de l'outil de suivi informatique du Plan Marshall	0	0
WB	33	01	00	02	Subventions et indemnités	394	394
WB	33	02	00	02	Subventions pour mener des actions de sensibilisation à la citoyenneté	98	98
					Dépenses relatives à la procédure de sélection des projets artistiques examinés par la		
WB	34	01	00	02	Commission des arts (prix, défraiements) et subventions octroyées par la Commission	30	40
WB	43	01	22	02	Commission des arts - Subventions au secteur public	15	15
					Totaux pour le Titre I.	1 161	1 038
					Titre II Dépenses de capital		
WB	74	01	22	02	Frais d'équipement du Centre régional de Crise	19	17
WB	74	02	22	02	Frais d'équipement de l'autorité de Certification	5	5
WB	74	03	22	02	Frais d'équipement de la Commission des Arts	5	5
DB	74	04	22	02	Frais d'équipement du Conseil supérieur des Villes, Communes et Provinces de la Région wallonne	_	_
WB	74	05	22	02	(Nouveau) Frais d'équipement de la Cellule des Stratégies transversales et de la Cellule PMO	5	5
					Totaux pour le Titre II.	34	32
					Totaux pour le programme 10.02.	1 195	1 070
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		_
					Programme 10.03. Service de la Présidence et Chancellerie.		
					Service de la Presidence de Chancenerie.		
					Titre I Dépenses courantes		
WB	01	01	00	03	Fonds budgétaire en matière de Loterie		
					Solde au 1er janvier	6 865	7 506
					Recettes de l'année en cours	4 085	4 085
					Disponible pour l'année	10 950	11 591
					Dépenses à charge du Fonds	4 085	4 085
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais	6 865	7 506
WB	12	02	00	03	de réunions	314	314
WB		03		03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives au Plan Marshall	499	499
WB	12	04	00	03	Achat de biens meubles non durables et prestations de services	0	0
WB	12	05	00	03	Etudes, relations publiques et prestations de services liés à l'identité et aux publications de la Wallonie	55	55
WB	12	06	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'audit des politiques régionales	0	0
WB	12	09	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux Fêtes de Wallonie	123	123
WB	12	12	00	03	Etudes, relations publiques, honoraires d'avocats	14	14
WB	12	13	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'animation des vitrines de la Wallonie	116	116
WB	12	16	11	03	Etudes, relations publiques, prestations de services afférentes à l'image de la Wallonie	256	256
WB	12	17	30	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux actions d'information ou de	0	0
WB		18		03	sensibilisation en matière de développement régional Etudes, conseils, services et biens divers en rapport avec l'exercice de la compétence	12	12
					régionale en matière d'octroi des licences d'exportation d'armes Participation de la Wallonie à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la		
AG	12	21	11	03	jeunesse	0	0

						Crédits	initiaux
Nouveau	<u> </u>	A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = program	mme d	'inves	ties on	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
					Subventions, indemnités et soutien aux études et actions en matière de développement		
WB	30	01	00	03	régional	640	620
WB	30	03	00	03	Subventions en faveur des organisateurs locaux des Fêtes de Wallonie	38	38
WB		07		03	Subvention en faveur du Mouvement wallon pour la qualité	153	153
WB		08		03	1 1	119	119
WB	30	10	00	03	Subvention à l'asbl "Tour de la Région wallonne organisation"	271	271
WB	30	11	00	03	Subvention aux institutions et associations privées chargées de la concertation locale - habitat permanent	168	168
WB	30	13	00	03	1	18	18
					Subventions à des opérateurs privés ou publics spécialisés en vue de favoriser une meilleure		
WB	30	14	00	03	connaissance des mécanismes d'importation, d'exportation et de transit d'armes	210	210
WB	30	15	00	03	Subventions à un organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	3	3
WB	31	01	22	03	Subvention à la RTBF pour la prise en charge d'une partie des coûts inhérents à la promotion	199	199
WB	33	03	00	03	de la Région wallonne Subvention en faveur de la Fondation Solvay (Château de La Hulpe)	391	391
					Subvention en faveur d'événements et d'activités propices à la mise en valeur du domaine de		
WB	33	04	UU	03	la Hulpe	58	58
WB	33		00		Subventions à l'Institut Jules Destrée	330	330
WB	33	08	00	03	1 1	0	0
WB	33	10	00	03	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté pour l'opérationnalisation du Plan de lutte contre la pauvreté	224	224
WB	40	02	21	03	Subvention aux institutions et associations publiques chargées de la concertation locale - habitat permanent	0	0
WB	43	03	22	03	Subventions en faveur des institutions publiques oeuvrant à la promotion de la Wallonie	200	200
WB	43	04	22	03	Subventions aux institutions publiques dans le cadre du plan d'action des commémorrations du centenaire de la fin de la guerre 14-18	300	139
WB	45	01	21	03	Subvention à la Communauté germanophone	1 497	1 497
WB	45	02	24	03	Subvention à l'UCL dans le cadre de la plate-forme wallonne pour le GIEC Totaux pour le Titre I.	38 10 331	38 10 150
WD	0.1	02	00	02	Titre II Dépenses de capital	20	20
WB	01	02	00	03	Achats de biens meubles et travaux divers pour le Château de La Hulpe Achat de biens meubles durables non spécifiques au programme (direction Identités et	30	30
WB	74	01	22	03	Publication)	32	32
WB	74	02	22	03	Achat de biens meubles durables non spécifiques au programme	15	15
WB	74	03	22	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme (Direction de la Chancellerie et	_	_
					de la Traduction)	77	77
					Totaux pour le Titre II. Totaux pour le programme 10.03.	10 408	10 227
					Dont programme d'investissement		- 10 227
					Dont fonds budgétaires	4 085	4 085
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	6 865	7 506
					Programme 10.04.		
					Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels		
					Titre I Dépenses courantes		
WB	12	01	00	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi	207	209
WB	12	03	00	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FSE	250	250
WB	12	04	00	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	0	0
WB	12	05	00	04	Frais relatifs à la mise en œuvre du plan de communication réglementaire - programmation	0	0
					2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER		
WB WB		07 01		04 04	Participation à des séminaires et colloques, frais de réunion Dotation à l'Agence Fonds social européen	20 729	20 729
11 D		02			Dotation à l'Agence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	203	203

						Crédits	initiaux
Nouveau		A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	.	<u> </u>	11.				
WD		mme a			nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs	0	0
WB	45	03	24	04	Subventions auc organismes publics - COFINANCEMENT PAR LE FSE Totaux pour le Titre I.	1 409	1 411
					Totaux pour te Ture 1.	1 409	1 411
					Titre II Dépenses de capital		
					Time III. Depended the capital		
WB	74	01	00	04	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5
					Totaux pour le Titre II.	5	5
					Totaux pour le programme 10.04.	1 414	1 416
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 10.05.		
					Audits		
					Titre I Dépenses courantes		
CR	11	01	00	05	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule Audit de	85	85
CR	12	02	00	05	l'Inspection des Finances pour les Fonds européens Frais de fonctionnement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	92	92
CR CR		03		05	Frais de fonctionnement de la direction de l'audit des fonds européens	45	45
CR		04		05	Prestations d'assistance pour la Direction de l'Audit des Fonds européens	48	48
					Frais de fonctionnement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds		
CR	12	06	11	05	européens	39	39
CR	12	07	00	05	Prestation d'assistance pour la CAIF	162	95
CR	12	09	21	05	Remboursements de traitements du personnel de la CAIF pour les Fonds européens	65	62
					Totaux pour le Titre I.	536	466
					Titre II Dépenses de capital		
					Ture 11 Depenses de Capitai		
CR	74	04	00	05	Frais d'équipement de la Direction de l'audit des fonds européens	10	10
CR		05		05	Frais d'équipement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	10	10
					Frais d'équipement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds		
CR	74	07	22	05	européens	18	18
					Totaux pour le Titre II.	38	38
					Totaux pour le programme 10.05.	574	504
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 10.06.		
					Communication, archives et documentation		
					Titre I Dépenses courantes		
					Ture 1 Depenses courantes		
					Mise à disposition permanentede ressources documentaires pour l'ensemble du Service		
AG	12	01	11	06	Public de Wallonie	705	705
WB	12	02	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais	596	596
ν, Б	12	. 02	00	00	de réunion (communication externe)	370	370
AG	12	03	11	06	Développement de la Bibliothèque du Service Public de Wallonie, du Centre des Archives régionales et de la revue de presse	219	219
					regionales et de la revue de presse Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais		
AG	12	04	00	06	de réunions (communication interne)	170	170
AG	12	05	00	06	Dépenses et prestations de services liés à la gestion de l'information multicanale	75	75
					Totaux pour le Titre I.	1 765	1 765
					Titre II Dépenses de capital		
AG	74	01	22	06	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme (documentation et archives)	10	10
WB	74	06	UÜ	06	Achat de biens meubles spécifiques au programme (communication externe)	50	50

			Crédits	initiaux
Nouveau	A.B.	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2 n° 3-4		Crédits	Crédits
ordon-	sec ord. sec		d'engagement	de liquidation
nateur				
1.0		issement / nl = crédits de liquidation non limitatifs	10	10
AG	74 07 00	06 Achats de biens meubles spécifiques au programme (communication interne)	10	10
		Totaux pour le Titre II.	70	70
		Totaux pour le programme 10.06.	1 835	1 835
		Dont programme d'investissement	_	_
		Dont fonds budgétaires	_	_
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
		Programme 10.07.		
		- Géomatique		
		Titre I Dépenses courantes		
CD	12 03 11	07 Frais de fonctionnement du département	81	81
CD	12 06 00	07 Achat de biens meubles non durables et prestations de service	595	441
CD	33 01 00	07 Subventions au secteur privé en matière de géomatique	0	0
CD	40 01 00	07 Subventions et indemnités	0	53
CD	45 01 24	07 Subventions aux universités en matière de géomatique	0	0
		Totaux pour le Titre I.	676	575
		Titre II Dépenses de capital		
CD	74 01 00	07 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	1 455	2 904
CD	74 02 22	07 Centralisation des licences géomatiques du SPW	1 061	1 058
		Totaux pour le Titre II.	2 516	3 962
		Totaux pour le programme 10.07.	3 192	4 537
		Dont programme d'investissement	_	_
		Dont fonds budgétaires	_	_
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
		Totaux pour la division organique 10.	84 841	58 335
		Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
		Dont programme d'investissement	_	_
		Dont fonds budgétaires	4 085	4 085
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	6 865	7 506

						Crédits	initiaux
Nouveau	1.0	A.B.	2.4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	C. Lin
Ministre ordon-	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Creaus d'engagement	Crédits de liquidation
nateur		oran	500				<u>y</u>
	i = progra	mme d	'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
					Division organique 11.		
					Personnel et affaires générales		
					Programme 11.02.		
					Gestion du personnel		
					Titre I Dépenses courantes		
AG	01	01	00	02	Provision interdépartementale	5 508	5 492
AG	01	02	00	02	Modernisation de la Fonction publique	1 700	1 700
AG	11	01	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Gouverneurs, secrétariats des Gouverneurs et Commissaires d'arrondissement	3 126	3 126
AG	11	02	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Receveurs régionaux	10 853	10 853
AG	11	04	20	02	Prise en charge par la Région wallonne des pensions de retraite des agents des organismes nationaux supprimés ou restructurés Contributions de responsabilisation à charge de la	18 000	18 000
		0.5	20		Région wallonne en matière de pensions		
AG		06				70	70
AG	11	07	40	02	Charge des avantages titres-repas Déplacements : Domicile - Lieu de travail : intervention de l'employeur dans les frais de	12 000	12 000
AG	11	08	40	02	déplacement en transports en commun	4 600	4 600
AG	11	13	00	02	Programme de transition professionnelle	0	0
AG	11	15	00	02	Besoins critiques et temporaires	7 146	7 146
AG	12	01	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais	46	46
AG	12	03	21	02	de réunions Frais de déplacement : missions	5 666	5 666
AG		05		02	Cotisations à l'ASBL Service public de Médecine du Travail des Communautés française et	1 120	1 120
AG	12	03	21	02	germanophone	1 120	1 120
AG	12	07	21	02	Cotisations au service de santé administratif et contrôle des absences pour maladie	100	100
AG		08		02	Frais de déplacement pour missions des Commissaires d'arrondissement	30	30
AG	12	09	00	02	Frais de déplacement pour missions des Receveurs régionaux Achat de biens meubles non-durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements	180	180
AG	12	10	00	02	provinciaux	958	958
AG	12	11	00	02	Achat de biens meubles non durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	21	21
AG	12	15	00	02	Frais de fonctionnement des organes de recours prévus par le Code de la Fonction publique : Chambre de recours en matière d'évaluation et de discipline et Chambre de recours des	0	0
					fonctionnaires généraux Totaux pour le Titre I.	71 124	71 108
					1 otaux pour le 1 lire 1.	/1 124	/1 108
					Titre II Dépenses de capital		
AG	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	168	168
AG	74	08	00	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	50	50
					Totaux pour le Titre II.	218	218
					Totaux pour le programme 11.02.	71 342	71 326
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires		
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 11.04.		
					Ressources Humaines, Sélection, Formation, Fonction publique		
					Titre I Dépenses courantes		
AG	12	01	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions pour la Direction des Ressources humaines, la Direction de la Formation du personnel et la Direction de la Fonction publique	112	167

N.						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B n°	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon- nateur	sec	ord	. sec			d'engagement	de liquidation
панеш	i = progra	тте	d'inve:	stissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
AG	12	2 02	00	04	Dépenses liées à la mise en œuvre du plan bien-être	0	0
AG	12	2 03	21	04	Formation du personnel des services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	852	1 159
AG	12	2 06	00	04	Elaboration des programmes de concours de recrutement et d'accession et mise en œuvre des épreuves organisées par la Direction de la Sélection	76	119
AG	12	2 08	00	04	Frais de relations publiques, annonces, location de salles d'examen pour la Direction de la Sélection	124	124
AG	12	2 10	00	04	Acquisition et élaboration d'outils de sélection pour les services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	10	28
AG	12	2 12	11	04	Gestion du contentieux relatif aux agents de la Région pour la Direction de la Fonction publique	190	190
AG	13	2 15	00	04	(Nouveau) Frais de fonctionnement des organes de recours prévus par le Code de la Fonction publique : Chambre de recours en matière d'évaluation et de discipline et Chambre de recours des fonctionnaires généraux	2	2
AG	4	01	00	04	Dotation à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	2 587	2 587
AG	4.	02	00	04	Formations destinées aux agents du SPW et des OIP dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne et organisées par l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	1 162	1 162
AG	4:	5 01	00	04	Subvention destinée à la formation et au développement des compétenses des mandataires publics	0	0
					Totaux pour le Titre I.	5 115	5 538
					Titre II Dépenses de capital		
AG	74	02	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques pour le Département du Support de la Fonction publique régionale	14	14
					Totaux pour le Titre II.	14	14
					Totaux pour le programme 11.04.	5 129	5 552
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_ _	_
					Programme 11.06.		
					Affaires juridiques		
					Titre I Dépenses courantes		
AG	12	2 02	00	06	Frais de fonctionnement de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)	7	7
AG	12	2 03	11	06	Frais de fonctionnement de la Commission Wallonne des Marchés Publics (CWMP)	1	1
AG		2 04		06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	10	14
AG		2 05		06	Honoraires d'avocats pour les dossiers transversaux	4	4
AG	12	2 06	11	06	Honoraires pour consultations juridiques et expertise	14	14
AG	30	01	00	06	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région à l'égard d'actes commis par ses organes et ses préposés	6	6
					Totaux pour le Titre I.	42	46
				<u> </u>			

						Crédits initiaux		
Nouveau Ministre ordon- nateur	i = pr	1-2 sec	A.B. n° ord. nme d	3-4 sec	tissen	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$ nent $/nl=$ crédits de liquidation non limitatifs	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
AG		74	01	00	06	Titre II Dépenses de capital Achat de biens meubles durables spécifiques	1	1
						Totaux pour le Titre II.	1	1
						Totaux pour le programme 11.06.	43	47
						Dont programme d'investissement	_	_
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
						Totaux pour la division organique 11.	76 514	76 925
						Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
						Dont programme d'investissement	_	_
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		_

Nontream
action nation sec ord, sec sec ord, sec de liquidation d
nateur i = programme d'investiscement / nl = crédits de liquidation non limitatifs Division organique 12. Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication Programme 12.01. Fonctionnel Titre L - Dépenses courantes AG 11 03 00 01 Rémunérations et allocations du personnel CR 12 04 24 01 00 01 de réminos Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier CR 74 01 00 01 Achat de biens meubles durables CR 74 02 22 01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier CR 74 03 22 01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier CR 74 03 22 01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à plas d'un an du Département mobilier Totaux pour le Titre II. 5 918 11.7 Totaux pour le Titre II. 5 918 11.7 Totaux pour le Programme 12.01. Dont crédits de liquidation non limitatifs Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires au 31 décembre — Programme 12.02. Budget-Comptabilité-Trésorerie Fire L - Dépenses courantes CR 01 02 00 02 Provision conjoncturelle Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de
Division organique 12. Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication Programme 12.01. Fonctionnel
Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication
Programme 12.01. Functional Titre 1 Dépenses courantes Titre 1 Dépenses de seminaires et colloques, frais de réminoins de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier Totaux pour le Titre 1. 39 072 39 0
Fonctionnel Titre I Dépenses courantes 39 058 39 0
AG
AG
AG
AG 12 01 00 01 01 de réunions 14 de réunions 14 de réunions 14 de réunions 15 de réunions 15 de réunions 16 de réunions 16 de réunions 17 de rousse de réunions 18 de réunions 19 de réunions 20 de réuni
AG 12 01 00 01 01 00 01 CR 12 04 24 01 CR 12 04 24 01 CR 12 05 00 01 Titre II Dépenses de capital CR 74 01 00 01 Achat de biens meubles durables CR 74 03 22 01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier CR 74 03 22 01 CR 75 03 22 01 CR 76 03 22 01 CR 77 03 22 01 CR 77 03 22 01 Titre II Dépenses de capital CR 78 03 22 01 Titre II Dépenses de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier CR 78 03 22 01 Titre II Dépenses de capital CR 78 03 22 01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques Totaux pour le Titre II. 5 918 1117 Totaux pour le Trogramme 12.01. 44 990 507 Dont crédits de liquidation non limitalifs — 5 0000000000000000000000000000000000
CR 12 04 24 01 CR 12 05 00 01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier CR 74 01 00 01 Achat de biens meubles durables CR 74 02 22 01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier CR 74 03 22 01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques Totaux pour le Titre II. Dont crédits de liquidation non limitalifs Dont programme 12.01. Pour pour programme 12.01. Pour pour programme 12.01. Budget-Comptabilité-Trésorerie Titre II. Proyision conjoncturelle Titre II. Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de Totaux pour le Titre II. To
CR
Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques 5 610 11 0
CR 74 03 22 01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à 300 66 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à 300 66 Totaux pour le Titre II. 5918 117 Totaux pour le programme 12.01. 44 990 507 Dont crédits de liquidation non limitatifs — — — — — — — — — — — — — — — — — — —
CR
CR
Totaux pour le programme 12.01. Dont crédits de liquidation non limitatifs Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre Programme 12.02. Budget-Comptabilité-Trésorerie Titre I Dépenses courantes CR 01 02 00 02 Provision conjoncturelle Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de
Dont crédits de liquidation non limitatifs Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre Programme 12.02. Budget-Comptabilité-Trésorerie Titre I Dépenses courantes CR 01 02 00 02 Provision conjoncturelle Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de
Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre Programme 12.02. Budget-Comptabilité-Trésorerie Titre I Dépenses courantes CR 01 02 00 02 Provision conjoncturelle Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de
Programme 12.02. Budget-Comptabilité-Trésorerie Titre I Dépenses courantes CR 01 02 00 02 Provision conjoncturelle Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de
Programme 12.02. Budget-Comptabilité-Trésorerie Titre I Dépenses courantes CR 01 02 00 02 Provision conjoncturelle 0 10 7 CR 01 03 00 02 Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de 0
Budget-Comptabilité-Trésorerie Titre I Dépenses courantes CR 01 02 00 02 Provision conjoncturelle 0 10 7 CR 01 03 00 02 Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de 0
Budget-Comptabilité-Trésorerie Titre I Dépenses courantes CR 01 02 00 02 Provision conjoncturelle 0 10 7 CR 01 03 00 02 Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de 0
Titre I Dépenses courantes CR 01 02 00 02 Provision conjoncturelle 0 10 7. CP 01 03 00 02 Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de 0
CR 01 02 00 02 Provision conjoncturelle 0 10 7.
Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de
Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de
Frais d'études, de relations publiques et de documentation du service central de comptabilité, CR 01 05 00 02 en ce compris les indemnités généralement quelconques dues au personnel, ainsi que les 550 6
dépenses des cabinets ministériels dissous
CR 01 06 00 02 Traitements, allocations et indemnités du personnel affecté à la mise en œuvre de la nouvelle LSF, de la nouvelle autonomie fiscale et des nouvelles compétences transférées du fédéral
and the state of t
CR 01 07 00 02 Frais d'études, de relations publiques et de documentation du comité de monitoring, en ce 523 5
compris les indemnités généralement quelconques dues au personnel
Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de
CR 11 02 00 02 comptabilité 639 6
Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais
CR 12 02 00 02 de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats
CP 20 01 00 02 Subvention on favour destinant an arrange of the Wall is
CR 30 01 00 02 Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie 0 Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie - administrations
CR 43 01 02 02 Subvention en laveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie - administrations publiques locales 0
Totaux pour le Titre I. 1 855 12.7
Titre II Dépenses de capital
Achat de biens meubles durables spécifiques au programme, y compris les achats
CR 74 06 00 02 retail de oreits includes datables aperimentes da programme, y compris les dendes 30 patrimoniaux du service central de comptabilité

v						Crédits i	nitiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur		ora.	300				
	i = progra	mme d	'invest	issem	ent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CR	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	24	24
					Totaux pour le Titre II.	54	54
					Totaux pour le programme 12.02.	1 909	12 779
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		
					Some des jonds budgetaires du 51 decembre		
					Programme 12.05.		
					Gestion du Trésor		
					Titre I Dépenses courantes		
CR	0.1	01	00	05	Daniharan anta ata tan fan lan antan alaman ana da lla durini atuatian	20	20
				05	Remboursements généralement quelconques de l'administration Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de		
CR	12	2 02	00	05	réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	40	40
CR	12	04	11	05	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	1	1
CR	13	2 06	30	05	Etudes, frais de consultance, frais de révisorat, frais divers de gestion de la dette	302	302
CR	12	. 00	~	55	Frais généraux de fonctionnement destinés à couvrir le déficit des comptables de la	302	502
CR	12	2 07	11	05	Trais generaux de fonctionnement destines à couvrir le déficit des comptables de la Trésorerie	0	0
CR	12	08	00	05	Frais relatifs à la mission de Conseil financier en gestion de la dette	0	95
CR	45	02	00	05	Remboursement à la Communauté française (calcul définitif de la dotation)	0	0
CR	45	03	21	05	Dotation exceptionnelle à la FWB	0	0
					Totaux pour le Titre I.	363	458
					Totaux pour le programme 12.05. Dont programme d'investissement	363	458
					Dont programme a investissement Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 12.07.		
					Dettes et garanties		
					Titre I Dépenses courantes		
CR	21	01	11	07	Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges	272 954	272 954
					accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie		
CR	21	02	11	07	Intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques (calcul	1 250	1 250
CR	21	03	30	07	définitif)	0	0
CR	21	04	30	07	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de la dotation de la Communauté française (calcul définitif)	0	0
CR	21	05	30	07	Intérêts débiteurs relatifs au préfinancement à 75% des opérateurs fragiles relevant de la compétence régionale dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)	500	500
CR	21	08	00	07	Intérêts d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	2	2
CR	21	14	00	07	Intérêts d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	18 571	18 571
CR	31	01	00	07	Exécution de garanties en faveur des sociétés patrimoniales wallonnes	2 000	2 000
CR	45	5 01	23	07	Annuités à verser au Fonds d'Amortissement des Dettes du Logement Social (FADELS) conformément à la Convention du 6 juillet 2004 établie en exécution de l'article 2 de l'accord du 16 décembre 2003 conclu entre le Gouvernement fédéral, le Gouvernement flamand, le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relative au règlement définitif des dettes du passé et charges s'y rapportant en matière de logement social	6 000	6 000
					Totaux pour le Titre I.	301 277	301 277
					Titre II Dépenses de capital		
		10	00		A 2 2 2 1 1 0 22 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	_[=
CR	9.	. 10	UU	07	Amortissement d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	7	7

M	4.5	11001100	Crédits i	nitiaux
Nouveau Ministre ordon-	A.B. 1-2 n° 3-4 sec ord. sec	LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur				
CR	<i>i = programme d'inves</i> 91 15 00	issement / nl = crédits de liquidation non limitatifs 07 Amortissements FADELS	160 000	160 000
	31 15 00	Totaux pour le Titre II.	160 007	160 007
		Totaux pour le programme 12.07.	461 284	461 284
		Dont programme d'investissement	-	_
		Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
		Programme 12.09. Finance et Comptabilité		
		Titre I Dépenses courantes		
CR CR	01 01 00 11 01 00	09 Outil informatique reportings SPOC 09 Traitements, allocations et indemnités du personnel de la CIF	75 1 716	75 1 705
CR CR	12 01 00	99 Frais de fonctionnement de la Cellule d'informations financières (CIF)	190	190
CR	12 03 00	Consultance et conventions d'études pour la mise en place de la nouvelle comptabilité	0	0
CK	12 03 00	publique Totaux pour le Titre I.	1 981	1 970
		Titre II Dépenses de capital	1701	13,0
		, ,		
CR	74 01 00	09 Achat de biens meubles pour la CIF	93	93
		Totaux pour le Titre II.	93	93
		Totaux pour le programme 12.09.	2 074	2 063
		Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	_	_
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
		Programme 12.11.		
		Fiscalité		
		Titre I Dépenses courantes		
CR	11 01 00	11 Indemnités et allocations Cellule fiscale de la Région wallonne	829	829
CR	12 03 00	11 Frais de fonctionnement du Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie CFFW	14	14
CR	12 04 11	11 Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	121	121
CR	12 05 00	Frais de fonctionnement de la Cellule fiscale chargée du suivi et de la mise en place des	264	264
CR	12 06 00	Accords de la Saint-Polycarpe Etudes, prestations de services, relations publiques relatives à la communication en matière de fiscalité régionale	94	94
CR	12 07 21	11 Remboursement de traitements du personnel de la Cellule fiscale	300	300
		Totaux pour le Titre I.	1 622	1 622
		Titre II Dépenses de capital		
CR	74 05 00	11 Achat de biens meubles durables pour la Cellule fiscale de la Région wallonne	30	30
		Totaux pour le Titre II.	30	30
		Totaux pour le programme 12.11.	1 652	1 652
		Dont programme d'investissement	-	_
		Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
		Solue des Johas viagetaires du 51 decembre	_	
		Programme 12.21.		
		Gestion informatique du Service Public de Wallonie		
		Titre I Dépenses courantes		
AG	12 01 00	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, formations spécifiques, frais de réunion, frais de publication, frais divers professionnels	28	28
AC	12 02 20		0	0
AG AG	12 03 30 12 04 40	21 Actions d'assistance informatique pour les cabinets 21 Gestion informatisée de la paie des fonctionnaires	660	660

Nouveau Ministre ordon- nateur i = AG AG	1-2	A.B.																		A.B.			IIDEIIEC		
ordon- nateur i =		n°	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits																		
AG i =	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation																		
AG						0 0	1																		
	= progran	nme d	l'invesi	issen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs																				
AG	12	05	00	21	Activités menées pour EWBS - Frais de fonctionnement liés au Plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	708	708																		
	12	06	00	21	Activités menées pour EWBS - Frais de fonctionnement	661	661																		
AG	12	14	30	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais de fonctionnement	23 162	26 357																		
AG	12	15	30	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais d'investissements en solutions logicielles et projets	0	500																		
1					Totaux pour le Titre I.	25 219	28 914																		
					Titre II Dépenses de capital																				
AG	74	03	00	21	Gestion informatique du S.P.W Frais d'investissement en matériel et en logiciel et en	10 125	10 252																		
AG	74	04	00	21	développement d'applications Activités menées pour EWBS - Frais d'investissements en matériels et en logiciels liés au	0	0																		
AG	/-	04	00	21	Plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	Ů	Ü																		
AG	74	05	00	21	Activités menées pour Ewbs - Frais d'investissement en matériels et en logiciels	0	0																		
AG	74	06	00	21	Dépenses en lien avec la stratégie numérique - Tronc commun IT lié au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	900	1 250																		
1					Totaux pour le Titre II.	11 025	11 502																		
1					Totaux pour le programme 12.21.	36 244	40 416																		
					Dont programme d'investissement	_	_																		
					Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_																		
1					,																				
					Programme 12.22. Equipement et fournitures.																				
					Titre I Dépenses courantes																				
CR	12	02	45	22	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, frais de publication	91	91																		
CR	12	03	11	22	Achat de biens meubles non durables et prestations de services - Fournitures de bureau	1 520	1 520																		
CR	12	05	11	22	Achat et entretien de vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle	1 128	1 128																		
CR	12	08	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Edition	163	163																		
CR	12	09	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Cafétérias, catering, poste, entretien sanitaires	6 025	6 025																		
CR	12	10	00	22	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGT	307	307																		
1					Totaux pour le Titre I.	9 234	9 234																		
					Titre II Dépenses de capital																				
CR	74	02	00	22	Achat de biens meubles durables - Mobilier et machine de bureau	2 087	2 087																		
CR			05	22	Achat de biens meubles durables - Edition	85	85																		
CR	74	07	00	22	Achats de biens meubles durables - Véhicules de la DGT	244	244																		
1					Totaux pour le Titre II. Totaux pour le programme 12 22	2 416 11 650	2 416 11 650																		
1					Totaux pour le programme 12.22. Dont programme d'investissement	11 630	11 630 —																		
1					Dont fonds budgétaires	_	_																		
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_																		
1					Programme 12.23.																				
1					Gestion immobilière et bâtiments.																				
1																									
					Titre I Dépenses courantes																				
AG	12	04	00	23	Loyers des biens immobiliers pris en location, en ce compris les charges et sorties locatives, ainsi que les honoraires y relatifs	21 000	20 636																		
AG	12	05	00	23	Dépenses de fonctionnement et taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers	6 623	6 623																		
AG	12	06	00	23	Contrôles légaux	145	125																		
AG		07		23	Déménagements	140	140																		
AG	12	08	11	23	Entretien (maintenance et réparation) des bâtiments administratifs de la Région wallonne	2 474	2 680																		

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre ordon-	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	i = progra	mme	d'inves.	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
AG	12	2 09	11	23	Fournitures destinées aux travaux effectués par la Gestion immobilière	200	200
AG		2 10		23	Etudes liées à la fourniture d'énergie	10	10
AG AG		2 12 2 13	11	23 23	Dépenses courantes de nettoyage, d'entretien et de sécurité Travaux d'aménagement dans les bâtiments loués par la Région wallonne	5 940 80	5 999 80
AG	12	. 13	00	23	Totaux pour le Titre 1.	36 612	36 493
					Titre II Dépenses de capital		
AG	74	1 01	22	23	Achat de biens meubles durables destinés à l'aménagement des bâtiments occupés par la Région wallonne	367	519
					Totaux pour le Titre II.	367	519
					Totaux pour le programme 12.23.	36 979	37 012
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 12.31.		
					Implantation immobilière.		
					Titre I Dépenses courantes		
AG	01	01	00	31	Fonds budgétaire: Fonds de gestion énergétique immobilière	70	72
					Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours	72 0	72 0
					Disponible pour l'année	72	72
					Dépenses à charge du Fonds	0	0
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	72	72
AG		2 02		31	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	150	196
AG AG		2 03	00 11	31	Audits Energétiques (dont Plan Air-Climat)	0 150	13 200
AG AG		01		31	Mesures pour le développement de marchés publics durables Interventions résultant des opérations de promotion (paiement des intérêts)	111	111
					Totaux pour le Titre I.	411	520
					Titre II Dépenses de capital		
AG	72	2 01	10	31	Travaux d'aménagement effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne	3 520	6 901
AG	i 72	2 03	10	31	Achat de terrains et bâtiments, construction et rénovation de bâtiments nouvellement acquis	5 429	4 729
WB	72	2 04	10	31	Travaux d'aménagement du Domaine Solvay de la Hulpe	350	453
AG	i 72	2 06	00	31	Equipement des bätiments occupés par la Région wallonne	0	0
AG	72	2 07	10	31	Mesures pour le développement durable	4 623	2 670
AG	i 91	01	70	31	Interventions résultant des opérations de promotion (remboursement de capital)	11 454	11 454
					Totaux pour le Titre II.	25 376	26 207
					Totaux pour le programme 12.31.	25 787	26 727
					Dont programme d'investissement	16 883	16 183
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	72	72
					Totaux pour la division organique 12. Dont-crédits de liquidation non limitatifs	622 932 —	644 835 —
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	16 883 —	16 183 —
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	72	72

				Crédits i	nitiaux
Nouveau	A.B.	-	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	C., ()
Ministre ordon-	1-2 n° 3-4 sec ord. sec			Creatts d'engagement	Crédits de liquidation
nateur					
	i = programme d'inve	stissen	ment / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
			Division organique 13.		
			Routes et bûtiments		
			D 420		
			Programme 13.01. Fonctionnel		
			Titre I Dépenses courantes		
AG	11 03 00	01	Rémunérations et allocations du personnel	89 195	89 195
AG	12 01 00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais	69	69
CR	12 02 00	01	de réunions	2 413	2 413
CK	12 02 00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO1 Totaux pour le Titre I.	91 677	91 677
			Time II Diament de comitad		
			Titre II Dépenses de capital		
CR	74 01 00	01	Achat de biens meubles durables	10	10
CR	74 02 00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO1	1 679	1 679
			Totaux pour le Titre II.	1 689 93 366	1 689
			Totaux pour le programme 13.01. Dont crédits de liquidation non limitatifs	93 300	93 366
			Dont programme d'investissement	_	_
			Dont fonds budgétaires	_	_
			Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
			Programme 13.02.		
			Réseau routier et autoroutier - Construction et entretien du réseau		
			Titre I Dépenses courantes		
CD	01 02 00	02	Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales		
CD	01 02 00	02	Solde au 1er janvier	0	0
			Recettes de l'année en cours	17 910	17 910
			Disponible pour l'année	17 910	17 910
			Dépenses à charge du Fonds	5 300 12 610	5 300 12 610
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	12 010	12 010
CD	01 03 00	02	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de l'accord politique entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale pour une réforme de la fiscalité routière	271	271
CD	01 04 00	02	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques		
			Solde au 1er janvier	4 023	5 913
			Recettes de l'année en cours	2 400	2 400
			Disponible pour l'année	6 423	8 313
			Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1 163 5 260	1 163 7 150
CD	12 01 00	02	Achat de biens et services à la SOFICO	70 754	70 754
CD	12 02 00	02	Relations publiques, documentation, frais de publication, participation à des séminaires, colloques et manifestations, frais de réunions et missions à l'étranger	95	95
CD	12 03 30	02	Etudes et prestations de tiers	431	438
CD	12 04 12	02	Loyers de biens immeubles pris en location par la Région wallonne dans le cadre de la	196	196
			construction du réseau routier Frais d'études, documentation, frais de publication, participation à des séminaires et des		
CD	12 05 30	02		109	120
CD	12 06 10	02		750	750
CD	12 07 10	02	Dépenses de fonctionnement et d'entretien des bâtiments des districts (et autres bâtiments techniques)	1 400	1 400
CD	12 08 10	02	Frais de carburant, réparation et entretien des véhicules spécifiques	1 300	1 300
CD	12 09 10	02	Gestion informatique spécifique - frais de fonctionnement	100	276
CD	12 11 11	02	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations	1 000	996
	·		de personnes étrangères à l'administration pour le réseau non structurant		

							Crédits	initiaux
Nouveau			A.B			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre		1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-		sec	ord.	. sec			d'engagement	de liquidation
nateur	l, L				L			
C/D	i = pr				_	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs	22.000	22.000
CD			01		02	Entretien du réseau non structurant	33 000	33 000
CD CD			03 04		02	Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant	3 500 8 000	3 500 8 000
CD		14	04	10	02	Prestations du service d'hiver pour le réseau non structurant Frais d'exploitation, d'entretien et de gestion des installations électriques et	8 000	8 000
CD		14	05	10	02	électromécaniques sur le réseau non structurant	9 000	9 000
C.D.		1.4	0.0	1.0		Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de	210	210
CD		14	06	10	02	télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	210	210
CD		14	07	10	02	Dépenses énergétiques	6 578	6 578
CD		31	01	32	02	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation	0	0
						d'études diverses		
CD		33	02	00	02	5 5	22	22
CD		33	04	00	02	Subventions et indemnités au secteur privé pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	45	45
						Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région		
CD		34	02	41	02	quant à des faits survenus sur le réseau non structurant	3 600	3 600
CD		12	02	00	02	Subventions et indemnités au secteur public pour premouveir les infrastructures avalables	100	150
CD		43	02	00	02	Subventions et indemnités au secteur public pour promouvoir les infrastructures cyclables	100	130
						Totaux pour le Titre I.	146 924	147 164
						Titre II Dépenses de capital		
CD	i	01	01	00	02	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier		
						Solde au 1er janvier	14 607	28 647
						Recettes de l'année en cours	15 469	15 469
						Disponible pour l'année	30 076	44 116
						Dépenses à charge du Fonds	4 469	4 469
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	25 607	39 647
CD		51	01	11	02	Subventions en capital à la SOFICO	0	0
						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
CD		51	02	00	02	Subventions dans le cadre de cofinancements européens	0	0
CD		61	01	41	02	(Nouveau) Subvention à la SOFICO pour l'aménagement d'infrastructures favorisant les transports en commun sur les N5 et N53 à Charleroi, y compris le réaménagement de la gare multimodale de Charleroi	2 500	2 500
CD	i	63	09	31	02	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées bénéficiant du concours du FEDER	0	0
CD	i	72	01	10	02	Construction, acquisition, transformation et aménagement de bâtiments à affecter à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes de la Région, y compris l'achat de terrains	1 000	1 000
CD	i	73	01	11	02	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries	52 326	54 177
CD	i	73	02	11	02	Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant ainsi qu'aux infrastructures de télégestion du trafic, y compris l'entretien extraordinaire, ainsi que les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	10 000	9 000
CD		73	03	11	02	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires - Phasing out	0	0
CD		73	04	11	02	Programmes particuliers cofinancés par l'Union Européenne - Programmation 2014-2020	0	0
CD	i	73	05	11	02	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes	5 500	5 300
CD	i	73	07	11	02	Rénovation et réhabilitation des ouvrages d'art du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques	5 650	4 255
CD		73	08	11	02	Investissements pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	20	20
CD	i	73	10	10	02	Travaux d'entretien extraordinaire d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant et des infrastructures de télégestion du trafic	0	0
CD	i	73	11	11	02	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques, les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries (Plan infrastructures)	30 000	22 000

						Crédits	initiaux
Nouveau		A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = progra	mme e	l'inves	ticcon	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
	i – progra	mme t	inves	ussen			
CD	73	15	11	02	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0
CD	i 73	25	11	02	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	0	72
CD	73	26	11	02	(Nouveau) Aménagement d'infrastructures favorisant les transports en commun sur les N5 et N53 à Charleroi, y compris le réaménagement de la gare multimodale de Charleroi	2 500	2 500
CD	74	02	22	02	Achats de biens meubles durables	0	10
CD	74	08	00	02	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes	2 000	2 000
CD	81	01	00	02	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0
					Convention de commissionnement avec la SOFICO dans le cadre de la réfection des		
CD	93	08	00	02	autoroutes E411 et E25 en province du Luxembourg	8 400	8 400
					Totaux pour le Titre II.	124 365	115 703
					Totaux pour le programme 13.02.	271 289	262 867
					Dont programme d'investissement	108 945 10 932	100 273 10 932
					Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	43 477	59 407
					Solde des Johas viagenares da 31 decembre	75 777	37 407
					Programme 13.11.		
					Infrastructures sportives.		
					Titre I Dépenses courantes		
DB	01	01	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique		
					Solde au 1er janvier	0	0
					Recettes de l'année en cours	800	800
					Disponible pour l'année	800	800
					Dépenses à charge du Fonds	800	800
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0
DB	12	02	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions en matière d'infrastructures sportives	95	95
DB	12	09	00	11	Développement de l'application informatique "Cadasport"	90	0
DB	31	01	00	11	Subvention à la SA Hippodrome de Wallonie	450	450
DB	33	02	00	11	Subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives	765	765
DB	33	03	00	11	Subvention à l'asbl Union Culturelle et Sportive Wallonne	194	194
DB	33	04	00	11	Subvention à l'association intercommunale pour l'exploitation du circuit de Spa	3 715	3 715
DB	41	01	40	11	Francorchamps Subventions pour mener des actions spécifiques aux infrastructures sportives dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle	388	388
DB	43	01	00	11	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des Grandes infrastructures	13 221	13 221
DB	43	02	00	11	(Nouveau) Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif du « Plan	0	0
					Piscines » et des prêts à taux zéro y afférents		
DB	43	03	32	11	Subventions et indemnités aux administrations publiques locales en matière d'infrastructures sportives	45	45
					Totaux pour le Titre I.	19 763	19 673
					Titre II Dépenses de capital		
DB	52	2 01	10	11	Subvention au secteur autre que public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	400	320
D.F.			10		Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et	0.000	# 0.00
DB	52	2 06	10	11	d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	8 202	7 202
DB	63	01	21	11	Subvention au secteur public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	600	480

					Crédits	initiaux	
Nouveau Ministre ordon-	1-2 sec	A.B. n° ord.	3-4 sec		LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	i = program	mme e	l'inves	ticeon	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
DB		3 08			Subventions pour l'achat de bâtiments et de travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes	2 500	2 500
DB	63	3 09	21	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes.	13 215	12 215
DB	63	3 11	21	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes dans le cadre du programme "Sport de rue"	2 800	2 800
DB	63	3 12	00	11	(Modifié) Subvention par des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes dans le cadre du « plan PISCINES »	5 000	5 000
DB	63	3 13	00	11	(Modifié) Achat d'abris vélos pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	0	750
DB	74	1 01	00	11	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5
DB	74	1 03	22	11	Rénovation des terrains de tennis sur le site des grands malades à Jambes	0	0
DB	74	1 04	22	11	Achat de défibrillateurs externes automatiques pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	0	0
DB	74	1 05	22	11	Achat d'abris vélos pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	0	0
					Totaux pour le Titre II.	32 722	31 272
					Totaux pour le programme 13.11. Dont programme d'investissement	52 485	50 945 —
					Dont fonds budgétaires	800	800
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 13.12. Travaux subsidiés		
					Titre I Dépenses courantes		
DB	12	2 03	11	12	Frais de réunions en matière de travaux subsidiés, frais de représentation, études, développement d'applications informatiques, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	57	57
DB		2 06		12		5	5
DB	3.	3 02	00	12	Subventions et indemnités - secteur privé	37	42
DB		3 03		12	Subvention en vue de l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau" - Marshall 4.0 - Axe V- Mesure V.3.1	108	138
DB	4.	3 02	30	12	Subventions et indemnités - secteur public Totaux pour le Titre 1.	36 243	36 278
					Titre II Dépenses de capital		
DB DB		01		12 12	Subvention à l'Intercommunale IDETA pour l'acquisition de bâtiments Subvention à l'Intercommunale IGRETEC pour l'acquisition de bâtiments	0	0 1 000
DB DB		02 01		12	1 1	0	70
DB	i 63	3 02	21	12	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées, en ce compris les travaux améliorant la sécurisation des quartiers urbains, les travaux à exécuter aux bâtiments publics y compris les abords et les travaux exécutés à des édifices relevant de l'exercice des cultes reconnus ou de l'exercice de la morale laïque - Plan triennaux	2 810	2 000
DB	63	3 03	21	12	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux	46 563	46 069
DB	63	3 04	21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, les structures funéraires, les déplacements doux et les conditions d'accueil et d'accessibilité aux bâtiments publics et l'intégration sociale	3 400	3 306
AG	63	3 07	21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux dans le cadre de la phase II du plan d'action pluriannuel visant à réduire l'habitat permanent dans les équipements touristiques de Wallonie	100	100
DB	i 63	8 08	21	12	Subventions pour des investissements supracommunaux	90	90
DB	i 63	3 10	21	12	Subvention au C.R.A.C. pour le financement d'investissements communaux d'intérêt supra- local destinés aux Services de sécurité, crèches et bâtiments de synergie communes - CPAS et subvention au CRAC pour le financement des travaux de voiries.	20 270	20 270
DB	63	3 12	21	12	Plan air-climat : éclairage public	0	0

									Crédits	initiaux
Nouveau	_		A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$				
Ministre	1-	-2	n°	3-4			Crédits	Crédits		
ordon-	S	ec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation		
nateur										
	i = prog	gram	ıme d	'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs				
DB		63	13	00	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe IV	0	0		
DB		63	15	21	12	Subvention au CRAC pour le financement de travaux d'entretien de voirie	5 000	5 000		
DB		63	16	21	12	Versements au CRAC pour des travaux relevant des travaux subsidiés	2 600	2 600		
						Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études				
DB		63	17	00	12	bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional- programmation 2014-2020-Axe I	0	0		
DB		63	18	00	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe III	0	0		
DB		63	19	00	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe V	0	0		
DB		63	20	00	12	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre de la redynamisation urbaine via la mobilité durable et le développement urbain intégré	0	1 400		
DB		74	06	00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	40	40		
						Totaux pour le Titre II.	80 873	81 945		
						Totaux pour le programme 13.12.	81 116	82 223		
						Dont programme d'investissement	23 170	22 430		
						Dont fonds budgétaires	_	_		
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_		
						Totaux pour la division organique 13.	498 256	489 401		
						Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_		
						Dont programme d'investissement	132 115	122 703		
						Dont fonds budgétaires	11 732	11 732		
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	43 477	59 407		

CD 74 02 00 01 01 00 02 00 01					Crédits	initiaux
Direction organique 14.	Ministre ordon-	1-2 n°		LIBELLES		
Mobilisé et voltes hydronaliques Programme 14.01. Foundament		i = programme d	'investi			
Programme 14.01. Pronctionned Title 1 Depenses courantes Statistical Continues Statistica				Division organique 14.		
Functioned				Mobilité et voies hydrauliques		
AG 12 01 00 01 Elementariones et allocations du personnel Eludes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colleques, finis 67 67 67 67 67 68 68 68 68 68 68 68 68 68 68 68 68 68				<u> </u>		
CD				Titre I Dépenses courantes		
CD	AG	11 03	00	*	80 373	80 373
Modifie Acquisition de consommables informatiques et de petits matériclas informatiques 00 142	AG	12 01	00		67	67
CR	CD	12 02	00	(Modifié) Acquisition de consommables informatiques et de petits matériels informatiques, maintenances et locations temporaires de matériels et de logiciels informatiques (voies	60	142
CR	CD	12 03	00	11 • *	0	22
CR	CR	12 05	00	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO2	1 028	1 028
CR	CR	12 07	11		10	10
Titre II - Depenses de capital Titre II - Depenses de capital	CR	12 08	00	maintenances et locations temporaires de matériels et de logiciels informatiques -	33	27
CR				Totaux pour le Titre 1.	81 571	81 669
CD 74 02 00 01 01 00 02 00 01				Titre II Dépenses de capital		
CD 74 04 00 01 le cadre de projets informatiques spécifiques (voies hydrauliques et sécurité routière) CD 74 04 00 01 rédisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Mobilité) CR 74 06 00 01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO2 589 589 CR 74 07 00 01 (Modifié) Acquisition de matériels et de logiciels informatiques, prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Mobilité) CR 74 07 00 01 (Modifié) Acquisition de matériels et de logiciels informatiques, prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques, prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - exploitation aéroportuaire Totaux pour le programme 14.01. Dont crédits de laquidation non limitatifs — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	CR	74 01	00	Achat de biens meubles durables	18	18
CR 74 06 00 01 Achat de biens meubles durables - Vehicules de la DGO2 589 589 CR 74 07 00 01 (Modifié) Acquisition de matériels et de logiciels informatiques, prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - exploitation aéroportuaire 104 104 Totaux pour le Titre II. 851 832 Totaux pour le Titre III. 851 832 Totaux pour le	CD	74 02	00	11 1 2 2 2	140	121
CR 74 07 00 01 01 00 01 00 02 Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et offinancés par l'Union européenne CD 01 01 02 00 02 Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie CD 01 04 00 02 Octobre de l'autorise de l'autorise de la mobilité durable (Modifié) Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promouvoir et l'actualisation de s Plans de CD 01 05 00 02 Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation de Slans de la course l'autorise de la mobilité et la promouvoir, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de 104 104 104 105 105 105 105 105 105 105 105 105 105				réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Mobilité)		
réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - exploitation aéroportuaire Totaux pour le Titre II.	CR	74 06	00		589	589
Totaux pour le programme 14.01. Dont crédits de liquidation non limitatifs Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre Programme 14.02. Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière Titre 1 Dépenses courantes Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie CD 01 04 00 02 Mallonie CD 01 05 00 02 Modifié) Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de 978 978	CR	74 07	00	réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - exploitation aéroportuaire		
Dont crédits de liquidation non limitaifs Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires Defembre Defenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne Defenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie Defenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie Modifié) Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de				•		
Dont programme d'investissement					02 422	62 301
Programme 14.02. Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière				*	_	_
Programme 14.02. Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière Titre I Dépenses courantes Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne CD 01 02 00 02 Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie CD 01 03 00 02 Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie CD 01 04 00 02 (Modifié) Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable CD 01 05 00 02 Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de 978 978					_	_
Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière Titre I Dépenses courantes Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie Modifié) Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière Titre I Dépenses courantes 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0					_	_
CD 01 01 00 02 Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne CD 01 02 00 02 Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie CD 01 03 00 02 Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie CD 01 04 00 02 (Modifié) Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable CD 01 05 00 02 Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de 978 978				Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité et de		
CD 01 02 00 02 améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne 0 0 02 améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne 0 0 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02				Titre I Dépenses courantes		
CD 01 02 00 02 Wallonie Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie (Modifié) Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de 978 978	CD	01 01	00		0	0
CD 01 03 00 02 Wallonie (Modifié) Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable CD 01 05 00 02 Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de 978 978	CD	01 02	00	Wallonie	710	735
CD 01 04 00 02 (Modifié) Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable CD 01 05 00 02 (Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de 978 978	CD	01 03	00	1/ 1	527	527
(1) 01 05 00 07 9/8 9/8	CD	01 04	00	(Modifié) Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable	194	195
	CD	01 05	00	Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de mobilité et des Plans de déplacement	978	978

							Crédits	initiaux
Nouveau			A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre		1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-		sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = i	progra	тте а	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CD	i		. 06		02			
						Solde au 1er janvier	3 165	5 839
						Recettes de l'année en cours	24 770	24 770
						Disponible pour l'année	27 935	30 609
						Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	21 770 6 165	21 770 8 839
CD		01	. 07	00	02	Dépenses de toute nature visant à favoriser l'utilisation, la disponibilité ou la fourniture de données relatives aux impacts économiques et/ou environnementaux de la mobilité	183	100
CD		01	12	00	02	Soutien aux initiatives de mobilité rurale complémentaire à l'offre de transport en commun et à leur coordination	175	175
CD		01	13	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de la Programmation 2014-2020 dans le cadre de la mobilité	0	0
CD		01	14	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région au Programme de développement rural de la Wallonie 2014-2020	120	258
CD		01	16	00	02	Dépenses de toute nature relative au développement et à la promotion des voies navigables et des politiques intermodales en matière de transport de personnes et de marchandises ainsi qu'à la gestion de la mobilité	240	200
CD		01	17	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme LEADER -	0	0
CD		01	18	00	02	Programmation 2014-2020 (Nouveau) Amélioration de la mobilité dans les entreprises	1 000	1 000
						Dépenses destinées à la formation des acteurs locaux de la mobilité et au fonctionnement du		
CD			2 03		02	réseau des conseillers en mobilité et du CDDM Etudes relatives au développement de politiques intermodales pour le transport des	210	202
CD			. 04		02	personnes et des marchandises et à la gestion de la mobilité Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais	0	19
CD CD			05		02	de réunions Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	80 1 417	82 1 220
						•		
CD			03		02	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et d'éducation à la	13	13
CD			05		02	sécurité routière Subventions au secteur public en matière de sensibilisation et d'éducation à la sécurité	40	70
CD		41	01	21	02	routière	50	60
CD		41	02	40	02	Subventions pour la définition et l'exploitation des données relatives aux indicateurs de mobilité en RW	15	15
CD		41	03	40	02		176	176
CD		43	03	22	02	(Nouveau) Subventions aux communes en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	0	0
						de mobilité durable Totaux pour le Titre I.	27 898	27 795
						Titre II Dépenses de capital		
CD		01	08	00	02	Dépenses de toute nature en matière de mobilité	4 165	1 668
CD		01	09	00	02	Dépenses de toutes natures relatives à la mise en oeuvre du programme européen Compétitivité régionale et emploi	0	0
CD		01	. 11	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et à développer les déplacements à vélo et le covoiturage en Wallonie	0	1 684
CD		52	2 01	00	02	Subvention d'investissement au secteur privé pour des équipements destinés à favoriser la mobilité durable	7	7
CD CD			01		02 02	Subventions complémentaires d'impulsion cyclo-piétons aux pouvoirs locaux pour la réalisation des plans communaux de mobilité Subvention aux pouvoirs locaux pour l'achat de véhicules propres	1 042 0	3 509 0
CD			06		02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	159	157
						Totaux pour le Titre II.	5 373	7 025
						Totaux pour le programme 14.02.	33 271	34 820
						Dont programme d'investissement	21 770	21 770
						Dont fonds budgétaires	21 770	21 770
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	6 165	8 839

			Crédits	initiaux
Nouveau Ministre ordon-	A.B. 1-2 n° 3-4 sec ord. sec	LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	i = programme d'inve	ement / nl = crédits de liquidation non limitatifs	_	
	i – programme a inve.	Programme 14.03.		
		Transport urbain, interurbain et scolaire		
		Titre I Dépenses courantes		
CD	01 01 00	Dépenses de toute nature relatives à la mise en place d'organes de liaison avec les usag des transports urbains, interurbains et ruraux	ers 33	33
CD	01 02 00	3 Dépenses de toute nature relatives à la mise en oeuvre de la politique régionale en matière transport de personnes à mobilité réduite	120	120
CD	01 03 00	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de synergies avec la politi- 3 ferroviaire et à la prise en charge des préfinancements wallons en matière d'infrastructu ferroviaires		700
CD	01 04 00	3 Dépenses de toute nature relatives à des actions diverses dans le domaine du développem ferroviaire	ent 50	50
CD	01 05 00	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants	6 492	6 492
CD	12 01 30	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le service du transport scolaire Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, f	5 495	5 495
CD	12 02 00	de réunions	142	143
CD	12 03 11	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et prestations de personnes étrangère l'administration		19
CD	12 04 00	Dépenses de toute nature liées au TRAM de Liège Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation des c	ing 0	0
CD	31 01 22	sociétés TEC. Intervention financière de la Région dans le financement de nouvelles lignes en transfer	349 406	349 406
CD	31 03 22	collectif ou dans le soutien de lignes existantes	9/0	873
CD	31 04 22	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation des c sociétés TEC pour la compensation des tarifs réduits jeunes (12-24 ans)	1 / 404	17 404
CD	31 07 22	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de Société régionale wallonne du Transport	la 15 317	15 317
CD	31 08 22	Engagements sociaux S.R.W.T.	34 033	34 033
CD	31 09 22	Intervention financière de la Région en faveur des TEC et de la SRWT dans la prise 3 charge des mesures visant à améliorer la sécurité et la gestion des ressources humaines de les transports en commun		0
CD	31 10 03	Intervention financière de la Région en faveur de la SRWT dans la prise en charge dépenses de toute nature relatives à la communication en matière de transports urbains interurbains		0
CD	31 11 22	Intervention financière de la Région dans le financement complémentaire des missions cinq sociétés TEC et de la SRWT	des 7 070	7 070
CD	33 01 00	3 Soutien aux actions innovantes en matière de mobilité rurale	1 100	1 100
CD	41 01 40	3 Dotation au Forem pour la mise en oeuvre du programme de transition professionnelle	192	192
CD	41 02 03	Subvention octroyée aux établissements scolaires en vue d'assurer le service du transp 3 scolaire pour un déplacement destiné à l'éveil scientifique et au développement de la cult		0
CD	41 03 40	scientifique Intervention financière de la Région en faveur du Groupe TEC pour le développement numérique et l'amélioration des services aux voyageurs	du 0	0
CD	41 04 40	(Modifié) Intervention financière de la Région dans le soutien et le renforcement de lig 3 existantes (Groupe TEC), et dans l'amélioration de l'efficience du Groupe TEC, en		1 515
CD	41 05 40	compris le développement du numérique et l'amélioration des services aux voyageurs Subvention à la SRWT pour la prise en charge de la gratuité du TEC pour les mouvements.	nts 0	0
		de jeunesse		
CD	41 06 40	3 (Nouveau) Politiques nouvelles dans le cadre du contrat de service public 2018 Dépenses de biens et services en vue d'assurer le transport scolaire pour des déplacements	1 500	1 500
CD	42 02 00	3 destinés à l'éveil scientifique et au développement de la culture scientifique pour les écc en discrimination positive	les 0	0
CD	45 01 21	3 Dotation à la Communauté germanophone pour lui permettre d'assurer le transport scole interne	/5	75
		Totaux pour le Titr	441 633	441 537
		Titre II Dépenses de capital		
CD	01 04 00	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour le financement ou le cofinancement partenariats ayant pour objet le développement et la mise en œuvre de modes de transfuturants		0
CD	i 51 01 11	Subventions à la SRWT pour lui permettre de réaliser le programme d'investissements vis à favoriser la mobilité et l'intermodalité dans le transport de personnes	ant 0	0

							Crédits	initiaux
Nouveau	Ι,		A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre		1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon- nateur		sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
панеш	i = p	rogra	mme a	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CD	i	51	02	11	03	Subventions à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son	10 379	10 894
						programme d'investissement Subvention à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son		
CD	i	51	05	11	03	programme d'investissement d'exploitation	0	0
CD	i	51	07	11	03	Participation de la Région au programme d'investissement d'exploitation réalisé par la Société régionale wallonne du Transport	35 202	35 202
CD	i	51	08	11	03	Complément de la région au programme d'investissement de la SRWT	3 567	3 567
CD	i	51	09	11	03	Participation de la Région au programme "Métro de Charleroi"	9 365	9 365
CD	i	51	11	11	03	Subventions à la S.R.W.T. pour le financement de la réalisation de sites propres	0	0
CD	i	51	12	11	03	Subventions à la SRWT afin de lui permettre de prendre en charge les dépenses relatives à la	0	0
CD	l		01		03	mise en œuvre de la programmation 2014-2020	12 345	12 345
						Remboursement à la SRWT des coûts exposés pour le projet du tram de Liège		
CD			01		03	ů .	500	426
CD		74	06	00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	165	165
CD		81	01	41	03	Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885)	212	212
						Totaux pour le Titre II.	71 735	72 176
						Totaux pour le programme 14.03.	513 368	513 713
						Dont programme d'investissement	58 513	59 028
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
						Programme 14.04.		
						Aéroports et aérodromes régionaux.		
						Titre I Dépenses courantes		
CR		01	05	00	04	Indemnités dues à des tiers découlant des obligations de la Région	80	80
CR		12	02	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et frais de mission à l'étranger, frais de téléphonie mobile (GSM)	117	117
CR		12	03	11	04	Assurances destinées à couvrir en responsabilité civile le personnel chargé des missions de police, de sécurité et d'inspection des transports, en ce compris, paiement de franchises et des études d'évaluation des risques afin de définir la couverture des polices	90	90
CR		12	04	00	04	Remboursement des frais supportés par Belgocontrol dans le cadre de prestations exécutées en vertu de l'Accord de Coopération et des conventions annexes	6 900	6 900
CR		12	05	11	04	Honoraires d'avocats et frais d'expertise destinés à défendre les intérêts de la Région en matière d'aéroports/aérodromes	135	135
CR		12	07	00	04	Frais d'expertises, de mandat, d'assistance et secrétariat de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires	101	101
CR		12	08	00	04	Etudes et prestations de services en relation avec les réglementations environnementales.	8	8
CR		12	09	11	04	Dépenses relatives à l'occupation des locaux mis à disposition par des tiers, dans le cadre des missions spécifiques au programme	19	19
CR		12	10	11	04	Frais de fonctionnement et de consultation d'experts pour l'AASIW (Autorité Aéroportuaire de supervision indépendante de Wallonie)	10	10
CR			11		04	Frais de fonctionnement et uniformes	65	65
CR		14	01	10	04	Entretien et gestion des aérodromes	44	44
CR		14	02	10	04	Dépenses d'entretien et de gestion du matériel spécifique des aéroports, en ce compris les bâtiments techniques	238	238
CR		14	04	10	04	Entretien et réparation du matériel spécifique aux mesures de bruit	6	6
CR		31	01	22	04	Subvention de fonctionnement accordée aux sociétés de gestion des aérodromes de Spa et de St-Hubert	90	90
CR		31	04	22	04	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités	5 831	5 831
CR		31	05	32	04	Subvention à Liège Airport lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	11 207	11 207
CR		31	06	32	04	Subvention à la BSCA lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	8 287	8 287
						1		

						Crédits	initiaux
Nouveau		A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	l ∟		11:				
	i = progra	тте а	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités		
CR	31	07	22	04		6 384	6 384
CR	31	10	00	04	Dotation à la Sowaer relative à la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et d'information	15 834	15 834
CR	33	01	00	04	Subvention en faveur d'études et d'actions de sensibilisation, de promotion et d'information en matière d'infrastructures aéroportuaires régionales	30	30
CR	41	01	40	04	Dotation au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle	38	38
CR	41	. 02	40	04	Dotation complémentaire à la Sowaer pour l'accomplissement des missions de sûreté	6 261	6 261
CR	41	03	40	04	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité pour l'aéroport de Charleroi - Bruxelles - Sud	15 495	15 495
CR	41	04	40	04	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité pour l'aéroport de Liège	9 919	9 919
CR	41	05	00	04	(Nouveau) Dotation à la SOWAER relative au service de la dette contractée pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnements et d'informations	17 443	17 443
					Totaux pour le Titre I.	104 632	104 632
					Titre II Dépenses de capital		
CR	61	01	00	04	Dotation complémentaire à la Sowaer pour l'accomlissement de missions de sûreté	0	0
CR	74	06	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	150	87
CR	74			04	Achat de biens meubles durables spécifiques aux mesures de bruit	5	5
CR	81	01	00	04	Augmentation de capital de la SOWAER	400	400
					Totaux pour le Titre II.	555	492
					Totaux pour le programme 14.04.	105 187	105 124
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 14.11.		
					· ·		
					Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau		
					Titre I Dépenses courantes		
CD	0.1	02	00	11	Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial		
СБ		. 02	00	11	Solde au 1er janvier	4 550	8 369
					Recettes de l'année en cours	4 100	4 100
					Disponible pour l'année	8 650	12 469
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	4 100	4 100
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 550	8 369
CD	01	03	00	11	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen pour le	0	0
CD	12	2 01	30	11	secteur de la pêche 2007-2013 Achats de biens et services (SOFICO)	17 100	17 100
CD	12	2 02	00	11	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, de manifestations, de missions, de représentation, frais divers	80	80
CD	12	2 03	30	11	Etudes	460	485
CD	12	2 05	11	11	(Modifié) Achat de biens meubles non durables, prestations de tiers spécifiques, dépenses de fonctionnement et entretien courant des bâtiments non directement liés à l'exploitation de la	145	145
CD	12	2 10	11	11	voie d'eau Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations	160	160
CD		03		11	de personnes étrangères à l'administration Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les hâtiments techniques	10 000	8 000
CD	14	04	10	11	compris les bâtiments techniques Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	3 230	3 800
CD	14	05	10	11	Dépenses énergétiques	4 000	4 000
CD		06		11	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	100	100
CD	31	02	22	11	Dotation à la Spaque pour le dragage des rivières et canaux, y compris dragage proprement	0	0
					dit, traitement, séchage et valorisation		

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		L~I~B~E~L~L~E~S	Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = progra	mme d	l'inves.	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CD		01		11	Intervention en faveur de l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de	49	49
CD		02		11	Strasbourg Subventions à des organismes belges ou étrangers	7	7
CD		02			Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région	500	500
CD		01		11	Subvention à l'ISSEP	500	530
CD		02		11	Intervention dans les frais de fonctionnement des Ports autonomes	2	2
					Totaux pour le Titre I.	40 433	39 058
					Titre II Dépenses de capital		
CD	i 51	. 14	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège, du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées	4 000	4 000
CD	51	16	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées dans le cadre des actions prioritaires pour l'avenir wallon	2 500	2 500
CD	51	. 17	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre	0	0
CD	51	18	11	11	de la programmation 2007-2013 des fonds FEDER Intervention de la Région en faveur de la SOWAFINAL dans le cadre du Plan Marshall 2.vert	949	949
CD	51	19	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège et du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre de la programmation 2014- 2020 des fonds FEDER	0	0
CD	61	01	00	11	Subventions à des organismes belges en matière d'investissements	0	0
CD	61	. 02	00	11	Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds FEDER	0	0
CD	61	. 03	00	11	Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	0	0
CD	73	01	21	11	Acquisitions de terrains, construction, aménagements et équipements à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques	6 975	6 975
CD	73	02	21	11	Dragage de rivière set canaux, y compris dragague proprement dit, traitement, séchage et valorisation	16 533	22 700
CD	i 73	05	21	11	Acquisition de terrains, sécurisation, aménagement, équipement, rénovation, reconditionnement et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques et barrages et leurs dépendances (Plan infrastructures)	10 000	13 000
CD	73	06	21	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques - Phasing out	0	0
CD	73	07	21	11	Financement des programmes RTE-T 2007-2013 et 2014-2020	33 842	32 204
CD	i 73	09	21	11	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques	2 500	2 500
CD	i 73	11	21	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'UE (Programmation 2014-2020)	0	0
CD	i 73	12	21	11	(Modifié) Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	2 350	2 450
CD	73	15	11	11	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0
CD	i 73	19	21	11	Rénovation et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et barrages	2 800	2 800
CD	i 73	21	21	11	Rénovation, réhabilitation et reconditionnement des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances y compris les bâtiments techniques	8 600	8 600
CD	73	25	11	11	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	40	50
CD	74	01	00	11	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des voies hydrauliques	400	400

							Crédits	initiaux
Nouveau			A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre		1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-		sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur								
	i = pr	ogran	nme d	'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CD		81	01 (00	11	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0
						Totaux pour le Titre II.	91 489	99 128
						Totaux pour le programme 14.11.	131 922	138 186
						Dont programme d'investissement	30 250	33 350
						Dont fonds budgétaires	4 100	4 100
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	4 550	8 369
						Totaux pour la division organique 14.	866 170	874 344
						Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
						Dont programme d'investissement	110 533	114 148
						Dont fonds budgétaires	25 870	25 870
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	10 715	17 208

						Crédits	initiaux
Nouveau	1.0	A.B.	1 2 4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Culdin	Cul dia-
Ministre ordon-	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur						0.0	,
	i = progra	тте а	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
					Division organique 15		
					Agriculture, ressources naturelles et environnement		
					Programme 15.01.		
					Fonctionnel		
					T' I D'		
					Titre I Dépenses courantes		
AG		03		01	Rémunérations et allocations du personnel	119 754	119 754
AG	1	1 04	11	01	Rémunérations des agents de l'AWAC Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais	2 599	2 599
AG	12	2 01	00	01	de réunions	10	10
CD		2 03		01	Maintenances et licences (Environnement)	70	70
RC CR		2 04 2 06		01 01	Maintenances et licences (Agriculture et Ruralité) Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO3	1 240 17	1 540 17
CK	1.	2 00	00	01	Totaux pour le Titre I.	123 690	123 990
					·		
					Titre II Dépenses de capital		
CR	74	4 01	00	01	Achat de biens meubles durables	20	20
					Acquisition matériel et logiciels informatiques et développements associés dans le cadre de		
CD	7-	1 02	00	01	réalisation de projets informatiques spécifiques (Ressources naturelles et Environnement)	742	742
RC	74	1 03	00	01	Acquisition matériel et logiciels informatiques et développements associés dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Agriculture et ruralité)	417	417
					Totaux pour le Titre II.	1 179	1 179
					Totaux pour le programme 15.01.	124 869	125 169
					Dont crédits de liquidation non limitatifs Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 15.02.		
					Coordination des politiques agricole et environnementale		
					Titre I Dépenses courantes		
RC	12	2 01	30	02	Achat de biens et services non durables, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	742	742
CD	11	2 02	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions,	641	661
RC		2 05			frais de fonctionnement (Environnement) Cofinancement PDR - Assistance technique	0	494
				02	Cofinancement PDR - Assistance technique Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions,		
CD		2 06		02	frais de fonctionnement de la DFA (Environnement)	5	5
RC		2 08		02	*	50	76
RC	1.	2 09	30	02	(Modifié) Etudes et contrats de services pluriannuels - Cofinancement Européen FEAMP	114	208
RC	12	2 12	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Agriculture et ruralité)	0	0
RC	12	2 13	00	02	Frais de véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, assurances, frais d'entretien de bâtiments (Agriculture et ruralité)	1 980	1 980
RC	12	2 15	11	02	Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	0	0
CD	12	2 16	00	02	Démarche qualité, certifications, simplification administrative, QES (qualité, environnement, sécurité), et autres dépenses assimilées	93	117
CD	12	2 17	11	02	Securite), et autres uepenses assimirées Conventions d'études et de contrats de service - cofinancement européen 2014-2020 (Environnement)	0	0
CD	13	2 19	00	02	Frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement	0	0
CD		2 21		02	durable Suivi de dossiers en lien avec le développement durable (Environnement)	0	0
CD		2 26		02	Frais des véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail,	396	396
CD	1,		00	02	uniformes, assurances, frais d'entretien des bâtiments	390	390

						Crédits	initiaux
Nouveau	_	A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre ordon-	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	sec	ord.	sec			u engugemeni	ue nquiaunon
	i = progra	тте а	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CD	12	28	00	02	Etudes dans le domaine "Environnement - Santé"	13	13
er.		•			Relations publiques, documentation, participation à des formations, séminaires et colloques, frais de réunion, communication, publications, frais de consultance, dépenses relatives aux		
CD	12	29	11	02	groupes d'experts et frais de fonctionnement de la Cellule permanente Environnement-	111	111
					Santé		
CD	30	01	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements arrêts condamnant la Région en matière d'environnement	21	21
					ac juganiona unta a contaminant in region on minior a continuinon.		
RC	30	04	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture et de ruralité	20	20
n.c.	2.1	10	00	02		215	1 202
RC		10		02	Cofinancement PDR - MESURE Leader Subventions à des organismes privés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les	315	1 203
RC	33	01	00	02	affaires maritimes et la pêche)	0	0
CD	33	05	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen 2014-2020	0	0
RC	33	06	00	02	Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement	0	0
, ac		00	00		européen Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé –	· ·	· ·
CD	33	07	00	02	Secteur privé	124	124
CD	33	08	00	02	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)	0	70
RC	35	01	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales	10	13
CD	35	02	40	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	107	107
CTD.	2.5	. 0.4	10	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en	24	24
CD	33	04	40	02	collaboration avec WBI	34	34
RC	35	05	00	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Agriculture et ruralité)	159	159
RC	40	01	00	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	0	0
CD	40	05	00	02	Subventions au secteur public dans le cadre de dossiers internationaux	0	0
CD	40	06	40	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - Cofinancement européen 2014-2020	0	0
RC	41	02	40	02	Transfert au Forem pour le financement du programme de transition professionnelle (P.T.P.)	967	967
RC	41	05	40	02	Subventions et indemnités en matière de politique agricole	0	0
CD	41	06	40	02	Dotation au FOREM dans le cadre des projets PTP-Environnement	899	899
CD	41	07	40	02	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé – UAP	113	113
RC	43	01	22	02	Subventions à des organismes publics dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	20
CD	43	02	32	02	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé – Secteur public	52	52
RC	45	01	40	02	Subventions pour le financement du programme de transition professionnelle (PTP) en	0	0
					faveur de la Communauté germanophone Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé –		
CD	45	02	24	02	Universités	46	46
					Totaux pour le Titre I.	7 012	8 651
					Titre II Dépenses de capital		
RC	51	01	00	02	Cofinancement PDR - MESURE Leader	6	32
		0.5	0.0	0.5	Subventions au secteur autre que public en matière d'investissements effectués dans le cadre		
RC	51	02	00	02	du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	10
RC	52	01	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	0
CD	52	05	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen 2014-2020 (environnement)	0	0
CD	52	06	10	02	Subventions en investissement aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)	0	0
RC	61	03	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	0
RC	63	01	21	02	Subventions au secteur public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO	0	0
CD	63	02	21	02	FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen 2014-	0	0
CD	03	02	∠ 1	02	2020	0	

						Crédits	initiaux
Nouveau	_	A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = progra	mme o	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
RC		02		02	Aménagement ou construction de bâtiments	173	173
RC	72	03	00	02	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de bâtiments	45	45
RC	73	01	20	02	Etudes et Travaux réalisés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires	0	0
Re	,,	01	20	02	maritimes et la pêche)	· ·	v
CD	74	01	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Environnement)	198	198
CD	74	03	00	02	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	33	33
RC	74	04	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables -	538	875
Re		01	00	02	SEP (Agriculture et ruralité)	550	075
RC	74	05	22	02	Achats de biens meubles durables et marchés de travaux - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	0	0
CD	74	06	22	02		0	0
					Totaux pour le Titre II.	993	1 366
					Totaux pour le programme 15.02.	8 005	10 017
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 15.03.		
					Développement et Etude du milieu		
					Titre I Dépenses courantes		
					Ture I Depenses courantes		
CD	0.1	02	00	0.2	Produkti de Carine a Produkti de Carine de la morte action de la line de la continuous		
CD	01	02	00	03	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de la protection et du bien-être des animaux		
					Solde au 1er janvier	383	383
					Recettes de l'année en cours	218	218
					Disponible pour l'année	601	601
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u> Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	218 383	218 383
						303	303
CD	12	01	00	03	Études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement relatifs aux activités de contrôles du bien-être animal	865	865
RC	12	02	00	03	Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	800	800
RC	12	05	00	03	Contrats de services pluriannuels ou conventions passés avec des tiers pour le contrôle et la certification des produits animaux et végétaux	350	350
RC	12	07	00	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, y compris les frais de fonctionnement des dispositifs expérimentaux	369	369
C.F.			00		Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions,	0.55	0.5=
CD		09		03	frais de fonctionnement (Environnement)	853	857
RC		10		03	Etudes et contrats de services pluriannuels	0	50
RC		12		03	Etudes et contrats de services spécifiques au programme du DEMNA	373	398
CD CD		26		03	Etudes et frais en matière d'état de l'environnement Subventions en matière de valorisation des ressources du sous-sol	350 42	352 42
					Subventions en mattere de valorisation des ressources du sous-soi Subventions à l'asbl "Pierres et marbres de Wallonie" en matière de promotion des roches		
CD	30	02	00	03	ornementales	368	369
RC		02		03	Subventions et indemnités spécifiques	1 000	1 000
RC		03		03	Subventions aux centres de référence et d'expérimentation	42	42
RC	31	04	00	03	Subventions à des recherches scientifiques et techniques	0	0
RC	31	05	30	03	Subventions et primes octroyées pour l'amélioration de la qualité des animaux et produits animaux	2 573	2 573
RC	33	01	00	03	Subventions et indemnités au secteur autre que public en matière de recherche d'Etude du Milieu naturel et agricole	10	10
CD	33	02	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de formation et sensibilisation à l'environnement	0	0
CD	33	03	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	100	100
RC	33	05	00	03	Subvention destinée à couvrir les charges de personnel et de fonctionnement de la Fédération des Services de remplacement de Wallonie asbl	950	950
RC	33	06	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'agriculture et de la ruralité	1 510	1 538
RC	33	07	00	03	Subvention à des associations pour l'organisation de formations agricoles	250	250
RC	33	08	00	03	Subvention à des associations pour l'organisation de formations agricoles - Cofinancement	0	0
				Ш	PDR 2014-2020		

						Crédits	initiaux
Nouveau	l .—	A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = prograi	mme d	l'inves.	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
RC	33	09	00	03	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de	903	903
Re	33	0,	00	05	foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits Subvention accordée à l'association VALBIOM pour l'exécution du programme FARR-	503	503
RC		11		03	WAL	360	360
RC		13		03	Subventions aux organismes s'occupant de précarité en agriculture Subventions encourageant la participation des agriculteurs aux régimes de qualité alimentaire	335	335
RC	33	15	00	03	dans le cadre du Programme de Développement Rural Subvention à REQUASUD (A.S.B.L. REQUASUD) dans le cadre de la convention-cadre	40	40
RC	33	18	00	03	REQUASUD	488	488
CD	33	20	00	03	Subventions aux associations et organismes privés en appliction d'une convention-cadre (Environnement)	1 906	1 906
CD	33	22	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement en ce compris les subventions aux CRIE	4 110	4 210
RC	33	23	00	03	Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion	6 642	6 642
RC	33	24	00	03	Subvention à l'ASBL Comité du lait – Mesures d'accompagnement – Prélèvement kilométrique	1 140	1 140
CD	41	01	00	03	Subventions au secteur public en matière de bien-être des animaux	250	250
RC	41	02	40	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	17 878	17 878
RC	41	03	00	03	Subventions au secteur public en matière agricole et agro alimentaire	530	830
RC	41	04	40	03	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	5 274	5 274
RC	41	05	00	03	Subvention à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux	0	0
CD	41			03	Missions attribuées à l'ISSEP	10 494	10 494
RC				03	Subvention en faveur de recherches scientifiques et techniques	4 700	4 700
CD	41			03	Subvention complémentaire de fonctionnement à l'ISSeP Subventions au secteur public en matière de sensibilisation et de protection de	1 594	1 594
CD	41	09	40	03	l'environnement	0	0
RC		40		03	Subventions octroyées par le DEMNA à un OAP	0	0
RC	43	01	22	03	Subventions au secteur public en matière d'étude du milieu naturel et agricole Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en matière de sensibilisation et de protection	0	0
RC	43	02	00	03	de la nature et de la ruralité	0	0
CD	43	04	00	03	Subventions pluriannuelles aux pouvoirs publics pour les actions en faveur de l'environnement	100	100
CD	43	05	00	03	Subventions au secteur public en matière de protection et de bien-être des animaux	100	100
RC	45	01	23	03	Subvention à Gembloux ABT ULG dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	108	108
RC	45	02	23	03	Subvention à l'UCL dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	167	167
CD	45	03	23	03	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur de l'environnement	125	125
CD	45	04	24	03	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur du bien-être animal	0	0
RC	45	05	23	03	(Modifié) Subventions aux universités en matière d'étude du milieu naturel et agricole	834	834
RC	45	06	22	03	(Nouveau) Subventions au pouvoirs publics subordonnés en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité	50	50
					Totaux pour le Titre I.	69 151	69 661
					Titre II Dépenses de capital		
RC	01	01	00	03	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret-		
					programme du 18 décembre 2003) Solde au 1er janvier	1 788	2 261
					Recettes de l'année en cours	625	625
					Disponible pour l'année	2 413	2 886
					Dépenses à charge du Fonds	625	625
n c		0.1	10		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1 788	2 261
RC		01		03	Subventions et indemnités spécifiques	110	110
CD		01		03	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	0	0
RC	52	02	10	03	Subventions aux associations et organismes privés	0	0
RC	52	03	10	03	Subventions au secteur autre que public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	348	348

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec	I .	sec			d'engagement	de liquidation
nateur							-
	i = progr	атте с	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
RC	5	2 04	10	03	Subvention à l'ASBL Association des betteraviers wallons – Mesure d'accompagnement – Prélèvement kilométrique	600	610
RC	6	1 01	00	03	Subventions et indemnités spécifiques au secteur public	0	0
RC	6	1 02	00	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour	212	212
CD	6	1 03	41	03	dépenses d'investissement y compris études Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel	1 766	1 766
RC		1 04	41	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour	1 303	1 303
Re		1 01	11	0.5	dépenses d'investissement y compris études Subvention au secteur public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la	1 505	1 303
RC	6	3 02	00	03	nature et de la ruralité	265	265
RC	6	5 01	24	03	(Nouveau) Subvention aux organismes dépendant de la Communauté française pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	23	23
CD	7	2 01	00	03	Aménagement ou construction de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	570	530
CD	7	2 02	00	03	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	44	44
RC	7	4 01	41	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEMNA	65	65
RC	7	4 02	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD (Agriculture et Ruralité)	422	422
CD	7	4 03	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques aux activités de contrôles du bien-être animal	50	50
CD	7	4 05	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD	43	43
					Totaux pour le Titre II.	6 446	6 416
					Totaux pour le programme 15.03.	75 597	76 077
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	— 843	— 843
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	2 171	2 644
					Programme 15.04.		
					Aides à l'Agriculture		
					Titre I Dépenses courantes		
RC	1	2 03	00	04	Achats de biens et de services non durables spécifiques au programme (dont études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion,) et au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	1 252	1 252
RC	1	2 04	00	04	Achats de biens et services informatiques non durables dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	6 038	6 038
RC	2	1 01	00	04	Intérêts relatifs à la mobilisation des moyens financiers destinés à l'organisme payeur en	100	100
RC	3	1 01	12	04	application des Règlements européens Aides aux investissements agricoles pour les rédactions et suivi de plan	25	500
							200
RC	3	1 02	12	04	Aide régionale aux éleveurs pour la transformation ou la commercialisation de produits issus de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation	0	0
RC	3	1 04	12	04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013	0	0
RC RC	3	1 04 1 06	12 00	04 04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013 Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage	0 1 000	0 1 002
RC	3 3 3	1 04	12 00 00	04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013	0	0
RC RC RC	3 3 3 3	1 04 1 06 1 07	12 00 00 00	04 04 04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013 Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 -	0 1 000 15 000	0 1 002 14 000
RC RC RC RC	3 3 3 3	1 04 1 06 1 07 1 09 1 13	12 00 00 00 00	04 04 04 04 04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013 Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020	0 1 000 15 000 8 300 18 600	0 1 002 14 000 12 000 16 000
RC RC RC RC RC	3 3 3 3 3	1 04 1 06 1 07 1 09 1 13	12 00 00 00 12	04 04 04 04 04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013 Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 (Modifié) Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et aides à la diversification Cofinancement PDR 2014 - 2020	0 1 000 15 000 8 300 18 600 5 700	0 1 002 14 000 12 000 16 000 4 000
RC RC RC RC RC	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	1 04 1 06 1 07 1 09 1 13 1 14 1 15	12 00 00 00 12 12	04 04 04 04 04 04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013 Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 (Modifié) Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et aides à la diversification - Cofinancement PDR 2014 - 2020 Aides à l'installation des jeunes agriculteurs ransitoire	0 1 000 15 000 8 300 18 600 5 700	0 1 002 14 000 12 000 16 000 4 000
RC RC RC RC RC	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	1 04 1 06 1 07 1 09 1 13	12 00 00 00 12 12 12 12	04 04 04 04 04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013 Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 (Modifié) Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et aides à la diversification Cofinancement PDR 2014 - 2020	0 1 000 15 000 8 300 18 600 5 700	0 1 002 14 000 12 000 16 000 4 000
RC RC RC RC RC RC	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	1 04 1 06 1 07 1 09 1 13 1 14 1 15 1 16	12 00 00 00 12 12 12 12 12 32	04 04 04 04 04 04 04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013 Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 (Modifié) Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et aides à la diversification - Cofinancement PDR 2014 - 2020 Aides à l'installation des jeunes agriculteurs, mesure transitoire Aides à l'établissement de plans agri-environnementaux	0 1 000 15 000 8 300 18 600 5 700 0 300	0 1 002 14 000 12 000 16 000 4 000 0 300
RC RC RC RC RC RC RC RC	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	1 04 1 06 1 07 1 09 1 13 1 14 1 15 1 16 1 17	12 00 00 00 12 12 12 12 12 32 32	04 04 04 04 04 04 04 04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013 Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 (Modifié) Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et aides à la diversification - Cofinancement PDR 2014 - 2020 Aides à l'installation des jeunes agriculteurs, mesure transitoire Aides à l'établissement de plans agri-environnementaux Aide exceptionnelle en faveur de l'agriculture Aide en matière de conseil agricole Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 -	0 1 000 15 000 8 300 18 600 5 700 0 300 1 000	0 1 002 14 000 12 000 16 000 4 000 0 300 1 000
RC RC RC RC RC RC RC RC	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	1 04 1 06 1 07 1 09 1 13 1 14 1 15 1 16 1 17 1 18	12 00 00 00 12 12 12 12 12 32 32	04 04 04 04 04 04 04 04 04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013 Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 (Modifié) Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et aides à la diversification - Cofinancement PDR 2014 - 2020 Aides à l'installation des jeunes agriculteurs, mesure transitoire Aides à l'établissement de plans agri-environnementaux Aide exceptionnelle en faveur de l'agriculture Aide en matière de conseil agricole	0 1 000 15 000 8 300 18 600 5 700 0 300 1 000 0	0 1 002 14 000 12 000 16 000 4 000 0 300 1 000 0 595
RC	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	1 04 1 06 1 07 1 09 1 13 1 14 1 15 1 16 1 17 1 18	12 00 00 00 12 12 12 12 32 32 32 12	04 04 04 04 04 04 04 04 04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007-2013 Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014-2020 (Modifié) Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et aides à la diversification Cofinancement PDR 2014 - 2020 Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et aides à la diversification Cofinancement PDR 2014 - 2020 Aides à l'établissement de plans agri-environnementaux Aide exceptionnelle en faveur de l'agriculture Aide en matière de conseil agricole Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique Aides à la conversion à l'aquaculture BIO (cofinancement FEAMP) (Modifié) Aides pour moyen de protection contre les espèces protégées (cofinancement	0 1 000 15 000 8 300 18 600 5 700 0 300 1 000 0	0 1 002 14 000 12 000 16 000 4 000 0 300 1 000 0 595
RC	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	1 04 1 06 1 07 1 09 1 13 1 14 1 15 1 16 1 17 1 18 1 19 1 20	12 00 00 00 12 12 12 12 32 32 12 12	04 04 04 04 04 04 04 04 04 04	de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013 Aides aux groupements agricoles, à l'encadrement et au démarrage Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020 Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 (Modifié) Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et aides à la diversification Cofinancement PDR 2014 - 2020 Aides à l'installation des jeunes agriculteurs, mesure transitoire Aides à l'établissement de plans agri-environnementaux Aide exceptionnelle en faveur de l'agriculture Aide en matière de conseil agricole Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique Aides à la conversion à l'aquaculture BIO (cofinancement FEAMP)	0 1 000 15 000 8 300 18 600 5 700 0 300 1 000 0 595	0 1 002 14 000 12 000 16 000 4 000 0 300 1 000 0 595

itiaux	Crédits i					
Crédits	Crédits	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	3-4	A.B.	1-2	Nouveau Ministre
de liquidation	d'engagement					ordon-
						nateur
		nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs	d'investisser	nme d'ir	i = progran	
480	480	Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR 2014 - 2020	00 04	12 00	33	RC
3 600	3 600	Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR 2014 - 2020	00 04	01 00	34	RC
25	25		00 04	02 00	34	RC
14 500	14 500	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds wallon des calamités agricoles"	00 04	01 00	41	RC
10	0	Subventions pour l'exécution du programme de distribution de fruits et légumes dans les écoles (Cofinancement européen)	00 04	03 00	41	RC
10	0	Intervention pour le soutien à la consommation de produits laitiers dans les établissements scolaires de Wallonie (Règlement CE 1234/2007)	00 04	04 00	41	RC
75	75	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	01 04	04 01	43	RC
1 500	1 500	Dépenses résultant de l'exécution de décisions de non apurement et de non remboursement en matière de dépenses FEOGA Garantie, FEAGA et FEADER et en matière de frais de stockage, et de non recouvrement de créances sur le compte de l'Organisme payeur	01 04	01 01	45	RC
650	650	(Nouveau) Intervention de la Région wallonne pour l'exécution du programme européen à destination des écoles	24 04	02 24	45	RC
77 666	78 795	Totaux pour le Titre I.				
		Titre II Dépenses de capital				
		Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C.	00 04	04 00	01	RC
459	394	Solde au 1er janvier				
157	157	Recettes de l'année en cours				
616	551	Disponible pour l'année				
157	157	Dépenses à charge du Fonds				
459	394	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Aides aux zones défavorisées et soumises à des contraintes agri-environnementales-				
4 000	4 000	Cofinancement PDR Exécution de la garantie en principal, intérêts et charges accessoires en matière d'emprunts	12 04	04 12	51	RC
250	250	en agriculture	22 04	05 22	51	RC
(0	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013	12 04	07 12	51	RC
300	300	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics	00 04	02 00	63	RC
1 000	0	1	42 04	03 42	63	RC
345	345	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics - Mesure d'accompagnement -	00 04	04 00	63	RC
124	124	Prélèvement kilométrique Achats de biens meubles informatiques durables spécifiques au programme	22 04	01 22	74	RC
12-	14	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme et au Système Intégré de				RC
6 190	5 190	Gestion et de Contrôle (SIGEC) Totaux pour le Titre II.				
83 856	83 985	Totaux pour le programme 15.04.				
_	_	Dont programme d'investissement				
157	157	Dont fonds budgétaires				
459	394	Solde des fonds budgétaires au 31 décembre				
		Programme 15.11.				
		Nature, Forêt, Chasse-pêche				
		Titre I Dépenses courantes				
		(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie	00 11	01 00	01	RC
(0	Solde au 1er janvier				
1 252	1 252	Recettes de l'année en cours				
1 252	1 252	Disponible pour l'année				
1 252	1 252	Dépenses à charge du Fonds				
(0	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre				
		Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais		01 11	12	RC

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur				Ш			
	i = progra	тте а	l'inves	tissem	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
RC	12	2 02	00	11	Etudes, relations publiques, assurances spécifiques, honoraires avocats, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, organisation examen de chasse, ainsi que le précompte mobilier sur les locations de chasse et le précompte immobilier relatifs aux bois et forêts	1 174	1 174
RC	12	2 03	30	11	Etudes et contrats de service pluriannuels Entretien et amélioration des forêts domaniales, des réserves naturelles domaniales, des	675	675
RC	12	2 05	30	11	priscicultures et frayères, frais de fonctionnement du comptoir wallon des matériels forestiers de reproduction, amélioration cynégétique, entretien et amélioration des chasses de la couronne	700	700
RC	12	2 07	11	11	Etudes et conventions d'étude, frais de réunions, information, éducation dans le cadre de Natura 2000	90	90
RC	12	2 08	30	11	Entretien et amélioration des sites Natura 2000 dans les réserves naturelles et les forêts domaniales	214	214
RC	12	2 09	00	11	Avances de fonds aux comptables extraordinaires des services extérieurs de la DNF	928	928
RC	12	2 10	00	11	Avances de fonds aux comptables extraordinaires dans le cadre du fonctionnement du Comptoir forestier et du Service de la Pêche	200	200
RC	33	3 01	00	11	Subvention au secteur autre que public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	1 192	1 192
RC	33	3 03	00	11	Subventions au secteur autre que public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	0	0
RC	33	3 04	00	11	Subventions aux Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage	88	88
RC	33	05	00	11	Subventions au secteur autre que public pour la recherche et la vulgarisation en matière de gestion durable (accords cadres 2014-2019)	740	808
RC		07		11	Subvention au secteur privé pour activités de formation	400	418
RC	33	08	00	11	Subvention en matière de dynamisation de la gestion forestière	0	0
RC	33	3 10	00	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	375	383
RC	33	3 11	00	11	Subventions et indemnités au secteur autre que public	387	394
RC	33	3 12	00	11	Subventions pluriannuelles au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life	0	0
RC	34	1 01	41	11	Indemnisation de dégâts des espèces protégées	200	200
RC	34	1 04	00	11	Subventions et indemnités aux particuliers dans le cadre d'entretien de haies, d'arbres d'alignement et de vergers	0	5
RC	41	01	40	11	Dotation au Conseil économique et social de la Région wallonne en vue d'assurer le secrétariat des Commissions de conservation des sites Natura 2000 et des Conseils supérieurs wallons de la pêche et de la chasse	0	100
RC	43	01	00	11	Subventions au secteur public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	400	400
RC	43	3 02	00	11	Subventions pour l'Office Economique wallon du Bois	540	547
RC	43	3 03	22	11	Subventions au secteur public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	0	0
RC	43	3 04	22	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	1 309	1 309
RC	43	06	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	2 156	2 156
RC		07		11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	0	45
RC	43			11	Subventions en matière de dynamisation de la gestion forestière Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de	0	0
RC	44	01	00	11	gestion durable (accord cadre 2015-2019)	560	560
RC	45	5 01	00	11	Contribution de la Région walonne à la fondation Forêt de Soignes	15	15
RC	45	5 02	40	11	Contribution au fonctionnement du Secrétariat national des espèces exotiques invasives Totaux pour le Titre I.	65 13 710	65 13 968
					Titre II Dépenses de capital	13 /10	13 708
RC	0	02	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)		
					Solde au 1er janvier	2 688	2 710
					Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année	174 2 862	174 2 884
					Dépenses à charge du Fonds	174	174
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2 688	2 710

							(En milliers EU
Nouveau		4 D			L I B E L L E S	Crédits	<u>initiaux</u>
Ministre	1-2	A.B.	3-4		LIBELLES	Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur						0.0	1
	i = progra	mme d	'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
RC	01	03	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)		
					Solde au 1er janvier	911	911
					Recettes de l'année en cours	79	79
					Disponible pour l'année	990	990
					Dépenses à charge du Fonds	79	79
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	911	911
RC	01	04	00	11	Acquisitions, travaux de restauration et d'entretien dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - PDR	636	636
RC	01	05	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr		
					Solde au 1er janvier	0	0
					Recettes de l'année en cours	165	165
					Disponible pour l'année	165	165
					Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	165 0	165 0
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre		ľ
RC	52	2 01	10	11	Subventions au secteur autre que public en vue de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts, du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	30	26
RC	52	2 03	10	11	Subventions au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life - en matière de protection de la nature	120	221
RC	52	2 05	00	11	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	0	0
RC	53	01	10	11	Subventions aux particuliers en matière de ressources forestières, de nature et d'aménagement cynégétique (plantation haies,)	460	460
RC	63	01	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers et de protection de la nature, en faveur du développement de la pisciculture, en matière d'aménagement cynégétique	10	10
RC	63	05	21	11	Subventions aux pouvoirs organisateurs de parc naturel en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels	350	350
RC	70	01	10	11	Travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles, dans les chasses de la couronne, ainsi qu'en matière de pisciculture, de frayères et d'aménagement cynégétique	985	985
RC	70	02	10	11	Travaux d'aménagement dans les forêts, réserves domaniales	128	148
RC		03		11	Travaux d'aménagement dans les sites Natura 2000 domaniaux	100	114
RC	70	04	00	11	Avances de fonds aux comptables extraordinaires des services extérieurs de la DNF relatives aux travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles, dans les chasses de la couronne, ainsi qu'en matière de piscicultures, de frayères et d'aménagements cynégétiques	388	388
RC	70	05	00	11	Acquisitions et travaux de restauration et de gestion dans les réserves naturelles domaniales et les terrains domaniaux situés dans les sites Natura 2000 dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - PDR	0	0
RC	i 71	01	10	11	Acquisition par la Région de forêts, de réserves naturelles et de frayères	200	300
RC		03		11	Acquisition par la Région de forces, de reserves naturenes et de frayeres Acquisition de la Région de sites Natura 2000	0	300
RC		04		11	Acquisition par la Région de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement	0	50
RC	7.4	01	,,	11	européen - PDR Achat de biens meubles durables dans le cadre du Life intégré	50	50
					Achat de biens meubles durables spécifiques aux ressources forestières, aux réserves		
RC	74	06	00	11	naturelles domaniales, à la chasse, pêche, aux chasses de la couronne	460	460
					Totaux pour le Titre II.	4 335	4 916
					Totaux pour le programme 15.11.	18 045	18 884
					Dont programme d'investissement	200	300
					Dont fonds budgétaires Solda des fonds budgétaires au 31 décembra	1 670 3 599	1 670 3 621
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	3 399	3 621
					Programme 15.12.		
					Espace rural et naturel Titre 1 Dépenses courantes		
					Title L. Depoises courumes		
RC	01	01	00	12	Dépenses de toute nature relatives à la représentation à la Grande Région	100	100

						Crédits	initiaux
Nouveau	_	A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon- nateur	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = progra	тте с	d'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
RC	01	03	00	12	Dépenses relatives à la création d'espaces de co-working et de bureaux partagés en zone rurale	0	511
RC	12	2 02	00	12	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participations à des séminaires et colloques, frais de	584	592
RC	12	2 03	30	12	réunion, assurances spécifiques, précomptes Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme	1 971	2 567
RC	13	2 05	30	12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie ainsi que l'entretien des espaces verts publics	3 373	3 373
RC		2 08		12	Avances de fonds aux comptables extraordinaires dans le cadre de l'entretien des espaces	178	178
RC		2 09			verts publics domaniaux (Nouveau) Gestion des espèces exotiques envahissantes	0	0
RC		1 04		12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	46	46
RC	31	02	00	12	Subventions en matière de développement durable de l'espace rural	0	24
RC		3 01		12	Subvention au secteur autre que public en matière de développement rural, d'espaces verts et	664	664
RC	33	3 04	00	12	de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale Subvention à la Fondation Rurale de Wallonie	3 630	3 630
RC	33	3 06	00	12	Subventions au secteur autre que public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	0
RC	33	8 07	00	12	Subvention au secteur autre que public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	0
RC	33	09	00	12	Subventions au GREOA pour ses actions en matière de développement rural	228	130
RC	33	3 10	00	12		75	75
RC	41	01	00	12	Subventions au secteur public pour l'étude de l'espace rural par la cartographie de l'occupation des sols et par la télédétection spatiale des états de surface	250	152
RC	41	02	00	12	Subvention à Gembloux ABT Ulg pour l'étude de l'espace rural par la révision de la carte numérique des sols de Wallonie	130	252
RC	41	03	00	12	Subventions au secteur public en matière de développement durable de l'espace rural	0	0
RC	41	04	00	12	Subvention à la cellule d'analyse et de prospective en matière de ruralité (CAPRU)	114	114
RC	41	05	00	12	Subvention à Gembloux ABT ULG pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (PROJET GISER)	155	155
RC	41	06	12	12	Subvention à l'UCL pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (Projet GISER)	155	155
RC	43	01	00	12	Subventions au secteur public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	334	418
RC	43	3 02	00	12	Subventions au secteur public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	46
RC	43	3 03	30	12	Subventions au secteur public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	60	60
RC	43	3 04	00	12	Subventions aux communes et aux provinces dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	10	10
CD	43	05	22	12	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	1 268	1 421
					Totaux pour le Titre I.	13 325	14 673
					Titre II Dépenses de capital		
RC	01	02	00	12	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole		
					Solde au 1er janvier	4 171	4 466
					Recettes de l'année en cours	757	757
					Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds	4 928 757	5 223 757
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 171	4 466
RC	52	2 01	10	12	Subventions au secteur autre que public en vue de l'aménagement d'espaces verts publics	137	137
RC	52	2 02	10	12	Subventions au secteur autre que public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	0	0
RC	i 63	3 01	21	12	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux d'aménagements et d'acquisition d'espaces verts publics et au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	1 000	1 345

							Crédits	initiaux
Nouveau Ministre		1.2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-		1-2 sec	n° ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur		500	oran					4
	i = j	progra	mme d	l'inves.	tissen	ent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
						Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux d'amélioration de la voirie		
RC	i	63	04	21	12	agricole et la création de réserves d'eau d'intérêt agricole et l'établissement de dispositifs destinés à la protections contre l'érosion des terres agricoles et à la lutte contre les	1 800	2 100
						inondations et coulées boueuses dues au ruissellement		
						Subventions aux pouvoirs et organismes publics pour des opérations innovantes ou		
RC		63	05	21	12	transcommunales d'amélioration du cadre de vie rural, de gestion du territoire rural ou de	2 000	0
						développement rural		
RC	i	63	06	21	12	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de développement rural	14 000	14 000
n.c.		(2	0.0	21	12	Subventions en matière de services de base à la population et d'aides à la création d'ateliers	0	200
RC		63	08	21	12	ruraux en matière de développement rural - Cofinancement européen - PDR	0	300
RC		63	09	12	12	Subventions aux pouvoirs publics pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie	400	400
						en milieu rural Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur		
RC		63	10	12	12	l'aménagement foncier de biens ruraux - part subsidiable	1 000	533
RC			01		12	Travaux d'aménagement dans les espaces verts publics domaniaux	866	866
RC		71	02	10	12	Acquisitions de terrains par la Région Travaux et études en matière de cours d'eau non navigables et de wateringues, y compris la	148	148
RC	i	73	01	21	12		2 218	2 218
						première catégorie		
RC		73	02	00	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part subsidiable	0	486
RC		72	03	21	12	Travaux et études en matière de cours d'eau et de wateringues pour l'amélioration des	90	96
						habitats aquatiques		
RC RC			06		12 12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	241 45	376 45
KC		/ -	00	00	12		73	43
						Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part non subsidiable avances remboursables et		
RC		85	02	34	12	règlement des soldes créditeurs des comptes des propriétaires, usufruitiers et exploitants au	1 565	1 565
						terme des opérations d'aménagement foncier de biens ruraux		
						Totaux pour le Titre II.	26 267	25 372
						Totaux pour le programme 15.12. Dont programme d'investissement	39 592 19 018	40 045 19 663
						Dont fonds budgétaires	757	757
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	4 171	4 466
						Programme 15.13. Prévention et Protection : Air, Eau, Sol		
						Trevention et Procedon : All, Eau, Soi		
						Titre I Dépenses courantes		
CD		12	01	00	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DEE, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et	984	1 252
						colloques, frais de réunions		
CD		12	02	00	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DPA, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et	46	46
						colloques, frais de réunions		
CD		12	03	30	13	Etudes et contrats de services pluriannuels spécifiques au programme du DEE	1 519	1 551
CD			05		13	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme du DPA	79	79
RC		12	06	11	13	1 1 0	0	0
CD		12	10	11	13	Dotation au CESW pour frais administratifs et de personnel du Comité de Contrôle de l'Eau, du Comité d'experts pour l'agrément des systèmes d'épuration individuelles et de la	359	359
						Commission des eaux de surface	207	
CD			03		13	Dotation à la SPAQuE	5 889	5 889
RC			02		13	Subventions contrats de rivière	1 936	1 926
RC RC			03 04		13 13	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural Aides pour la mesure 10 du programme agri-environnement	782 0	782 40
RC			05		13	Subventions à l'encadrement des méthodes agro-environnementales en application de la	1 505	1 505
KC		33	US	vv	13	convention-cadre	1 303	1 303
RC		33	06	00	13	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses actions en matière agro-environnementale et la valorisation des matières organiques	300	300
WB		35	02	40	13	Intervention dans le fonctionnement des commissions Escaut et Meuse ainsi que dans le	190	190
		55				Comité de coordination du district hydrographique du Rhin	150	170

					П		Crédits i	nitiaux
Nouveau Ministre	1	-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-			ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur			orun	500				<u>1</u>
	i = pro	gran	nme d	'inves	tissem	ent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CD		40	01	00	13	Dotation de fonctionnement à l'Agence wallonne de l'Air et du Climat en matière d'Air	6 274	6 274
CR		40	03	00	13	Dotation de fonctionnement à l'AWAC - climat	2 325	2 325
CR		41	01	00	13	Dotation à l'AWAC pour participation au financement international des politiques	7 000	7 000
CK		71	01	00	15	climatiques - Cop21	7 000	7 000
RC		45	01	23	13	Subventions et indemnités au secteur public en matière de gestion de l'espace rural	165	165
						Totaux pour le Titre I.	29 353	29 683
						Titre II Dépenses de capital		
						Tire II. Depended the culpital		
CR		01	02	00	13	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements		
CK		01	02	00	15	climatiques	110.270	110.270
						Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours	118 370 37 645	118 370 37 645
						Disponible pour l'année	156 015	156 015
						Dépenses à charge du Fonds	37 645	37 645
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	118 370	118 370
CD	i	01	03	00	13	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement	110 570	110 370
CD		01	05	00	10	Solde au 1er janvier	125 404	166 963
						Recettes de l'année en cours	65 756	65 756
						Disponible pour l'année	191 160	232 719
						Dépenses à charge du Fonds	31 756	36 756
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	159 404	195 963
CD	i	01	04	00	13	Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau		
						Solde au 1er janvier	509	620
						Recettes de l'année en cours	500	500
						Disponible pour l'année	1 009	1 120
						Dépenses à charge du Fonds	500	500
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	509	620
RC		51	01	00	13	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	6	6
CD		63	01	00	13	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection de l'environnement	8	8
CD	i	73	01	41	13	Dépenses d'investissement en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles	0	0
CD		74	06	00	13	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEE	65	65
CD		74		00	13	Achat de biens meubles durables spécifiques au DPA	5	5
CD		81	04	41	13	Intervention financière dans le capital de la SPGE	0	0
						Totaux pour le Titre II.	69 985	74 985
						Totaux pour le programme 15.13.	99 338	104 668
						Dont programme d'investissement	32 256	37 256
						Dont fonds budgétaires	69 901	74 901
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	278 283	314 953
						Programme 15.14.		
					Ш	Police et contrôle		
						Titre I Dépenses courantes		
RC		12	01	00	14	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de l'UAB, de la Direction des Contrôles	190	190
						Achat de biens et services non durables spécifiques au programme, analyses, relations		
CD		12	02	00	14	publiques, documentation, participation à des séminaires, frais de réunions, y compris frais de fonctionnement des services SOS pollutions	844	849
CD		43	01	22	14	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les agents constatateurs	143	143
						Totaux pour le Titre I.	1 177	1 182
						Titre II Dépenses de capital		
						Achat de biens meubles durables spécifiques au programme de l'UAB, de la Direction des		
RC		74	01	00	14	Contrôles	143	143

						Crédits i	nitiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur		or can	500				
	i = progra	mme d	l'inves.	issem	ent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CD	74	1 06	00	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme (Environnement)	148	148
					Totaux pour le Titre II.	291	291
					Totaux pour le programme 15.14.	1 468	1 473
					Dont programme d'investissement	-	_
					Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	
					Solue des Johas orageaures da 51 decembre		
					Programme 15.15.		
					Politique des déchets-ressources		
					Titre I Dépenses courantes		
					Et. d		
CD	12	2 01	11	1 7	Etudes, fourniture de biens, de services et prestations intellectuelles y compris les études et actions de sensibilisation en matière de gestion des déchets	1 586	1 500
					Etudes, fourniture de biens, services et prestations intellectuelles, ainsi que relations		
CD	12	2 02	11		publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions dans	725	725
					le cadre de la gestion des déchets Frais de fonctionnement du secrétariat permanent de la Commission interrégionale de		
CD	12	2 03	11	15	l'emballage	293	293
CD	12	2 04	11	15	Valorisation des déchets ménagers et non ménagers.	7 815	7 815
CD	12	2 05	11	15	Fourniture de biens et services liés à la gestion informatique des informations concernant le	471	571
					transfert et l'élimination de déchets Frais de contentieux relatifs à la taxation et à la perception de la taxe sur les déchets		
CD	12	2 06	11		ménagers	10	10
CD	33	8 01	00		Mesures de soutien au secteur autre que public en matière de valorisation des déchets	1 000	950
CD	,	, 01	00	15	ménagers et non ménagers	1 000	930
CD	33	02	00	15	Subventions pour la réalisation des études indicatives en matière de stations-services	0	0
CD	33	03	00	15	Subventions au secteur autre que public en faveur de la prévention des déchets	0	0
CD	33	04	00		(Nouveau) Mesures de soutien au secteur privé en matière de gestion des sols	0	0
CD	43	8 01	22	15	Mesures de soutien aux pouvoirs locaux en matière de valorisation des déchets ménagers	6 000	6 000
CD CD		3 03 3 04		P	Subvention aux CPAS en matière de gestion des déchets-ressources Subvention aux intercommunales en matière de gestion des déchets-ressources	0	0
CD		5 01		P	Subvention aux universités en matière de gestion des déchets-ressources	0	0
O.D			-		Totaux pour le Titre I.	17 900	17 864
					· ·		
					Titre II Dépenses de capital		
CD	01	01	00	15	(Modifié) Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets		
					Solde au 1er janvier	57 347	61 595
					Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année	36 910 94 257	36 910 98 505
					Dépenses à charge du Fonds	28 327	28 327
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	65 930	70 178
CD	7,	1 01	22	15	Achat de machines, mobilier, matériel, y compris moyens de transport, pour la gestion	1 150	1 150
CD.	l '	. 01			informatisée des déchets	1 130	1 130
CD	81	01	42		Apports de capitaux et avances récupérables en matière de valorisation des déchets ménagers et non ménagers	0	0
					Totaux pour le Titre II.	29 477	29 477
					Totaux pour le programme 15.15.	47 377	47 341
					Dont programme d'investissement	-	_
					Dont fonds budgétaires	28 327	28 327
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	65 930	70 178
						400.076	507.530
					Totaux pour la division organique 15. Dont-crédits de liquidation non limitatifs	498 276	507 530 1
					Dont-creaus de tiquidation non timitatijs Dont programme d'investissement	51 474	57 219
					Dont fonds budgétaires	101 655	106 655
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	354 548	396 321
4 .					·		

					(En milliers EUI
				Crédits	initiaux
Nouveau	A.B.		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2 n° 3-4			Crédits	Crédits
ordon-	sec ord. sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = programma d'inva	eticea	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
	i programme a inve	lisser	nen/ m - creans de nquidation non timilatifs		
			Division organique 16.		
			Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie		
			Programme 16.01.		
			Fonctionnel		
			Titre I Dépenses courantes		
AG	11 03 00	01	Rémunérations et allocations du personnel	47 698	47 698
AG	11 04 00		Rémunérations et allocations du personnel du Grognon	1 308	1 308
AG	11 05 00	01	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	4 586	4 586
			Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais		
AG	12 01 00	01	de réunions	12	12
CR	12 02 00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques du Département de l'Energie	76	95
CD	12 04 02	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à moins d'un an (Aménagement du territoire)	0	0
CD	12 05 02	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à plus d'un an (Aménagement du territoire)	0	0
DB	12 11 00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques du Département du Logement	381	381
CR	12 13 00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO4	53	53
			Totaux pour le Titre I.	54 114	54 133
			Titre II Dépenses de capital		
CR	74 01 00	01	Achat de biens meubles durables	10	10
			Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de		
DB	74 02 00	01	la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0
CR	74 03 00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO4	110	110
			Totaux pour le Titre II.	120	120
			Totaux pour le programme 16.01.	54 234	54 253
			Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
			Dont programme d'investissement	_	_
			Dont fonds budgétaires	_	_
			Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
			Programme 16.02.		
			Aménagement du territoire et urbanisme.		
			Titre I Dépenses courantes		
CD	01 01 01	02	Dépenses relatives au personnel de la Cellule de Développement territorial	852	852
CD	12 01 00		Dépenses de toute nature relatives au fonctionnement et à l'activité de la CDT	5	10
			Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de		
CD	12 02 00	02	formation, frais de fonctionnement et frais de réunions	819	808
CD	12 03 30	02	Etudes Opérationalisation, suivi et évaluation du schéma de développement de l'espace régional,	159	134
CD	12 04 30	02	révision des plans de secteur (études préalables, connexes ou complémentaires, réalisations, actions de sensibilisation et information)	815	815
CD	12 05 30	02	Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens	0	0
CD	12 06 11	02	Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens nouvelle programmation 2014-2020	0	0
CD	12 07 30	02	Etudes et publications relatives au Ravel (CAW)	0	0
CD	12 09 11	02	Achat de biens meubles non durables et prestations de service liés à des projets géomatiques	0	0
			et informatiques (y compris internet)	-	
CD	12 10 11	02	Honoraires d'avocats, frais de commissions et d'experts juridiques	750	750
CD	12 11 11	02	Dotation au CESW pour les frais administratifs et de personnel de la Commission d'Avis en matière de recours, les frais de la Commission régionale d'Aménagement du Territoire et les frais de la commission d'agrément des auteurs de projet	405	405
CD	12 12 11	02	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques. Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	610	610
		1	Departement de l'Amenagement du Territoire et de l'Ofbanisme		

Progression of Investors Progression P							Crédits	initiaux
	Ministre		n°			LIBELLES		Crédits de liquidation
CD	nateur	i = progra	mme i	d'inves	ticeon	nant / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CD 12 16 11 02 Dépenses en lien avec la stratégie numérique (dématérialisation des permis durbanisme) 435 CD 30 01 00 02 Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnièse- cuationnements Subvertitions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens 0 CD 33 03 00 02 Subvertitions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens 0 CD 33 05 00 02 Subvertitions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens 0 CD 33 07 00 02 Subvertitions de conjoéens 0 CD 33 08 00 02 Subvertitions de conjoéens 0 CD 33 08 00 02 Subvertitions de conjoéens 0 CD 33 08 00 02 Subvertitions de conjoéens 0 CD 33 09 00 02 Subvertitions de conjoéens 0 CD 33 09 00 02 Subvertitions de conjoéens 0 CD 34 01 00 02 Subvertitions de conjoéens 0 CD 34 01 00 02 Exécution de jugements aux parc institutes programmes curopéens de cospération 0 CD 41 01 00 02 Exécution de jugements aux parc institutes programmes curopéens de cospération 0 CD 41 01 00 02 Exécution de jugements aux parc institutes programmes curopéens de cospération 0 CD 41 04 00 02 Subvertitions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels 12 CD 41 04 04 02 Subvertitions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels curopéens 0 CD 43 01 22 02 Subvertitions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens 0 CD 43 04 22 02 Subvertitions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens 0 CD 43 04 22 02 Subvertitions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens 0 CD 45 01 24 02 Subvertitions aux communes peur couronnels de des programmes 1 18 19 CD 45 01 04 02 Subvertiti	CD				_		0	0
CD	CD	12	15	00	02	Dépenses de fonctionnement transversales - part du département aménagement	265	265
CD	CD	12	16	11	02	Dépenses en lien avec la stratégie numérique (dématérialisation des permis d'urbanisme)	435	0
CD	CD	30	01	00	02		500	500
Subventions aux organismes chargés du secrétariat et de la coordination dans le cadre des programmes opérationnels européens Subventions aux organismes chargés du secrétariat et de la coordination dans le cadre des programmes opérationnels européens Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme CD 33 08 00 02 Exacution de jugements aux parc naturels pour les missions d'aménagement du territoire Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme CD 33 09 00 02 Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes européens de coopération CD 34 01 00 02 Execution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités - dossiers CD 41 01 00 02 Execution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités - dossiers CD 41 02 00 02 Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens CD 41 04 60 02 Subventions aux organismes universitaires CD 41 04 60 02 Subventions aux organismes universitaires CD 41 07 40 02 Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes européens de coopération territorial Subventions aux organismes publics chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 EADER	CD	33	02	00	02		0	0
CD	CD	33	03	00	02	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	755	1 180
CD	CD	33	05	00	02		0	0
CD	CD	33	06	00	02		390	390
CD	CD	33	07	00	02		0	125
CD	CD	33	08	00	02		0	0
CD	CD	33	09	00	02		250	250
Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens 0	CD	34	01	00	02		0	0
CD	CD	41	01	00	02	Dotation au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle	12	12
CD	CD	41	02	00	02		0	0
CD	CD	41	03	00	02	Subventions aux organismes universitaires	0	0
CD 41 07 40 02 Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2014-2020 CD 43 01 22 02 Subventions aux communes pour couvrir les dépenses relatives à la conception et la mise en oeuvre des outils nécessaires à la décentralisation-participation en aménagement du territoire CD 43 02 22 02 Subventions aux pouvoirs publics subordonnés et autres organismes publics en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme CCATM CATU (Modifié) Subventions aux communes pour l'élaboration de dossiers de base de révision de plan de secteur d'initative communale et de schémas d'orientation locale (y compris les rapports sur les incidences environnementales) CD 43 05 22 02 (Nouveau) Subventions aux communes en matière d'aménagement du territoire, en ce compris en lien avec les "quartiers nouveaux" Subventions aux organismes universitaires CD 52 01 10 02 Subventions aux organismes universitaires CD 63 02 21 02 Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre de la politique foncière régionale CD 63 04 21 02 Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre de la politique foncière régionale CD 71 01 00 02 Acquisition par la Région de biens immobiliers dans le cadre de la politique foncière régionale CD 74 01 00 02 Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement 5 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	CD	41	04	60	02		121	121
CD	CD	41	06	40	02		0	0
CD 43 02 22 02 oeuvre des outils nécessaires à la décentralisation-participation en aménagement du territoire CD 43 02 22 02 Subventions aux pouvoirs publics subordonnés et autres organismes publics en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme CCATM CATU (Modiffé) Subventions aux communes pour l'élaboration de dossiers de base de révision de plan de secteur d'intiative communale et de schémas d'orientation locale (y compris les rapports sur les incidences environnementales) CD 43 05 22 02 (Nouveau) Subventions aux communes en matière d'aménagement du territoire, en ce compris en lien avec les "quartiers nouveaux" CD 45 01 24 02 Subventions aux organismes universitaires CD 52 01 10 02 Subventions aux organismes universitaires CD 63 02 21 02 Subventions de première installation aux maisons de l'urbanisme CD 63 04 21 05 Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre de la politique foncière régionale CD 71 01 00 02 Acquisition par la Région de biens immobiliers dans le cadre de la politique foncière régionale CD 74 01 00 02 Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement 5 0 100 100 100 100 100 100 100 100 100	CD	41	07	40	02		0	0
CD	CD	43	01	22	02		651	1 023
CD	CD	43	02	22	02		6 200	6 200
CD	CD	43	04	22	02	plan de secteur d'intiative communale et de schémas d'orientation locale (y compris les	705	705
CD	CD	43	05	22	02	(Nouveau) Subventions aux communes en matière d'aménagement du territoire, en ce	1 000	1 000
Totaux pour le Titre I.	CD	45	01	24	02	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2 410	2 507
CD 52 01 10 02 Subventions de première installation aux maisons de l'urbanisme 0 CD 63 02 21 02 Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre de la politique foncière régionale 0 CD 63 04 21 02 Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent 300 CD 71 01 00 02 Acquisition par la Région de biens immobiliers dans le cadre de la politique foncière régionale 0 CD 74 01 00 02 Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement 5 CD 74 06 00 02 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme 100						Totaux pour le Titre I.	18 109	18 662
CD 63 02 21 02 Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre de la politique foncière régionale 0 CD 63 04 21 02 Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent 300 CD 71 01 00 02 Acquisition par la Région de biens immobiliers dans le cadre de la politique foncière régionale 0 CD 74 01 00 02 Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement 5 CD 74 06 00 02 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme 100						Titre II Dépenses de capital		
CD 63 02 21 02 Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre de la politique foncière régionale 0 CD 63 04 21 02 Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent 300 CD 71 01 00 02 Acquisition par la Région de biens immobiliers dans le cadre de la politique foncière régionale 0 CD 74 01 00 02 Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement 5 CD 74 06 00 02 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme 100	CD	52	01	10	02	Subventions de première installation aux maisons de l'urbanisme	0	0
CD 63 04 21 02 Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent 300 CD 71 01 00 02 Acquisition par la Région de biens immobiliers dans le cadre de la politique foncière régionale 0 CD 74 01 00 02 Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement 5 CD 74 06 00 02 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme 100						·		0
CD 74 01 00 02 régionale 0 CD 74 01 00 02 Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement 5 CD 74 06 00 02 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme 100	CD				02		300	236
CD 74 01 00 02 Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement 5 CD 74 06 00 02 O2 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme 100	CD	71	01	00	02		0	0
	CD	74	01	00	02	-	5	5
GD	CD	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	100	100
	CD	74	07	00	02	Achat de matériel informatique spécifique	52	52
CD 74 08 00 02 Achat de biens meubles durables pour les commissions établies en matière d'aménagement du territoire 0	CD	74	08	00	02		0	0
CD 74 09 00 02 Achat de biens meubles durables spécifiques à la CDT 0	CD	74	09	00	02		0	0
Remise en état des lieux et exécution d'ouvrages ou de travaux d'aménagement en CD 85 01 32 02 application de l'article D.VII.14 du CoDT - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables 90	CD	85	01	32	02	application de l'article D.VII.14 du CoDT - Travaux exécutés pour compte de tiers -	90	40
CD 85 02 00 02 Acquisition par les pouvoirs locaux de parcelles dans le cadre du plan Habitat permanent et de la mise en œuvre des ZAC - Avances récupérables	CD	85	02	00	02	Acquisition par les pouvoirs locaux de parcelles dans le cadre du plan Habitat permanent et	0	0

nitiaux	Crédits i					
Crédits	Crédits	LIBELLES	3-4	A.B.	1-2	ouveau finistre
de liquidation	d'engagement		sec	ord. s	sec	ordon-
		(/ 1	<u></u>	11:	ļ L	iateur
		sement / nl = crédits de liquidation non limitatifs Démolition d'immeubles dans le cadre du plan habitat permanent - Travaux exécutés pour				
0	0	compte de tiers - Avances récupérables	00 02	03 00	85	AG
433	547	Totaux pour le Titre II.				
19 095 —	18 656	Totaux pour le programme 16.02. Dont programme d'investissement				
_	_	Dont fonds budgétaires				
_	-	Solde des fonds budgétaires au 31 décembre				
		Programme 16.03. Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés.				
		Titre I Dépenses courantes				
150	150	03 (Nouveau) Impôts, précomptes et taxes	50 03	01 50	12	CD
51	51	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de	00 03	02 00	12	CD
0	0	réunions, frais de fonctionnement 3 Etudes	30 03	03 30	12	CD
50	100	Relations publiques documentation participation à des séminaires et colloques frais de		04 00		DB
		fonctionnement, frais de réunions				
25	25	23 Etudes, organisation de séminaires et colloques		05 30 06 30		DB
1 295	1 295			06 30		CD DB
8	8			08 30		CD
94	94	Dépenses de fonctionnement transversales Part du département aménagement - Partie	00 03	15 00	12	DB
255	106	Subventions et indemnités au secteur privé, en ce compris le subventionnement aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement de sites à réaménager	32 03	01 32	31	CD
0	0	Dotation SPAQuE dans le cadre de la mission déléguée concernant la mise en œuvre du décret relatif à l'assainissement des sols pollués et aux SAED à réhabiliter	22 03	02 22	31	CD
125	125	Subventions et indemnités à des organismes privés menant des actions relatives à la "Politique de la Ville"	00 03	01 00	33	DB
630	630	33 Subventions à l'ISSeP pour la détermination des risques environnementaux de certains sites	40 03	01 40	41	CD
0	0	33 Subventions aux organismes publics en matière d'aménagement du territoire	40 03	02 40	41	CD
1 318	219	1	22 03	01 22	43	CD
41	86	Subventions et indemnités au secteur public en matière de rénovation et de revitalisation urbaine	22 03	03 22	43	DB
646	925	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un conseiller en rénovation 03 urbaine affecté aux missions d'assistance nécessaires à la commune pour la reconnaissance et la gestion d'une opération de rénovation urbaine	00 03	05 00	43	DB
7 964	7 964	Subventions et indemnités (personnel et fonctionnemnt) aux 5 grandes villes wallonnes en matière de « Politique des Grandes Villes" (contrat ville durable) (Mons, Charleroi, La Louvière, Liège, Seraing)	22 03	06 22	43	DB
5 000	5 000	Subventions et indemnités à 7 grandes villes wallonnes en matière de "Politique des Grandes	22 03	07 22	43	DB
17 652	16 778	Totaux pour le Titre I.				
		Titre II Dépenses de capital				
		(Modifié) Fonds budgétaire: Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale	00 03	01 00	01	CD
4 978	4 978	Solde au 1er janvier				
258	258	Recettes de l'année en cours				
5 236	5 236	Disponible pour l'année				
258 4 978	258 4 978	Dépenses à charge du Fonds				
49/8	0	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Provision pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif du réaménagement des sites à réaménager	00 03	02 00	01	CD
2 000	2 000	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles 03 découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économique désaffectés.	00 03	03 00	01	CD
6 150	6 150	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles	00 03	04 00	01	CD

							Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	l	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-		sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur		500	oru.	300				
	i = pr	ogra	mme d	'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CD		01	05	00		Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	19 000	19 000
CD		01	06	00	03	Interventions complémentaires par le biais d'une mission déléguée à la SOGEPA en faveur du réaménagement des friches industrielles et urbaines	0	0
CD		01	07	00		Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites à réaménager (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2., Action IV.2.B)	4 291	4 291
CD		01	08	00		Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites pollués (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2., Action IV.2.A)	5 198	5 198
CD		01	09	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites en reconversion (Plan Marshall 4.0 - Axe III –	0	0
CD	i	51	03	11	03	Mesure III.1.4) Subventions aux entreprises publiques en vue de l'assainissement et la rénovation des sites à réaménager	426	881
CD		51	04	11	03	Subventions aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au	0	0
CD	i	51	05	11	03	réaménagement des sites à réaménager (Modifié) Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)		
						Solde au 1er janvier	2 146	2 182
						Recettes de l'année en cours	100	100
						Disponible pour l'année	2 246	2 282
						<u>Dépenses à charge du Fonds</u> Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	100 2 146	100 2 182
DB		53	03	00	03	Subventions au profit de personnes physiques ou morales pour réaliser des travaux d'embellissement extérieur d'immeubles destinés principalement à l'habitation	50	80
DB	i	63	01	21	03	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de rénovation urbaine	6 707	6 707
DB	i	63	02	21	03	Subventions en vue de la revitalisation urbaine	2 149	3 061
CD		63	03	21	03	Subventions aux communes et aux C.P.A.S. en vue du réaménagement de sites à réaménager	425	2 285
DB		63	04	21		Programme exceptionnel d'intervention dans les zones d'initiative privilégiées	0	0
CD			05		03	Subventions aux communes et aux régies foncières communales dans le cadre de la politique	0	0
DB			06		03	foncière régionale Subvention annuelle à la Ville de Liège pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	3 200	3 200
DB		63	07	21	03	Subvention annuelle à la ville de Namur pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1 500	1 500
DB		63	09	21	03	Subvention annuelle à la ville de Mons pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1 500	1 500
DB		63	10	00	03	Subventions au profit de personnes morales de droit ou d'intérêt public pour réaliser des travaux d'embellissement extérieur d'immeubles destinés principalement à l'habitation	10	10
DB		63	12	21	03	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre du renforcement de l'attractivité urbaine	0	500
DB	i	63	13	21	03	Subventions à la ville de Namur pour des investissements en lien avec la fonction de capitale régionale	2 000	2 000
DB		63	15	00	03	Subvention aux pouvoirs et organismes publics subordonnés pour l'élaboration de plans d'aménagement ou de schémas directeurs, pour l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de biens immeubles, notamment d'espaces verts publics (exécution de décisions prises avant le 1er janvier 1987)	0	104
CD		63	16	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen Compétitivité régionale et emploi	0	0
CD		63	17	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen Convergence	0	0
DB		63	18	00	03	Subventions en matière de rénovation urbaine et de revitalisation urbaine - cofinancement régional du programme opérationnel "Convergence" 2007-2013	0	0
DB		63	19	00	03	Subventions en matière de rénovation urbaine et de revitalisation urbaine - cofinancement régional du programme opérationnel "Compétitivité régionale et emploi" 2007-2013	0	0
DB		63	20	00	03	Subventions à 7 grandes villes wallonnes pour des travaux d'investissemnt en matière de "politique des grandes villes"	0	0
CD		63	21	21	03	Subventions en matière de sites à réaménager – Cofinancement régional du programme	0	0
DB		63	22	21	03	opérationnel « FEDER 2014-2020 » - Axe 3, 4 et 5 Subventions FEDER 2014-2020 Axe III	0	0
		55			00		Ü	

						Crédits	initiaux	
Nouveau	Ι,		A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre		1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-		sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = n	rogra	nme d	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
DB	$\iota - \rho$		23		03	Subventions FEDER 2014-2020 Axe IV	0	0
DB			25		03	Subventions Feder 2014-2020 Axe I	0	0
DB			26		03	Subventions Feder 2014-2020 Axe V	0	0
CD	i	71	01	32	03	Acquisition par la Région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, travaux de	100	100
СБ	ı ı	71	01	32	03	réaménagement des bâtiments propriétés de la Région	100	100
CD	i	71	02	32	03	Acquisitions par la Région de terrains, équipements et frais connexes dans le cadre de la	0	0
						politique foncière régionale Acquisitions et travaux de réaménagement des sites de réhabilitation paysagère et		
CD		71	03	12	03	environnementale	0	0
DB		71	05	32	03	Acquisition par la région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, y compris	0	0
						aménagements	10	10
DB CD			01 06		03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	10 46	10 46
						Dépenses d'investissement transversales - Part du département aménagement - Partie	40	40
DB		74	15	00	03	"politique de la ville"	20	20
						Totaux pour le Titre II.	55 140	59 001
						Totaux pour le programme 16.03.	71 918	76 653
						Dont programme d'investissement	11 482	12 849
						Dont fonds budgétaires	358	358
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	7 124	7 160
						Programme 16.11.		
						Logement : secteur privé.		
						Titre I Dépenses courantes		
DB		12	02	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais	306	306
DB		12	03	00	11	de fonctionnement Frais de fonctionnement du Conseil supérieur du Logement	0	0
ЪБ						(Nouveau) Charges d'intérêts relatives à l'octroi des prêts identifiés sur AB 81.04 du		
DB		21	01	10	11	Programme16.11	0	0
DB		32	01	00	11	Aide à la location à destination des OFS	1 861	1 861
DB		32	02	00	11	Subventions - Appel à projet relatif à l'habitat permanent	0	0
DB		32	03	51	11	Projets Leader	0	0
DB		33	01	00	11	Subventions en faveur d'organismes ou groupements qui participent par leurs actions à la	375	375
						promotion et à l'aménagement du logement Dotation au Fonds du Logement destinée à couvrir les frais de fonctionnement des		
DB		33	02	00	11	organismes à finalité sociale	16 088	16 088
DB		22	03	0.1	11	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens-	0	0
						Programmation 2014-2020	-	
DB			04		11	Subvention au centre d'étude en habitat durable	625	625
DB			06		11	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	31	31
DB			07		11	Projet LEADER	279	133
DB		34	05	41	11	Allocations de départ, de déménagement, d'installation et de loyer (Contrat d'avenir)	11 500	11 500
DB		34	06	12	11	Provision en vue d'intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la	10 000	10 000
		- '				gestion du "prêt tremplin" - dossiers 2009	10 000	10 000
DB		34	07	41	11	Intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la gestion du "prêt jeunes"	0	0
DB		2.4	09	41	11		3 600	3 600
						Intervention de la Région dans la couverture d'une assurance contre la perte de revenus		
DB			10		11	(Nouveau) Soutien aux étudiants en kots	5 000	5 000
DB		34	11	41	11	(Nouveau) Allocation-loyer	5 000	5 000
CR		34	12	79	11	Bonification d'intérêts accordées aux prêts octroyés à l'intervention du F.R.C.E.	45	45
D.P.			12	41	ا ا	Intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la gestion du "prêt	1 500	1 500
DB		34	13	41	11	tremplin" (nouvelle formule)	1 500	1 500
DB		34	14	41	11	(Nouveau) Financement des frais pour la première acquisition	1 000	1 000
D.P.			0.1	40	١,,	Intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour soldes restants dûs		
DB		41	01	40	11	relatifs aux interventions régionales des années antérieures pour dépenses courantes	0	0
DB		41	04	40	11	Subventoion à la Société wallonne de Crédit social et au Fonds du logement des familles nombreuses pour frais de fonctionnement liés à la gestion des dispositifs Packs	0	0
DB		41	05	40	11	Dotation à la Société wallonne du Crédit social dans le cadre du Plan Bien-être	4	4

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur				Ш			
				tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
DB	43	01	00	11	Subventions aux relais sociaux dans le cadre de leurs missions de capteurs logement	100	100
DB	43	03	01	11	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens- Programmation 2014-2020	250	75
DB	45	01	00	11	Actions en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du	43	43
					logement Totaux pour le Titre 1.	57 607	57 286
					Titre II Dépenses de capital		
DB	51	01	11	11	Intervention dans la prise en charge des intérêts des écoprêts accordés par le Fonds du Logement Wallon et la Société Wallonne du Crédit Social	198	198
DB	51	02	11	11	Intervention en faveur du Fonds du Logement pour la prise en charge d'une annuité d'emprunt dans le cadre de la rénovation des logements de l'aide locative	152	152
DB	51	03	30	11	Prime en capital relative aux investissements sociaux du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie	25 147	25 147
DB	51	04	11	11	Subventions au Fonds du Logement wallon dans le cadre des programmes communaux du logement	2 109	2 296
DB	51	05	11	11		22 000	22 000
DB	51	08	11	11	Subventions au Fonds du Logement pour la prise en gestion ou en location de logements par les opérateurs immobiliers	4 594	2 351
DB	51	10	12	11		0	118
DB	51	11	12	11	Intervention dans la prise en charge des chèques logement en faveur de la SWCS	300	300
DB	52	01	10	11	Subventions aux personnes morales pour la création de logements de transit ou d'insertion (Contrat d'avenir)	850	700
DB		03		11		0	48
DB		03		11	Primes à la création de logements conventionnés Primes aux particuliers pour la réhabilitation, la restructuration ou l'acquisition de logements	0	27
DB		04		11	Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2	15 498	15 498
DB	53	05	10	11	*	150	150
DB	61	01	11	11	Intervention en faveur du Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie pour soldes restants dus relatifs aux interventions régionales des années antérieures-pour dépenses d'investissement	0	0
DB	61	02	11	11	Subvention pour dépenses d'investissement facilitant l'accès au logement - secteur privé	0	0
DB	61	03	11	11	Dotation spéciale à la Société wallonne du crédit social	6 000	4 000
DB	81	01	00	11	Avances remboursables aux organismes privés à finalité sociale pour la prise en gestion ou en location de logements inoccupés (CAW)	2 000	1 614
DB	81	03	00	11		150	150
DB	81	04	00	11	Avances remboursables pour aide à l'acquisition - prêts sociaux	50 000	50 000
					Totaux pour le Titre II.	129 148	124 749
					Totaux pour le programme 16.11. Dont programme d'investissement	186 755	182 035
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Duogramma 16 12		
					Programme 16.12. Logement : secteur public.		
					Titre I Dépenses courantes		
DB	01	01	00	12	Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement		
0.0	01	91	50	12	Solde au 1er janvier	41	41
					Recettes de l'année en cours	75	75
					Disponible pour l'année	116	116
					Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	75 41	75 41
D.P.	10	02	00	1.0	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais		
DB		02		12	de réunion et frais de fonctionnement	190	190
DB DB		02 04		12 12	Subvention loyer aux SLSP Aides aux sociétés de logement de service public	0 23 751	0 23 751
DB DB		06		12	Subvention de fonctionnement de la SWL	9 830	9 830
DB		10		12	Financement des référents sociaux et de leur encadrement	2 413	2 413

DB							Crédits	initiaux
Process Proc		_	_			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
The procurement of the control of the control of the process of the production on minutarity 1		sec	ord.	sec			a engagement	ае пqипаатоп
DB	710110117	i = progra	тте в	d'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
DB	DB	31	12	00	12	0	0	0
DB	DB	31	13	00	12		17	17
DB	DB	31	14	00	12	Subvention au logement social accompagné pour les SLSP	1 093	1 093
DB	DB	41	01	40	12		1 418	1 418
DB						Quote part dans le financement des programmes de transition professionnelle dans le secteur		781
DB	DB	41	04	40	12	Intervention régionale à verser au CRAC dans le cadre du financement alternatif de l'offre de	7 000	7 000
DB								1 026
DB	DB	43		22		Subventions au secteur public en matière de promotion, d'information et de sensibilisation		103
DB	DR	43	02	22	12	· ·	225	225
DB						1		0
DB	ВВ		05	00	12	·	Ü	47 922
DB								
DB						Titre II Dépenses de capital		
Data	DB	51	05	11	12		0	0
DB	22						44.150	20.405
DB	DB	51	10	11	12	publics (CAWA).	44 153	39 49 /
DB	D.P.	51	1.1	1.1	12	· ·	20.542	29 542
DB	ББ	31	11	11	12		29 342	29 342
Sociétés de logement de services publics Subventions aux SLSP pour la prise en gestion ou en location de logements 16						Dotation additionnelle à la Société Wallonne du Logement destinée au financement de		
DB	DB	51	12	11	12	7 7 7	29 036	29 036
DB	DB	51	14	11	12		16	16
DB	DB	51	15	11	12	Projets expérimentaux de créations de logements par les SLSP	0	660
DB	DB	51	16	00	12	Allocation travaux SLSP	100	100
DB	DB	63	01	21	12	Subventions aux pouvoirs publics pour la création de logements sociaux ou moyens	2 007	1 329
DB	DB	63	02	21	12	Subventions aux organismes publics pour la création de logement de transit ou d'insertion	1 134	1 134
DB	DB	63	03	51	12	Subventions aux organismes publics pour la démolition de bâtiments non améliorables	100	100
DB	DB	63	04	21	12		465	465
DB								497
DB								350
DB 63 10 21 12 Subventions pour dépenses d'investissment facilitant l'accès au logement - secteur public 0 DB 72 01 10 12 Travaux et dépenses liés au programme logement de l'ex-S.D.R.W. 5 DB 74 06 00 12 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme 0 DB 81 01 00 12 Avances remboursables dans le cadre du Community Land Trust 0 DB 81 02 12 Prise de participation dans le capital des sociétés immobilières de service public, de guichets de crédit social et de la SWL 1 DB 81 03 00 12 Avances remboursables aux pouvoirs publics en vue de l'équipement de terrains 0 DB 81 06 00 12 Avances remboursables pour construction 5 000 9 0 DB 81 07 41 12 Prise de participation dans le capital des sociétés de logement de service public 0 4 DB 81 08 00 12 Avances travaux SLSP 350 4 </th <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>250</th>								250
DB	DB	63	10	21	12	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0	0
DB	DB	72	01	10	12	Travaux et dépenses liés au programme logement de l'ex-S.D.R.W.	5	5
DB								0
DB	DB	81	01	00	12	Avances remboursables dans le cadre du Community Land Trust	0	0
DB	DB	81	02	12	12		1	1
DB	DB	81	03	00	12		0	0
DB 81 08 00 12 Avances travaux SLSP 350 4 Totaux pour le Titre II. 112 509 113 3 Totaux pour le programme 16.12. 160 433 161 2 Dont programme d'investissement —						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		9 920
Totaux pour le Titre II. 112 509 113 3	DB	81	07	41	12	Prise de participation dans le capital des sociétés de logement de service public	0	0
Totaux pour le programme 16.12. 160 433 161 2 Dont programme d'investissement —	DB	81	08	00	12	Avances travaux SLSP	350	470
Dont programme d'investissement —						•		113 372
							160 433	161 294
Dont tonds budgetaires 75								_
						Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	75 41	75 41
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre 41						Soiae aes jonas vuagetaires au 31 decembre	41	41

						Crédits i	initiaux
Nouveau		A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	G (II)	G (II)
Ministre ordon-	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	sec	ora.	SCC			и ендидетет	ue nquiaunon
	i = progra	mme d	l'invesi	issem	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
					Programme 16.21.		
					Monuments, sites et fouilles.		
					Titre I Dépenses courantes		
RC	41	04	40	21	(Modifié) Subvention à l'Agence wallonne du Patrimoine	41 128	41 128
RC	41	10	40	21	(Nouveau) Subventions à l'Agence wallonne du Patrimoine relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0
					Totaux pour le Titre I.	41 128	41 128
					Totaux pour le programme 16.21.	41 128	41 128
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					, , ,		
					Programme 16.31.		
					Energie.		
					Titre I Dépenses courantes		
					The Lagrange con units		
CR	01	01	00	31	Fonds budgétaire: Fonds Energie		
					Solde au 1er janvier	9 875	25 601
					Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année	13 750 23 625	13 750 39 351
					Dépenses à charge du Fonds	11 230	11 230
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	12 395	28 121
CR	12	02	00	31	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	575	592
CK	12	02	00	31	Etudes, relations puonques, documentation, participation a des seminantes et conoques		
CR	12	03	30	31	Etudes, frais et honoraires d'avocats	2 419	2 841
CR	12	04	30	31	Conventions avec des prestataires spécialisés pour la réalisation d'actions visant au renforcement de l'utilisation rationnelle de l'énergie (contrat d'avenir)	0	0
CR	12	05	30	31	Etudes et actions de sensibilisation en vue de favoriser la maîtrise de la facture énergétique - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.3.1	0	0
CR	12	06	30	31	Etudes et actions de sensibilisation visant à soutenir l'autoproduction d'énergie- Marshall 4.0	0	0
CR	12	07	00	31	Axe IV - Mesure IV.3.4 Frais de fonctionnement	8	8
CR		08		31	Location de services	0	0
CR	31	01	00	31	Subventions en faveur du secteur privé - Mise en œuvre d'accords de branche simplifiés-	5 000	3 000
CR	31	02	00	31	Marshall 4.0- Axe IV - Mesure IV.3.2 AMURE- Marshall 4.0- Axe IV - Mesure IV.3.2	2 500	1 625
CR		01		31	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur privé	783	2 104
CR		02			Projets Leader	329	467
					Participation de la Région wallonne aux actions dans le domaine de l'énergie menées par des		
CR	35	02	10	31	institutions internationales francophones (AIF-IFDD)	0	0
CR	35	03	10	31	Participation de la Région wallonne aux actions de l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)	47	47
CR	41	01	40	31	(Nouveau) Dotation à la CWaPE	1 800	1 800
CR	43	01	00	31	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur public	2 533	2 533
					Totaux pour le Titre I.	27 224	26 247
					Titre II Dépenses de capital		
			.		Intervention régionale en faveur du CRAC pour couverture des charges annuelles découlant		
CR	01	04	00	31	du financement alternatif des investissements à caractère énergétique dans les bâtiments publics et dans les écoles	9 000	9 000
CR	01	08	00	31	Actions cofinancées par les Fonds européens Convergence	0	0
CR		09		31	Actions cofinancées par les Fonds européens Compétitivité régionale et Emploi	0	0
CR		10			Projets Interreg	0	0
CK				21		-	
CR	01	11	υU	31	Actions cofinancées par les Fonds européens - programmation 2014-2020 - axe IV	0	0

						Crédits	initiaux
Nouveau		A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	I. L		11:	<u> </u>			
CR			t'inves 00	tissen 31	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs Subventions visant la recherche dans le domaine de l'énergie	695	475
CR CR		05		31	Subventions visant la recherche dans le domaine de l'energie Subventions de fonctionnement des entités locales (FRCE)	093	0
					Subventions en matière de politique de l'énergie pour les établissements scolaires et		_
CR	52	01	10	31	hospitaliers	70	694
CR	53	01	10	31	Subventions en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie	2 805	2 810
CR	53	02	10	31	Primes Energie- Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2	30 147	36 141
CR	63	02	21	31	Contrats, subventions ou transferts au secteur public en vue d'investissements matériels et immatériels, y compris les projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	3 116	4 322
CR	63	04	32	31	Contrats, subventions au secteur public dans le cadre de projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	0	0
CR	65	01	00	31	Contrats, subventions au secteur public dans le cadre de projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	0	0
CR	65	02	31	31	(Nouveau) Contrats, subventions au secteur public dans le cadre de projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	1 991	712
CR	74	06	00	31	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5
CR	81	01	12	31	Apports de capitaux et avances récupérables en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie (contrat d'avenir)	400	387
CR	81	03	12	31	(Nouveau) Actions de soutien au déploiement des infrastructures électriques	400	200
					Totaux pour le Titre II.	48 629	54 746
					Totaux pour le programme 16.31.	75 853	80 993
					Dont programme d'investissement		
					Dont fonds budgétaires	11 230	11 230
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	12 395	28 121
					Programme 16.41.		
					Première Alliance Emploi - Environnement.		
					Titre I Dépenses courantes		
CR	01	01	00	41	Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2		
					Solde au 1er janvier	23 258	23 258
					Recettes de l'année en cours	29 957	29 957
					Disponible pour l'année	53 215	53 215
					Dépenses à charge du Fonds	21 957	21 957
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	31 258	31 258
DB	01	02	00	41	(Nouveau) Initiatives visant à réduire drastiquement les coûts d'utilisation des logements	0	0
CR	01	03	00	41	Soutien à l'élaboration du contrat multisectoriel en matière d'économies d'énergie et de construction durable - Marshall 2.vert	0	0
JE	01	04	00	41	Actions destinées à la valorisation des projets de recherche dans les secteurs des économies d'énergie et de la construction durable - Marshall 2.vert	0	0
JE	01	07	00	41	Financement de la mise en œuvre d'un centre d'excellence dédicacé au développement durable (WISD) - Marshall 2.vert	0	0
JE	01	08	00	41	Actions de soutien au renforcement de la Recherche verte - Marshall 2.vert	0	700
JE	01	09	00	41	Actions de soutien au renforcement de l'économie verte (économie écosystémique, bourse aux déchets et labels "entreprises écosystémiques") - Marshall 2.vert	0	0
JE	01	12	00	41	Actions visant à adopter un programme de recherche en matière de technologies intelligentes (réseau électrique) - Marshall 2.vert	0	403
JE	01	13	00	41	Actions visant à promouvoir les éco-matériaux de construction - Marshall 2.vert	0	59
JE	01	. 14	00	41	(Nouveau) Actions visant à promouvoir les éco-matériaux de construction	277	198
DB	41	. 02	00	41	Financement de la poursuite du plan de rénovation et des procédures de créations et rénovation du parc de logements publics	22 419	22 419
CR	41	04	00	41	Soutien à la mise en œuvre de la gestion énergétique des bâtiments régionaux et locaux (UREBA)	6 971	6 971
DB	41	06	00	41	Plan de rénovation du parc de logements publics en vue d'améliorer la performance énergétique - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.1	0	0
CR	41	. 07	00	41	Plan de rénovation en vue de favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments du secteur public et du secteur non-marchand- Marshall 4.0 - Axe IV-Mesure IV.1.3	0	0

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = progra	mme o	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liauidation non limitatifs		
	progra	mme c	mres	issen	(Nouveau) Appels à projets visant la mise à disposition rapide de logements d'utilité		
DB	41	08	00	41	publique, de logements innovants (logements seniors/personnes handicapées connectées) et usufruit locatif social Prise en charge de l'annuité future vers la SWL (le cas échéant en PPP) dans le cadre de la mise en œuvre des appels à projets de financements alternatifs	0	0
					susmentionnés. Totaux pour le Titre I.	51 624	52 707
					· ·		
					Titre II Dépenses de capital		
CR	81	01	00	41	Avances remboursables Ecopack et Rénopack- Marshall 4.0- Axe IV- Mesure IV.1.2	65 000	65 000
					Totaux pour le Titre II.	65 000	65 000
					Totaux pour le programme 16.41. Dont programme d'investissement	116 624	117 707
					Dont fonds budgétaires	21 957	21 957
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	31 258	31 258
					Programme 16.42. Développement durable		
					20 voleppennon aut 1830		
					Titre I Dépenses courantes		
CD	01	01	00	42	Dépenses de toute nature dans le cadre du développement durable des compétences routes, voies hydrauliques, patrimoine et zones d'activités économiques	0	0
AG	01	02	00	42	Promotion du Développement Durable dans les services régionaux : marchés publics régionaux, et politiques d'achat durable - volet adjudicateurs régionaux	0	0
JE	01	03	00	42		0	28
AG	01	05	00	42	Actions de sensibisation au Développement Durable du personnel du SPW et OIP	0	0
WB	01	06	00	42	Soutien au développement des indicateurs de développement humain et d'empreinte	0	0
CD	01	07	00	42	écologique - Marshall (Modifié) Initiative de toutes natures en matière de développement durable et de transition	4 702	4 656
JЕ		09		42	écologique Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation	0	0
AG		15		42	et la créations d'emplois Actions de gestion et de suivi des performances sociales et environnementales au SPW	0	0
AG		19		42		0	0
AG		21		42	Alliance emploi environnement recentrée - développement durable	0	
CD		01		42	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	0
					(Développement durable) Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du département du développement		
CD		02		42	durable	40	40
AG DB		03 04		42 42	Promotion des investissements socialement responsables Plan Actions Achats publics responsables	57 0	38 0
AG		05		42	Plan Actions Achats publics responsables (Nouveau) Actions de sensibisation au Développement Durable du personnel du SPW et	29	29
AG		06		42	OIP (Nouveau) Actions de gestion et de suivi des performances sociales et environnementales au	48	29
AG		07		42	SPW (Nouveau) Dynamisation d'une mobilité plus durable au sein du SPW	41	41
AG			11	42	(Nouveau) Marchés publics durables et dumping social - cahiers de charges	10	10
AG		09		42	(Nouveau) Alliance emploi environnement recentrée - développement durable - marchés	231	163
AG	12	10	11	42	publics (Nouveau) Promotion du développement durable dans les services régionaux : marchés publics régionaux et politiques d'achats durables - volet adjudicateurs régionaux	104	75
DB	32	01	00	42	Subvention à la Société Wallonne du Crédit Social dans le cadre de l'opération Journal pour tous	0	172
DB	32	02	00	42	Subventionau Fonds Wallon du Logement dans le cadre de l'opération Journal pour tous	0	0
AG	33	01	00	42	Marchés publics durables et dumping social	150	180
AG	33	02	00	42	Soutien aux investissements socialement responsables	0	0

							Crédits	initiaux
Nouveau Ministre ordon- nateur		1-2 sec	A.B. n° ord.	3-4 sec		L I B E L L E S	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = pr	ogran	nme a	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CD		33	03	00	42	(Modifié) Subventions au secteur privé en matière de développement durable et de transition écologique	500	500
JE		33	04	00	42	(Nouveau) Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois - suivi et monitoring	10	10
AG		33	05	00	42	(Nouveau) Alliance emploi environnement recentrée - subventions	162	150
JE		45	01	00	42	(Nouveau) Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois - cartographie des centres de formation	20	20
						Totaux pour le Titre I.	6 104	6 141
						Titre II Dépenses de capital		
CD		01	01	00	42	(Modifié) Initiative de toutes natures en matière de développement durable et de transition écologique	125	125
CD		74	01	22	42	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Développement durable)	0	0
						Totaux pour le Titre II.	125	125
						Totaux pour le programme 16.42.	6 229	6 266
						Dont programme d'investissement	_	_
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
						Totaux pour la division organique 16.	731 830	739 424
						Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
						Dont programme d'investissement	11 482	12 849
						Dont fonds budgétaires	33 620	33 620
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	50 818	66 580

			Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	A.B. 1-2 n° 3-4	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec ord. sec		d'engagement	de liquidation
nateur				
-	i = programme d'inves	ement / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
		Division organique 17.		
		Pouvois locaux, action sociale et santé		
		Programme 17.01.		
		Fonctionnel		
		Titre I Dépenses courantes		
AG	11 03 00	Rémunérations et allocations du personnel	17 765	17 765
AG	11 04 00	Rémunérations et allocations du personnel des agents surnuméraires DGO5 non aff		0
AG	12 01 00	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et collo	ques, frais	38
		de réunions, Acquisition de petits matériels Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spé	cifiques -	
DB	12 02 00	programme de plus d'un an Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spé	cifiques -	80
AG	12 03 11	programme à plus d'un an	0	0
CR	12 05 00	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO5	24	24
WB	12 08 00	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	15	15
		Totaux pour	le Titre I. 17 894	17 922
		Titre II Dépenses de capital		
CR	74 01 00	Achat de biens meubles durables	10	10
CR	74 02 00	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO5	25	25
DB	74 03 00	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans la réalisation de projets informatiques spécifiques	e cadre de 500	300
RC	74 05 00	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans l réalisation de projets informatiques spécifiques	e cadre de 0	0
WB	74 06 00	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le	e cadre de	5
AG	74 07 00	réalisation de projets informatiques spécifiques Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans l	e cadre de	0
AG	74 07 00	réalisation de projets informatiques spécifiques Totaux pour l		340
		Totaux pour le program		18 262
		Dont crédits de liquidation non		_
		Dont programme d'inves		_
		Dont fonds bu Solde des fonds budgétaires au 31	ŭ.	
		Solue des Johas Duagetaires du 51	uecembre —	
		Programme 17.02.		
		Affaires intérieures		
		Titre I Dépenses courantes		
DB	12 02 00	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et collo	ques, frais 401	401
DB	12 03 00	de réunions Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	133	133
DB	12 04 30	Formation professionnelle du personnel communal et des mandataires	217	217
DB	12 06 30	Etudes, relations publiques, organisation de salons, documentation, participati séminaires et colloques, frais de réunion	ion à des	170
DB	12 08 00	Prais inhérents à l'organisation des élections d'octobre 2018	2 294	2 294
DB	12 09 00	Achat de biens meubles non durables - frais de fonctionnement de la cellule de vides compatibilités des mandats	érification 0	1
WB	12 10 00	2 Frais de fonctionnement de la cellule "Fonds des calamités publiques"	20	20
DB	12 11 11	Etudes, communication et actions de sensibilisation des Pouvoirs locaux à l'édonnées- Marshall 4.0 - Axe V - Mesure V.3.1	change de 143	112
DB	12 12 00	(Nouveau) Cadastre de mandats et des rémunérations et Registre des institutions	locales et 700	500
DB	31 01 11	supra-locales Subvention à l'intercommunale IMIO dans le cadre de la mutualisation inform	matique à 749	755
DB DB	33 01 00	destination des pouvoirs locaux Subventions et indemnités	484	484
DB	33 02 00	Subventions et indenimes Subventions pour des opérations pilotes de gestion supra-locale	268	268
DB	33 03 00	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)	33	33

					Crédits	initiaux
Nouveau	A.B.	1 2 4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	G ' I''	a th
Ministre ordon-	1-2 n° sec ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	Sec ora.	300			u engagement	ac iiquiaaiioii
	i = programme a	d'inves	tissem	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
DB	33 05	00	02	Subvention à l'ASBL T.R.W. Organisation dans le cadre de l'organisation des étapes du Tour de la Région wallonne	0	0
DB	33 07	00	02	Subventions pour les ADL	623	684
DB	33 09		02	Projets LEADER	0	0
DB	33 10	00	02	Convention sectorielle 2007-2010 - Dialogue Social Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles -Division "Fonds des calamités	300	300
WB	41 01	00	02	publiques"	5 460	5 460
DB	41 02		02	Subvention de fonctionnement au Centre régional d'aide aux communes	3 282	3 282
DB		40	02	Subvention de fonctionnement au Conseil régional de la formation	874	874
DB DB	41 04 43 01	40	02 02	Programme de transition professionnelle Subventions et indemnités	1 173 43	1 173 43
DB		11	02	Fonds des provinces	143 640	143 640
DB	43 03	11	02	Subventions à des intercommunales pour la mise en œuvre d'opérations de gestion supra-	0	0
DB	43 04	21	02	locale Fonds des communes	1 207 885	1 207 885
DB	43 05		02	Intervention spécifique en faveur de Namur capitale	3 822	3 754
DB	43 07	23	02	Intervention régionale complémentaire à verser au Compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées et des provinces (CRAC)	50 325	50 325
DB	43 09	11	02	Convention sectorielle 2005-2006	7 600	7 600
DB	43 10		02	Subventions dans les entités locales pour les plans e-communes ou assimilés	0	0
DB	43 11	22	02	Subventions pour la formation professionnelle du personnel des pouvoirs locaux	1 265	1 006
DB	43 13	22	02	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine des pouvoirs locaux dans le cadre des fonds structurels européens.	0	0
DB	43 14	22	02	Subventions aux communes pour des actions favorisant l'intégration sociale, l'entretien du patrimoine, et la sécurité, l'emploi et subventions aux communes pour les agences de développement local	2 792	2 124
DB	43 15	22	02	Compensation de la forfaitarisation des réductions du précompte immobilier en faveur des pouvoirs locaux	33 129	35 153
DB	43 17	22	02	Subventions aux communes et aux zones de police pour l'assistance aux victimes et pour les plans de cohésion sociale	25 140	25 140
DB	43 20	00	02	Financement complémentaire aux pouvoirs locaux - Plan Marshall	76 665	76 665
DB	43 22	22	02	COP 21-Aides à l'achat de véhicules non polluants ou adapttaion de véhicules aux normes environnementales	3 000	1 500
DB	43 23	22	02	Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique pour les commerçants ambulants et les forains	375	375
DB	43 24	22	02	Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique pour les mines, miniers et carriers	6 000	6 000
DB	43 25	22	02	Compensation pour les pouvoirs locaux dans le cadre de la suppression de la taxe sur les mâts, pylones et antennes	1 250	1 250
DB	43 26			Dotation au CRAC dans le cadre du refinancement du fonds des communes	28 539	28 539
DB		00	02	Dotation au Fonds Spécial de l'Aide Sociale (CPAS)	66 157	66 157
DB	43 28		02	Dotation complémentaire pour le mécanisme de garantie du Fonds des communes	3 370	3 370
DB	45 02	23	02	Transfert de compétences à la Communauté germanophone	26 734	26 734
DB	45 03	00	02	Subventions à des universités pour des projets à destination des pouvoirs locaux	0	0
				Totaux pour le Titre I.	1 705 055	1 704 421
				Titre II Dépenses de capital		
DB	61 02	41	02	Subvention au Centre régional d'aide aux communes pour l'achat de biens meubles durables	28	28
DB	61 03	41	02	Subvention au Conseil régional de la formation pour l'achat de biens meubles durables	28	28
DB	63 01	00	02	Subventions en capital dans le cadre de l'entretien des infrastructures publiques des pouvoirs subordonnés	0	0
DB	63 02	21	02	Subventions aux communes dans le cadre de l'amélioration du Vivre ensemblre et prévention du radicalisme	0	0
DB	74 06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	l ∟						
					nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs Achat de biens meubles durables - frais de fonctionnement de la cellule de vérification des		
DB	74	07	00	02	compatibilités des mandats	0	0
					Totaux pour le Titre II.	56	56
					Totaux pour le programme 17.02. Dont programme d'investissement	1 705 111	1 704 477 —
					Dont frog anime a investissement Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 17.11. Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire		
					ronuques transversates dans le domaine socio-santian e		
					Titre I Dépenses courantes		
AG	01	01	00	11	Provision pour l'indexation des emplois subsidiés et les accords du non marchand	5 677	5 677
AG	01	02	00	11	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR – FEADER	0	0
AG	12	01	00	11	Etudes diverses relatives à l'évolution des matières transférées en suite de la sixième Réforme de l'Etat	800	800
AG	12	02	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires non spécifiques	49	49
AG	33	01	00	11	· · · · ·	361	361
AG	33	02	00	11	Subventions aux organismes actifs en matière de lutte contre le sida	20	20
AG	33	03	00	11	Soutien à des initiatives diverses	120	120
AG	41	01	00	11	APE et PTP dans les services d'accueil et d'aide aux personnes (Marshall 2.vert)	0	0
\mathbf{AG}	41	02	00	11	Subventions accordées au FOREM pour des matières transversales	0	0
AG	43	01	00	11	Subventions aux communes pour des actions menées par des associations dans le cadre de la politique du Plan de Cohésion sociale	1 426	1 426
AG	43	02	00	11		90	90
					Totaux pour le Titre I.	8 543	8 543
					Titre II Dépenses de capital		
AG	51	01	00	11	Subvention d'équipement pour des initiatives transversales - secteur privé	0	0
AG	63	01	00	11		0	0
					Totaux pour le Titre II. Totaux pour le programme 17.11.	0 8 543	8 543
					Dont programme d'investissement	8 343	8 343
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programma 17 12		
					Programme 17.12. Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles		
					Titre I Dépenses courantes		
AG	01	01	00	12	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de la Santé dans le cadre des fonds structurels européens	0	0
AG	01	05	00	12	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine du handicap dans le cadre des fonds structurels européens	0	0
AG	41	01	40	12	<u> </u>	26 305	26 305
AG	41	02	40	12	Intervention en faveur du CRAC dans le cadre du plan de cohésion social - Politique de la Santé	9 140	9 140
AG	41	03	40	12	Soutiens à des missions particulières attribuées par le Gouvernement à l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP)	0	0
AG	41	04	40	12	Mise en oeuvre du programme de transition professionnelle	46	46
AG	41	07	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC - Politique de la Famille et des Ainés	4 700	4 700
AG	41	08	40	12	,	3 000	3 000
AG	41	09	00	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du Plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Ainés	3 290	3 290

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	l ∟			Ш			
	i = progra	тте а	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
AG	41	10	00	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre des emprunts complémentaires au plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Ainés	14 250	14 250
AG	41	11	12	12	Investissement dans les maisons de repos - Marshall 2.vert	1 000	1 000
AG	41	12	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du plan d'inclusion sociale - Politique des personnes handicapées	820	820
AG	42	2 01	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses frais de fonctionnement	50 922	50 922
AG	42	2 02	90	12	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	31 918	31 918
AG	42	2 03	90	12	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions règlementées	892 187	890 657
AG	42	2 04	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	6 299	5 857
AG	42	2 05	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	2 161	1 926
AG	42	2 06	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	0	0
AG	42	2 07	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives communes	3 780	3 700
AG	42	2 08	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0
AG	42	2 09	90	12	(NG) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	3 391 926	3 391 926
AG	42	2 10	90	12	(NG) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des	0	0
AG	45	5 01	00	12	Familles pour la gestion de ses missions règlementées Aide aux personnes âgées - Transferts à destination du SPF Sécurité sociale	131 176	131 176
					Totaux pour le Titre I.	4 572 920	4 570 633
					Titre II Dépenses de capital		
AG	62	2 01	10	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses investissements	1 100	1 100
AG	62	2 02	20	12	(NG) Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	16 536	16 536
AG	62	2 03	20	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	40 572	1 390
AG	62	2 04	20	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	5 110	2 585
AG	62	2 05	20	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	0	0
AG	62	2 06	20	12	(Nouveau) (G) Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	5 500	5 500
					Totaux pour le Titre II.	68 818	27 111
					Totaux pour le programme 17.12.	4 641 738	4 597 744
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires		_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 17.13.		
					Action sociale.		
					Titre I Dépenses courantes		
		0.1	00	13	A idealimentaine	00.5	00.5
AG AG		01			Aide alimentaire Fonds régional d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère	935 6 125	935 5 907
AG		03		13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le	0	0
0	Ů				cadre des fonds structurels européens		Ľ

						Crédits	initiaux
Nouveau		A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	G ' I''	a i in
Ministre ordon-	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	sec	ord.	sec			и ендидетені	ue iiquiuuiion
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	i = progra	тте а	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
AG	01	04	00	13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0
AG	01	05	00	13	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR – FEADER	0	0
AG	12	02	00	13	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires	224	258
DB	12	03	00	13	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et des colloques, frais de réunions	0	0
JE		04		13	Frais d'expertise, frais d'étude, frais de procédure, honoraires d'avocats	5	5
AG		01		13	Soutien à des initiatives dans le domaine de l'action sociale	1 037	1 020
AG		02		13	Subventions pour le financement de recherches dans le domaine social	0	0
AG AG		03		13	Subventions aux ASBL partenaires des relais sociaux en attente de constitution Subventions accordées aux initiatives locales d'intégration agréées en matière d'intégration	2 137	1 742
AG	33	05	00	13	des personnes étrangères ou d'origine étrangère Subventions accordées aux centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	5 766	5 176
AG	33	07	00	13	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires	26 961	26 860
AG		08		13	Subvention accordée à l'organisme d'interprétariat social chargé d'organiser l'offre	573	582
AG	33			13	dinterprétariat en milieu social Soutien à des services privés d'insertion sociale	1 747	1 669
AG AG		10		13	Subvention accordée à l'organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	94	93
AG		11		13	(Nouveau) Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences sexistes	600	400
DB	33	12	00	13	Soutien à des initiatives visant les CPAS (secteur privé)	0	0
AG		14		13	Subvention aux services d'aide et de soins aux personnes prostituées	663	672
AG	33	15	00	13	Subvention au Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté	48	48
AG	33	16	00	13	Subventions à l'ASBL "l'Observatoire du Crédit et de l'endettement"	525	524
AG	33	17	00	13	Subventions à des organismes de coordination et de documentation en matière sociale	200	207
AG	33	18	00	13	Soutien à des formations d'intervenants sociaux et de fonctionnaires	177	177
AG	33	19	00	13	Subventions aux centres de service social	7 392	7 342
AG	33	20	00	13	Soutien à des initiatives privées relatives à la médiation de dettes (Contrat d'avenir - Fiche nº46)	321	306
AG	33	23	00	13	Soutien à des initiatives privées en matière d'égalité des chances	307	318
AG	33	25	00	13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre du Fonds structurel européen FEADER	0	134
AG	33	26	00	13	Soutien aux Maisons Arc-en-Ciel en matière d'aide aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres	350	346
AG	41	01	40	13	Mise en oeuvre, dans le domaine de l'action sociale, des programmes de transition professionnelle	965	965
AG	41	02	40	13	Subventions accordées au FOREM en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	371	369
AG	43	01	52	13	Soutien à des initiatives particulières des centres publics d'action sociale et d'autres pouvoirs publics	1 429	1 432
AG		02		13	Subventions pour études, recherches et actions dans le domaine de la santé socio- environnementale - Secteur public	0	0
AG		03		13	Subventions aux provinces dans le cadre de la politique des gens du voyage	0	0
AG		04		13	Soutien à des initiatives publiques relatives à la médiation de dettes	3 373	3 335
AG AG		05		13	Subventions aux relais sociaux gérés par des organismes Subventions à des organismes publics dans le cadre des opérations "Eté solidaire, je suis	9 590 0	9 313 87
JE		08		13	partenaire" Subventions aux CPAS dans le cadre de l'intégration professionnelle des ayants droit à	12 511	12 511
AG	/13	09	52	13	l'intégration sociale Soutien à des services publics d'insertion sociale	2 528	2 528
AG AG	43			13	Soutien à des initiatives publiques en matière d'égalité des chances	741	741
AG		12		13	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons de vie communautaires - secteur public	2 365	2 483
JE	43	13	52	13	Subvention au CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires d'une aide sociale financière en application de la loi du 2 avril 1965 (Fédéral) - Art.60-61	4 652	4 652
JE	43	15	52	13	Subvention aux CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (Fédéral) - Art. 60-61	86 237	86 237
AG	45	01	24	13	Subventions à des organismes universitaires dans le domaine de l'Action sociale	0	0
AG	45			13	Contribution à la Commission nationale des Droits de l'Enfant	18	18
					Totaux pour le Titre I.	180 967	179 392

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1.2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	1-2 sec	n° ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	366	oru.	sec			a engagement	ac nquanton
	i = progra	тте а	l'inves.	issem	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
					Titre II Dépenses de capital		
					Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des		
AG	51	01	00	13	personnes fragilisées	45	45
AG	51	02	00	13	Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragillisées	0	0
AG	52	82	10	13	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur privé	75	75
AG	52	83	10	13	Subsides d'aménagement pour des ASBL partenaires des relais sociaux (CAW - F44)	0	0
AG	62	82	10	13	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur public	0	0
AG	63	01	03	13	Subsides d'équipement en faveur des Centres Publics d'Action Sociale et des relais sociaux	0	0
AG	63	02	03	13	Subsides en vue de l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de terrains pour les gens du	100	0
					voyage Totaux pour le Titre II.	220	120
					Totaux pour le programme 17.13.	181 187	179 512
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 17.14.		
					Crèches et petite enfance		
					Titre I Dépenses courantes		
AG	12	01	11	14	Achat de biens et services non durables spécifiques au programme	150	150
AG		05		14	Intervention financière en faveur du CRAC dans le cadre du financement alternatif des	4 600	4 600
					investissements dans les crèches Totaux pour le Titre I.	4 750	4 750
					Titre II Dépenses de capital		
					Ture 11 Depenses de capital		
AG	51	06	12	14	Subventions à des établissements d'utilité publique ou à des associations sans but lucratif pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions	739	601
AG	53	01	10	14	intéressant la naissance et l'enfance Primes Babypack	150	150
AG		01		14	Subventions à des pouvoirs publics pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	654	386
					Totaux pour le Titre II.	1 543	1 137
					Totaux pour le programme 17.14.	6 293	5 887
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Totaux pour la division organique 17.	6 561 306	6 514 425
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = pyogyg	mma d	l'impossit	incom	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
	i – prograi	пте и	invesi	issem	ent / ni – Creatis de tigutadion non timitatifs		
					Division organique 18.		
					Entreprises, emploi et recherche		
					Programme 18.01.		
					Fonctionnel		
					Titre I Dépenses courantes		
AG	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	31 001	31 001
AG	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais	27	27
JE	12	02	00	01	de réunions (Modifié) Dépenses informatiques courantes	65	37
JE		04		01	· / *	0	0
RC	12	05	00	01	Dépenses informatiques courantes (secteur formation agricole)	0	0
JE	12	06	30	01	Dépenses informatiques courantes (secteur Emploi et Formation)	0	0
CR	12	07	00	01		70	70
					Totaux pour le Titre I.	31 163	31 135
					Titre II Dépenses de capital		
CR	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	8	8
CR		02		01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO6	89	89
JE	74	03	00	01	Marshall 4.0 - Axe V.2.3 Financement de la modernisation informatique (DGO6)	800	800
JE	74	04	00	01	(Modifié) Acquisition de matériel, logiciels informatiques et maintenances associées dans le	770	854
0.2				• •	cadre de projets informatiques spécifiques	,,,	
JE	74	05	00	01	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques (secteur Economie)	0	0
JE	74	06	00	01	Acquisition de matériel, logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (secteur Emploi et Formation)	0	0
RC	74	07	00	01	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques (secteur formation agricole)	0	0
					Totaux pour le Titre II.	1 667	1 751
					Totaux pour le programme 18.01.	32 830	32 886
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 18.02.		
					Expansion économique.		
					Titre I Dépenses courantes		
JE	02	10	00	02	Provisionnement pour le démantèlement du site Nordion	860	860
JE	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais	147	147
					de réunions		
JE		05			Frais liés aux conventions du dossier NORDION	0	0
JE		03		02	Subvention à l'ASBL LIEGE CAREX	68	68
JE	31	04	32	02	Subventions pour la promotion de l'expansion économique	500	100
JE	31	08	02	02	Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir le développement de projets de coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale en matière d'animation économique - Interreg IV - Programmation 2007-2013	0	0
JE	31	10	02	02	Subventions cofinancées par le FEDER en vue de promouvoir les services d'appui avancés aux entreprises et à l'entrepreneuriat - PO « Transition » - Programmation 2014-2020	0	0

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i – progra	mma d	l'impag	ticcon	pent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
	ı = progra	тте а	inves	issen	Subventions cofinancées par le FEDER en vue de promouvoir les services d'appui avancés		
JE	31	11	02	02		0	0
JE	31	13	02	02	Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique – PDR 2014-2020	0	245
					Totaux pour le Titre I.	1 575	1 420
					Titre II Dépenses de capital		
JE	51	02	00	02	Primes à l'investissement destinées à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie, en application du décret du 11 mars 2004.	13 000	10 000
JE	51	03	00	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises	25 000	21 000
JE	51	05	00	02	Soutien de la compétitivité des entreprises - mesure carbon leakage (Marshall 4.0 - Axe IV-Mesure 4.3)	7 500	7 500
JE	51	06	12	02	Primes à l'investissement en application de la loi du 30 décembre 1970, telle que modifiée par le décret du 25 juin 1992, y compris la mise en oeuvre de l'article 42	0	1 866
JE	51	07	12	02	Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)		
					Solde au 1er janvier	102	102
					Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année	0 102	0 102
					Dépenses à charge du Fonds	0	0
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	102	102
JE	51	08	12	02	Primes à l'investissement - Equipements réduisant la consommation d'énergie et les émissions sonores de véhicules (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique)	12 000	12 000
JE	51	09	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.3)	0	0
JE	51	10	00	02	Stimulation de l'Investissement dans les entreprises existantes ou en création - Mesure 4.2.1 - FEDER - programmation 2014-2020	0	0
JE	51	13	00	02	Subventions au secteur privé en vue de la création d'ateliers de travail partagés privés (Actions prioritaires - mesure 3.4 - Zones franches rurales).	0	0
JE	51	14	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises - Zones franches urbaines (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	1 400
JE	51	15	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises - zones franches rurales (Marshall 2.vert - axe [IV]	0	1 500
JE	51	16	00	02	Stimulation de l'Investissement dans les entreprises existantes ou en création - Mesure 1.1.1. Aides à l'investissement cofinancées par l'Union Européenne (FEDER) -programmation	0	0
JE	51	17	00	02	2014-2020 (Modifié) Financement des programmes GALILEO	5 000	2 650
J.L	31	1/	50	UΔ	(Mourne) Financement des programmes GALILEO Totaux pour le Titre II.	62 500	57 916
					Totaux pour le programme 18.02.	64 075	59 336
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	102	102
					Programme 18.03.		
					Restructuration et développement.		
					Titre I Dépenses courantes		
JE	12	03	00	03	Commission permanente pour la restructuration des entreprises, en ce compris les frais d'études, d'hononaires	1 205	1 205
					Totaux pour le Titre I.	1 205	1 205
					Titre II Dépenses de capital		
JE	74	05	00	03	Achat de biens patrimoniaux Commission de restructuration des entreprises	30	30
JE	81	01	00	03	Opérations de valorisation immobilière visant à accélérer le processus de mobilisation du	2 000	2 000
		**			territoire régional	2 000	2 000

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec		sec			d'engagement	de liquidation
nateur	<u> </u>		1/:		ont / nl = m/dia Jaliani Jatian nan limitatifi		
	1				nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs Octroi des moyens d'actions aux organismes financiers ayant pour but la consolidation et le	4.7.000	44.000
JE	8.	1 02	00	03	développement des PME wallonnes	15 000	15 000
JE	8	1 03	00	03	Octrois de crédits et participations aux entreprises dans le cadre de leur développement et de leur restructuration	52 000	52 000
JE	8	1 04	00	03	Soutenir la valorisation industrielle des projets développés par les pôles de compétitivité (Marshall 4.0 -Axe II - Mesure 2.1)	55 000	55 000
JE	8:	1 05	00	03	Soutenir l'innovation, le développement et la croissance des entreprises (Marshall 4.0 -Axe II - Mesure 2.2)	25 500	25 500
JE	8:	1 06	00	03	Soutenir le développement de l'industrie 4.0 et du secteur numérique (Marshall 4.0 - Axe 5 - Mesure 5.1)	19 500	19 500
JE	8	1 07	00	03	Prêts et garanties dans le cadre des mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique	2 000	2 000
JE	8:	1 26	00	03	Cofinancement dans le cadre des programmes opérationnels "Transition" et "Zones plus développées" - FEDER 2014-2020	0	0
					Totaux pour le Titre II.	171 030	171 030
					Totaux pour le programme 18.03. Dont programme d'investissement	172 235	172 235
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 18.04.		
					Zonings.		
					Titre I Dépenses courantes		
CD	0	1 04	00	04	Dépenses de toute nature relatives au développement durable des zones d'activité économique	50	209
CD	12	2 02	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, précomptes immobiliers	350	350
CD	3	1 01	32	04	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses	350	350
CD	33	3 02	00	04		0	0
CD	4:	5 01	00	04	Subventions à des universités ou groupement d'universités dans le cadre du développement des zones d'activités économiques	0	0
					Totaux pour le Titre I.	750	909
					Titre II Dépenses de capital		
CD	0	1 02	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques	1 751	1 751
CD	0	1 03	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	12 049	12 049
CD	0	1 06	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques	10 862	10 862
CD	i 5:	1 03	11	04	(Marshall 2.vert - Axe IV) Intervention pour l'acquisition et l'aménagement de terrains et bâtiments industriels, artisanaux et de services ainsi que leurs voies d'accès	100	561
CD	i 5	1 05	11	04	Intervention pour infrastructures d'accueil des activités économiques (décret 11.03.2004)	8 443	14 607
CD	5	1 06	11	04	Intervention pour l'acquisition des terrains (décret 11.03.2004) dans les Z.A.E.	1 000	1 875
CD	5	1 09	11	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER) - programmation 2014-2020 - coopération territoriales (INTERREG V)	0	0
CD	5	1 14	00	04	, , ,	1 000	3 109
CD		1 15		04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER – programmation 2014-2020 – zone transition	0	0
CD	5:	1 16	00	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER – programmation 2014-2020 – région plus développée	0	0
CD	6	1 01	42	04	Actes et travaux de viabilisation au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques - UAP	2 124	170
		1 02	12	04	Opérations de rachat au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs	50	50

							Crédits	initiaux
Nouveau Ministre	1	-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-		_	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur								
	i = prog	gran	пте а	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
CD		61	03	42	04	Actes et travaux de redynamisation au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques - UAP	250	75
CD		63	01	53	04	Actes et travaux de viabilisation au sens du décret du 2 février 2017 relatif au	8 497	680
G.D.			0.2		0.4	développement des parcs d'activités économiques - Intercommunales Opérations de rachat au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs	200	200
CD		63	02	53	04	d'activités économiques - Intercommunales	200	200
CD		63	03	53	04	Actes et travaux de redynamisation au sens du décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques - Intercommunales	1 000	300
						Totaux pour le Titre II.	47 326	46 289
						Totaux pour le programme 18.04.	48 076	47 198
						Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	8 543	15 168
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
						Programme 18.05.		
						Politique économique, réseaux d'entreprises, coopération et encadrement.		
						Titre I Dépenses courantes		
JE		01	01	00	05	Projet pilote dans le cadre du développement d'une politique industrielle durable	0	0
JE		01	02	00	05		0	0
JE		01	03	00	05	Mise en œuvre d'actions collaboratives dans le cadre de programmes européens en lien avec la stratégie de spécialisation intelligente dans les Régions	0	0
JE		12	02	00	05	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	740	740
JE		12	04	30	05	Prestations de services, promotion, diffusion et valorisation des aides en matière	0	10
J.L		12	04	30	03	économique Soutien au développement des Pôles de compétitivité - frais de jury et de consultance	Ü	10
JE		12	10	11	05	(Marshall 4.0 - Axe II - Mesure 2.1)	0	0
JE		31	03	00	05	Subventions aux réseaux d'entreprise (décret)	1 056	600
JE		31	04	00	05	Subventions aux Cellules opérationnelles des Pôles de compétitivité (Marshall 4 - Axe II - Mesure 2.1)	0	0
JE		31	05	00	05	Subvention d'actions destinées à la diffusion et à la promotion de l'esprit d'entreprendre	0	80
JE		31	06	00	05	Subvention à l'ASBL Groupement de Redéploiement Economique	756	756
JE		31	09	00	05	Subvention à l'IDEA en vue de soutenir le plan de redéploiement du « Cœur du Hainaut,	630	630
						centre d'énergies » (Nouveau) Subvention de fonctionnement à la SC Centre d'entreprise et d'innovation		
JE		31	10	00	05	HERACLES	250	250
JE		31	15	00	05	Subvention à B.E. Fin S.A. pour la mise en œuvre de l'axe transversal économie circulaire de la politique industrielle wallonne - NEXT (Marshall 4.0 - Axe 4 - Mesure 4.4)	700	700
JE		33	02	00	05	Subvention à l'ASBL Comité de développement stratégique de la région de Charleroi	450	450
JE		33	12	00	05	Subvention à l'asbl Logistics in Wallonia pour le fonctionnement de la cellule de soutien logistique (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique)	750	750
JE		35	01	00	05	Participation à des associations ou consortia européens axés sur des problématiques industrielles et / ou d'innovation	25	25
JE		41	02	00	05	Subvention au F.N.R.S. pour le financement de conventions de recherche dans le secteur de	0	0
JE		41	03	40	05	l'économie wallonne Subvention à l'ASE - Faciliter l'entrepreunariat (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0
JE			05		05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour le financement de ses	1 559	1 559
JE			06		05	missions de base Subvention à l'ASE - Bourses développement durable (Marshall 2.Vert-Axe V)	0	0
JE			07		05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour le financement du Centre	0	0
JE			08		05	de référence Circuits courts Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) - Sensibiliser à l'esprit d'entreprendre (Marshall 4.0 - Axe I - Mesure 1.6)	1 444	1 444
JE		41	09	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour les frais de fonctionnement et d'accompagnement liés à la reprise du Fonds de participation	0	0
JЕ		41	10	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour la mise en œuvre d'une	350	350
						politque de soutein aux indépendants		

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre ordon- nateur	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = progra	mme d	'invesi	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
JE	41	11	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) - Accompagner le développement des entreprises (Marshall 4.0 - Axe II - Mesure 2.2)	3 556	3 556
JE	41	13	40	05	Subvention à l'Agence du Numérique (AdN)pour le financement de ses missions de base	3 901	3 901
JE	45	02	00	05	Subventions cofinancées par le FEDER (Programmes INTERREG V - programmation 2014 2020)	0	0
					Totaux pour le Titre I.	16 167	15 801
					Totaux pour le programme 18.05. Dont programme d'investissement	16 167	15 801
					Dont programme a investissement Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 18.06.		
					P.M.E. et Classes moyennes.		
					Titre I Dépenses courantes		
JE	01	01	01	06	Financement d'actions dans le cadre du Plan PME	4 850	4 000
JE	01	03	01	06	Financement d'actions dans le cadre du programme "Wallonie Commerce" (développement	3 000	2 150
JE	01	04	00	06	et soutien aux commerces) Financement du dispositif des aides de 1er niveau	5 000	3 500
JE		05		06	Cofinancement FEDER -Soutien a la différenciation - Axe I Economie (Programmation 2014-2020)	0	0
JE	01	06	00	06	Cofinancement FEDER - Soutien a l'innovation- Axe II Innovation (Programmation 2014- 2020)	0	0
JE	12	02	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais	332	332
JE	12	03	00	06	de réunions Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais	200	740
JE		04		06	de réunions - Direction des Implantations commerciales Dépenses de fonctionnement de la cellule de Recours sur Implantations Commerciales	14	14
JE	31	01	00	06	Subvention pour frais de fonctionnement de la Société de transmission d'entreprises	813	813
JE	31	02	00	06	wallonnes Agences de développement local (secteur privé)	0	0
JE		03		06	Subvention à la SOWALFIN destinée au développement d'une plate-forme pour	450	450
JE		04		06	investisseurs et entreprises Subventions à la Sowalfin destinées à couvrir ses frais de fonctionnement	2 364	2 364
					(Modifié) Subvention à la SOWALFIN destinée à couvrir les frais liés à la reprise du Fonds		
JE		05		06	fédéral de participation et provisions diverses Subventions destinées à soutenir des actions contribuant à la promotion de la création	15 031	14 147
JE	31	06	32	06	d'activités, à l'essor régional et à l'expansion économique	1 000	800
JE	31	07	00	06	Subvention complémentaire à la Sowalfin	1 100	1 100
JE	31	08	32	06	Primes d'emploi octroyées en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	10 000	9 000
JE	31	09	32	06	Primes à la consultance octroyées en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	0	1 500
JE		10		06	Primes à la qualité octroyées en exécution du décret du 11/03/2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	0	0
JE		11		06	Subvention de fonctionnement à l'ASBL CIDE-SOCRAN	225	225
JE		14		06	Subvention à l'ASBL Wallonie Design	203	203
JE		15		06	,	0	0
JE		16		06	Subvention au bureau d'accueil de tournage wallon	180	180
JE JE		17 20		06 06	Subvention permettant le fonctionnement du pôle de l'image Subvention à l'ASBL Logistics in Wallonia pour le projet Biolog Europe	795 0	795 0
JE		21		06	Subvention à l'Office Economique Wallon du Bois	252	252
JE	31	22	00	06	1	1 000	1 000
JE	31	23	00	06	Subvention complémentaire à l'IDEA en vue de soutenir le plan de redéploiement du « Cœur du Hainaut, centre d'énergies"	0	0
JE	31	28	00	06	Subventions octoyées dans le cadre de la politique des pôles de compétitivité (Marshall 4.0 - Axe II - Mesure 2.1)	0	0
JE	32	02	00	06	* * *	0	0
JE	41	02	00	06	innovations Programme de transition professionnelle	424	424

						Crédits	initiaux
Nouveau	l —	A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre ordon-	1-2	n°	3-4			Crédits d'anggament	Crédits de liquidation
nateur	sec	ord.	sec			d'engagement	ae nquiaanon
	i = progra	тте а	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
JE	41	03	00	06	Subvention à l'Université de Liège pour la réalisation d'une étude relative à l'intégration des concepts de créativité de conduite de projets et d'innovation	0	0
JE	41	04	00	06	concepts de creative de conduite de projets et d'innovation Subvention à l'Université de Liège dans le cadre de la politique de soutien aux PME visant à développer les réseaux d'innovation	0	0
JE	41	05	00	06	Subvention au CESW pour les frais liés au fonctionnement de l'Observatoire du Commerce	200	200
JE	41	06	00	06	Subvention à l'Agence Numérique en vue de couvrir les dépenses relatives à la maintenance applicative et corrective du logicile Logic et au développement d'une interface administrative	0	0
JE	43	02	22	06	Agences de développement local (secteur public)	0	0
					Totaux pour le Titre I.	47 433	44 189
					Titre II Dépenses de capital		
JE	51	01	12	06	Subventions à Wallimage pour le financement d'Oeuvres - Longs métrages de fiction, d'animation et documentaires et pour la production d'émissions télévisuelles	4 500	4 500
JE	51	04	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises.	72 163	62 698
JE	51	05	12	06	Aides aux PME dans le cadre de la politique e-business et consultance Rentic - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5. 1)	0	2 000
JE	51	07	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises (Marshall 2.vert - axe II)	0	0
JE	51	08	12	06	Subventions à des actions qui entrent dans le cadre du plan wallon d'aide au transport par voies navigables	5 000	3 000
JE	51	11	00	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites et moyennes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.3)	0	250
JE	51	12	00	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites et moyennes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.4 - zones franches rurales)	0	13
JE	51	14	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises - Zones franches urbaines (Marshall 2.vert - Axe II)	0	2 915
JE	51	15	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises - Zones franches rurales (Marshall 2.vert - Axe II)	0	1 797
JE	51	18	12	06	Subventions pour la création d'ateliers de travail partagé	0	20
JE	81	01	12	06	Intervention de la Région dans l'activité Prêts/Garanties de la SOWALFIN	2 500	2 500
					Totaux pour le Titre II.	84 163	79 693
					Totaux pour le programme 18.06.	131 596	123 882
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 18.11.		
					Programme 16.11. Promotion de l'Emploi.		
					Titre I Dépenses courantes		
JE	12	01	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	140	153
JE	31	06	00	11	Subventions aux structures de gestion de centre ville	115	115
JE	31	07	00	11	Marshall 4.0 - Axe 1.6 - Financement SAACE liées à l'entrepreneuriat féminin et à la post- création (DGO6)	150	150
JE	33	01	00	11	Subventions d'actions en matière d'emploi pour les ASBL	1 250	1 250
JE	33	02	00	11	Subventions des missions régionales pour l'emploi	2 430	2 430
JE	33	03	00	11	Subvention aux MIRE pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants	550	550
JE	33	05	00	11	Subventions d'actions diverses pour le secteur privé	50	100
JE	33	06	00	11	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne. Programmation 2014-2020 – Secteur privé	0	0
JE	33	07	00	11	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi	80	80
JE	33	09	00	11	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi	2 695	2 695
JE	33	- 11	00	11	Agences de développement local (secteur privé)	1 178	1 178

Nouveau Ministre						Crédits	initiaux
ordon-	1-2	A.B.	3-4		LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	sec	ord.	sec			u engugement	ие пципииноп
	i = progra	тте с	d'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
JE	33	12	00	11	Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur associatif	0	50
JE	35	01	00	11	Contribution de la Région wallonne au programme LEED de l'O.C.D.E.	35	35
JE	41	01	40	11	Subventions d'actions en matière d'emploi (secteur public)	50	100
JE	41	04	40	11	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne	0	0
JE	41	05	40	11	Programme de Transition Professionnelle	450	252
JE	41	06	00	11	Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur public	0	50
JE	41	07	00	11	Cofinancement wallon à l'axe LEADER du programme wallon de développement rural	0	5
JE	41	. 33	40	11	Subventions à l'IWEPS pour les dépenses de fonctionnement de l'Observatoire de l'emploi	28	33
JE	43	01	22	11	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne. Programmation 2014-2020 – Secteur public	0	0
JE		02		11	Agences développement local (secteur public)	1 158	1 158
JE	43			11	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances (secteur public)	21	25
JE	45	01	21	11	Dotation à la Communauté germanophone Totaux pour le Titre I.	33 577 43 957	33 577 43 986
					Tomus pour le Title I.	73 731	75 700
					Titre II Dépenses de capital		
JE	74	06	00	11	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	10	10
1					Totaux pour le Titre II.	10	10
					Totaux pour le programme 18.11.	43 967	43 996
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					D 4040		
1					Programme 18.12. Forem.		
					77% I D'		
1					Titre I Dépenses courantes		
JE	41	01	40	12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi	0	0
JE	41	. 01	40	12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier	0	0
JE	41	01	40	12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi		0 0
JE	41	. 01	40	12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année <u>Dépenses à charge du Fonds</u>	0 0 0	0
					Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0 0 0 0	0 0
JE	41	04	40	12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi	0 0 0 0 46 349	0 0 0 46 349
JE JE	41	04	40 40	12 12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0 0 0 0 46 349 90 833	0 0 0 46 349 90 833
JE JE JE	41 41 41	04 08 09	40 40 40	12 12 12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815	0 0 0 46 349 90 833 4 815
ЈЕ ЈЕ ЈЕ ЈЕ	41 41 41	04 08 09 11	40 40 40 40	12 12 12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425
JE JE JE	41 41 41	04 08 09 11 12	40 40 40	12 12 12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815	0 0 0 46 349 90 833 4 815
JE JE JE JE JE	41 41 41 41 41	04 08 09 11 12	40 40 40 40 40 40	12 12 12 12 12 12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386
JE JE JE JE	41 41 41 41	04 08 09 11 12 13	40 40 40 40 40	12 12 12 12 12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396
JE JE JE JE JE JE	41 41 41 41 41 41	04 08 09 11 12 13	40 40 40 40 40 40 40 40	12 12 12 12 12 12 12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi Subventions aux CISP Contrat d'insertion	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647
JE JE JE JE JE JE JE JE JE	41 41 41 41 41 41	04 08 09 11 12 13 14 20	40 40 40 40 40 40 40 40	12 12 12 12 12 12 12 12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi Subventions aux CISP Contrat d'insertion	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474
JE	41 41 41 41 41 41 41	04 08 09 11 12 13 14 20 21 23	40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40	12 12 12 12 12 12 12 12 12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi Subventions aux CISP Contrat d'insertion Subvention aux MIRE pour l'accompagnement dans le cadre du contrat d'insertion	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303
JE	41 41 41 41 41 41 41 41 41 41	04 08 09 11 12 13 14 20 21 23 24 25	40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 4	12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12	Fonds budgétaire: Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi Subventions aux CISP Contrat d'insertion Subvention aux MIRE pour l'accompagnement dans le cadre du contrat d'insertion Subvention pour l'Allocation Activation Subvention pour Primes et Compléments Subvention pour le Congé Education payé	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080
JE J	41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41	04 08 09 11 12 13 14 20 21 23 24 25 26	40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 4	12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1	Fonds budgétaire: Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi Subventions aux CISP Contrat d'insertion Subvention aux MIRE pour l'accompagnement dans le cadre du contrat d'insertion Subvention pour l'Allocation Activation Subvention pour Primes et Compléments Subvention pour le Congé Education payé Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080 9 903	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080 9 903
JE J	41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41	04 08 09 11 12 13 14 20 21 23 24 25 26 27	40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 4	12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1	Fonds budgétaire: Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi Subventions aux CISP Contrat d'insertion Subvention aux MIRE pour l'accompagnement dans le cadre du contrat d'insertion Subvention pour l'Allocation Activation Subvention pour Primes et Compléments Subvention pour le Congé Education payé Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi Subvention pour Outplacement	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080 9 903 577	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080 9 903 577
JE J	41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41	04 08 09 11 12 13 14 20 21 23 24 25 26 27 28	40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 4	12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1	Fonds budgétaire: Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi Subventions aux CISP Contrat d'insertion Subvention aux MIRE pour l'accompagnement dans le cadre du contrat d'insertion Subvention pour l'Allocation Activation Subvention pour Primes et Compléments Subvention pour le Congé Education payé Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi Subvention pour Outplacement Subvention pour le Fonds de l'expérience professionnelle	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080 9 903	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080 9 903 577 817
JE J	41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 4	04 08 09 11 12 13 14 20 21 23 24 25 26 27 28 29	40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 4	12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1	Fonds budgétaire: Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi Subventions aux CISP Contrat d'insertion Subvention aux MIRE pour l'accompagnement dans le cadre du contrat d'insertion Subvention pour l'Allocation Activation Subvention pour Primes et Compléments Subvention pour le Congé Education payé Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi Subvention pour Outplacement	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080 9 903 577 817	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080 9 903 577 817 297
JE J	41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 4	04 08 09 11 12 13 14 20 21 23 24 25 26 27 28 29 30	40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 4	12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1	Fonds budgétaire: Fonds budgétaire en matière d'emploi Solde au 1er janvier Recettes de l'année en cours Disponible pour l'année Dépenses à charge du Fonds Solde du fonds budgétaire au 31 décembre Plan d'accompagnement à l'emploi Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C. Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme Cellules de reconversion collective Maisons de l'emploi Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi Subventions aux CISP Contrat d'insertion Subvention aux MIRE pour l'accompagnement dans le cadre du contrat d'insertion Subvention pour l'Allocation Activation Subvention pour Primes et Compléments Subvention pour le Congé Education payé Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi Subvention pour Outplacement Subvention pour Dispenses pour formation et études	0 0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080 9 903 577 817 297	0 0 0 46 349 90 833 4 815 8 425 5 396 3 386 39 474 15 647 303 122 956 20 760 22 080 9 903

						Crédits i	initiaux
Nouveau	l	A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i = nrogra	mme e	l'inves	tice on	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
						195	100
JE	41	42	40	12	Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Emploi	175	175
					Totaux pour le Titre I.	402 705	402 705
					Titre II Dépenses de capital		
					Ture 11 Depenses de capital		
JE	61	01	00	12	Subvention pour les investissements du FOREM	1 997	1 997
JE	61	41	00	12	Marshall 4.0 - Axe V.2.3 - Financement de la modernisation informatique (FOREM)	1 750	1 750
						3 747	3 747
					Totaux pour le Titre II. Totaux pour le programme 18.12.	406 452	406 452
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 18.13. Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge		
					est assurée par l'intermédiaire du Forem.		
					·		
					Titre I Dépenses courantes		
					Dépenses inhérentes à la mise au point, au développement et au financement d'un programme de mise au travail sur la base du décret du 31 mai 1990 créant un programme de		
JE	41	01	40	13	promotion de l'emploi spécialement destiné aux chômeurs de longue durée dans le secteur	3 604	3 604
					non marchand		
JE	41		40	13	Dépenses inhérentes au programme de transition professionnelle	17 918	17 918
JE	41	06	40	13	Réforme du PRC Totaux pour le Titre I.	666 041 687 563	666 041 687 563
					Totaux pour le programme 18.13.	687 563	687 563
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		_
					2015		
					Programme 18.15. Economie sociale		
					Economic sociate		
					Titre I Dépenses courantes		
JE	12	02	30	15	Etudes, documentation, séminaires, réunions, frais de procédure et honoraires d'avocats	162	162
JE	12	03	11	15	Prestations de services, consultance et convention d'études	0	50
					Frais de fonctionnement, de séjour et de représentation, études et documentation pour le	4.5	
JE		05		15	Département du développement économique	47	47
JE	31	01	32	15	Subvention d'entreprises d'insertion	11 300	11 300
JE	31	02	00	15	Subventions dans le cadre du développement et de la promotion de l'économie sociale, dont en particulier les coopératives	2 950	3 550
JE	31	04	32	15	Subvention des Agences conseil	278	278
JE	31	05	32	15	Subvention pour frais de fonctionnement de la SOWECSOM	338	338
JE		06		15	Actions pilotes dans le secteur de l'Economie sociale	0	150
JE	31	07	32	15	Promotion de l'Economie sociale	236	300
JE	31	12	00	15	Subventions aux structures d'Economie Sociale actives dans le recyclage des déchets	205	205
JE	21	13	00	15	(Modifié) Promotion de l'Emploi dans les services de proximité dont décret IDESS (secteur	1 373	1 073
J.E.	31	13	00	15	privé)	1 373	1 075
JE	31	14	00	15	Financement de l'encadrement au sein des entreprises d'insertion agréées dans le cadre du décret IDESS	100	100
JE	31	15	00	15	Soutien aux projets d'accompagnement de bénéficiaires de micro-crédits	150	150
JE		16		15	Promotion de l'Emploi dans les services de proximité (secteur privé)	0	0
JE	31	21	00	15	Subvention à des Sociétés à finalité sociale immobilières dans le secteur de l'économie	190	190
					sociale Cofinancement FSE des actions de développement de l'économie sociale - programmation		
JE	31	23	00	15	2014-2020	0	515
JE	31	24	00	15	Promotion des nouveaux modèles économiques collaboratifs, coopératifs et créatifs	1 000	1 000
JE	31	25	UU	15	Soutien aux projets de micro-crédits coopératifs	500	500

							Crédits	initiaux
Nouveau Ministre		-2	A.B.	3-4		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-			ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	L			Ш				
\vdash	i = prog					nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs Actions relatives à l'introduction de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les		
JE		31	26	00	15	marchés publics en faveur des entreprises d'économie sociale	230	230
JE		31	27	00	15	Soutien aux fédérations sectorielles actives dans l'économie sociale	0	0
JE		31	28	00	15	Financement de l'asbl chargée d'assurer la représentation des entreprises d'économie sociale	225	225
JE		33	01	00	15	Subvention à l'asbl Réseau de lutte contre la pauvreté en Wallonie	31	31
JE		40	01	00	15	Subvention au CESW pour frais liés aux missions confiées dans le cadre de la Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale	125	125
JE		43	03	00	15	Promotion de l'Emploi dans les services de proximité (secteur public)	0	0
JE		43	04	00	15	(Modifié) Promotion de l'Emploi dans les services de proximité dont décret IDESS (secteur public)	1 330	1 130
						Totaux pour le Titre I.	20 770	21 649
						Titre II Dépenses de capital		
V N		٠.,	0.1	00	, [Intervention en faveur de la SA SOWECSOM dans le cadre de la mission déléguée "Fonds		, - 1
JE			01		15	d'économie sociale et durable"	15	15
JE		74	06	22	15	Acquisition de biens meubles durables Totaux pour le Titre II.	0 15	0 15
						Totaux pour le Titre II. Totaux pour le programme 18.15.	20 785	21 664
						Dont programme d'investissement		_
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
						Programme 18.16.		
						Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM		
						Titre I Dépenses courantes		
JE		41	30	40	16	Subvention pour le Contrôle de la disponibilité des chômeurs	21 541	21 541
		-				Totaux pour le Titre I.	21 541	21 541
						Totaux pour le programme 18.16.	21 541	21 541
						Dont programme d'investissement	_	_
						Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
						, ,		
						Programme 18.17.		
						Titres services - FOREM		
						Titre I Dépenses courantes		
						•		
JE			01		17	Subvention pour les Titres Services	432 668	432 668
JE		41	02	40	17	Subvention pour le fonds de formation Titres Services Totaux pour le Titre I.	2 159 434 827	2 159 434 827
						Totaux pour le programme 18.17.	434 827	434 827
						Dont programme d'investissement	_	_
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
						Programme 18.18.		
						Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM		
						Titre I Dépenses courantes		
						,		
JE			01		18	Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS	225 818	225 818
JE		41	02	40	18	Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS	394 589 620 407	394 589 620 407
						Totaux pour le Titre I. Totaux pour le programme 18.18.	620 407 620 407	620 407 620 407
						Dont programme d'investissement	- 020 407	- 020 407
						Dont fonds budgétaires	_	_
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_

Nouveau				Crédits	initiaux
Ministre	A.B.		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	Crédits	Crédits
ordon-	sec ord. sec			d'engagement	de liquidation
nateur					
	i = programme d'inves	tissem	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
			Programme 18.19. Emplois de proximité		
			Titre I Dépenses courantes		
***	42 04 00		Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais		
JE	12 01 00		de réunions	23	23
JE JE	21 01 00 33 03 00		Paiment des intérêts sur les cautions des entreprises titres-services Emplois jeunes non-marchand (secteur privé)	0 2 840	0 2 791
JE	33 10 00	19	Conventions de premier emploi - secteur privé	7 035	6 500
JE	33 14 00	19	CPE projets globaux privés	554	554
JE	41 01 40		Subventions au CESW	50	50
JE JE	43 03 00 43 04 22		Conventions de premier emploi - secteur public	3 072 3 808	3 072 3 808
JE JE	43 04 22		CPE projets globaux publics Emplois jeunes non-marchand (secteur public)	1 778	1 778
JE	43 06 00		(Nouveau) Interruption de carrière (Administrations provinciales et locales)	18 200	18 200
JE	45 03 00	19	(Nouveau) Interruption de carrière (Région)	1 736	1 736
			Totaux pour le Titre I.	39 096	38 512
			Titre II Dépenses de capital		
			Till e II. Depended de capital		
JE	74 06 00	19	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5
		Ш	Totaux pour le Titre II.	5	5
			Totaux pour le programme 18.19. Dont programme d'investissement	39 101	38 517
		Ш	Dont fonds budgétaires	_	_
			Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
		Ш			
			Programme 18.21.		
			Programme 18.21. Formation professionnelle		
			Formation professionnelle		
			ŭ .		
JЕ	12 01 11	21	Formation professionnelle	1 402	1 402
JE JE	12 01 11 12 22 00		Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes	1 402 0	1 402 0
			Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création		
JE JE	12 22 00 12 23 00	21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe 1.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service	0 140	0 140
JE JE JE	12 22 00 12 23 00 12 31 00	21 21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation	0 140 35	0 140 228
JE JE	12 22 00 12 23 00	21 21 21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme	0 140	0 140
JE JE JE JE	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00	21 21 21 21 21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe 1.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création	0 140 35 47 0	0 140 228 47 0
JE JE JE JE	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 31 22 00	21 21 21 21 21 21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides	0 140 35 47 0 5 500	0 140 228 47 0 5 300
JE JE JE JE	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00	21 21 21 21 21 21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe 1.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création	0 140 35 47 0	0 140 228 47 0
JE JE JE JE JE JE	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 31 22 00 33 11 00 33 12 00	21 21 21 21 21 21 21 21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe 1.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand	0 140 35 47 0 5 500 384 1 092	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061
JE JE JE JE JE JE JE JE JE	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 31 22 00 33 11 00 33 12 00 33 13 00	21 21 21 21 21 21 21 21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante	0 140 35 47 0 5 500 384 1 092 555	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061 555
JE JE JE JE JE JE	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 31 22 00 33 11 00 33 12 00 33 13 00 33 14 00	21 21 21 21 21 21 21 21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe 1.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand	0 140 35 47 0 5 500 384 1 092 555 1 085	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061 555 885
JE JE JE JE JE JE JE JE JE	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 31 22 00 33 11 00 33 12 00 33 13 00	21 21 21 21 21 21 21 21 21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante	0 140 35 47 0 5 500 384 1 092 555	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061 555
JE JE JE JE JE JE JE JE	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 31 22 00 33 11 00 33 12 00 33 13 00 33 14 00	21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante Subventions aux CISP pour la politique de prévention du radicalisme	0 140 35 47 0 5 500 384 1 092 555 1 085	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061 555 885 623
JE	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 31 22 00 33 11 00 33 12 00 33 13 00 33 14 00 33 16 00	21 21 21 21 21 21 21 21	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante Subventions aux CISP pour la politique de prévention du radicalisme Subvention pour l'Interfédé	0 140 35 47 0 5 500 384 1 092 555 1 085 623	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061 555 885 623
JE	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 31 22 00 33 11 00 33 12 00 33 14 00 33 16 00 33 21 00	21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 2	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe 1.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante Subvention aux CISP pour la politique de prévention du radicalisme Subvention pour l'Interfédé Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises	0 140 35 47 0 5 500 384 1 092 555 1 085 623 50	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061 555 885 623 50 0
JE J	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 33 11 00 33 12 00 33 13 00 33 14 00 33 16 00 33 21 00 33 31 00	21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 2	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe 1.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante Subvention aux CISP pour la politique de prévention du radicalisme Subvention pour l'Interfédé Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Subventions en vue de permettre la formation en TIC	0 140 35 47 0 5 500 384 1 092 555 1 085 623 50 0	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061 555 885 623 50 0 1 300
JE J	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 33 12 00 33 13 00 33 14 00 33 16 00 33 21 00 33 31 00 33 32 00 33 33 00	21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 2	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe 1.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante Subvention saux CISP pour la politique de prévention du radicalisme Subvention pour l'Interfédé Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Subventions en vue de permettre la formation en TIC Cofinancement pour les projets LEADER Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne	0 140 35 47 0 5 500 384 1 092 555 1 085 623 50 0 1 500	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061 555 885 623 50 0 1 300
JE J	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 31 22 00 33 11 00 33 12 00 33 14 00 33 16 00 33 17 00 33 31 00 33 32 00 33 33 00 33 33 00	21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 2	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante Subventions aux CISP pour la politique de prévention du radicalisme Subvention pour l'Interfédé Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Subventions en vue de permettre la formation en TIC Cofinancement pour les projets LEADER Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013"	0 140 35 47 0 5500 384 1 092 555 1 085 623 50 0 1 500 0	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061 555 885 623 50 0 1 300 0
JE J	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 33 12 00 33 13 00 33 14 00 33 16 00 33 21 00 33 31 00 33 32 00 33 33 00	21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 2	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante Subvention saux CISP pour la politique de prévention du radicalisme Subvention pour l'Interfédé Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Subventions en vue de permettre la formation en TIC Cofinancement pour les projets LEADER Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013" Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013"	0 140 35 47 0 5 500 384 1 092 555 1 085 623 50 0 1 500	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061 555 885 623 50 0 1 300
JE J	12 22 00 12 23 00 12 31 00 12 32 00 31 21 00 31 22 00 33 11 00 33 12 00 33 14 00 33 16 00 33 17 00 33 31 00 33 32 00 33 33 00 33 33 00	21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 21 2	Formation professionnelle Titre I Dépenses courantes Marshall 4.0 - Axe I.4.2 - Plateforme Wallangues Soutien aux actions de formation qualifiante (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Prestations de service Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Politique de prévention du radicalisme Subvention pour les chèques création (Nouveau) Actions de formation qualifiante - APN chèques-formation à la création d'entreprises - Subsides Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications (Modifié) Subvention à l'Interfédération et accords du non-marchand Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante Subventions aux CISP pour la politique de prévention du radicalisme Subvention pour l'Interfédé Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation Subventions en vue de permettre la formation en TIC Cofinancement pour les projets LEADER Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013" Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne	0 140 35 47 0 5500 384 1 092 555 1 085 623 50 0 1 500 0	0 140 228 47 0 5 300 426 1 061 555 885 623 50 0 1 300 0

						Crédits	initiaux
Nouveau	l	A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		0.45
Ministre ordon-	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits de liquidation
nateur	sec	ord.	sec			d'engagement	ае пqипаатоп
nateur	i = progra	тте а	l'inves.	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
JE		44		21	Euroskills 2012	0	0
JE	34	- 21	00	21	Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises	0	5
JE	41	01	40	21	Mise en œuvre, dans le domaine de la formation, des programmes de transition professionnelle	400	400
JE	41	16	00	21	Subvention au CESW	150	150
JE	41	35	00	21	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013"	0	0
JE	41	36	00	21	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne - Programmation 2014-2020 (secteur public)	0	0
JE	43	01	12	21	Subventions diverses aux administrations publiques locales en matière de formation	50	50
JE	43	12	00	21	Subvention en vue de soutenir les actions de préqualifications	0	0
JE	43	13	00	21	Subventions aux CPAS agréés en qualité de CISP pour la politique de prévention du radicalisme	0	0
					Totaux pour le Titre I.	13 278	12 890
					Titre II Dépenses de capital		
JЕ	01	01	00	21	Marshall 4.0 - Axe I.3 - Actualiser l'équipement des centres de formation (DGO6)	0	0
JЕ	52	33	00	21	Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation dans le cadre de projets	0	0
JЕ	50	34	00	21	cofinancés par l'Union européenne "2007-2013" Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation dans le cadre de projets	0	0
JE JE		03		21	cofinancés par l'Union européenne - Programmation 2014-2020 (secteur privé) Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation (secteur public)	0	0
JE					Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation dans le cadre de projets		Ü
JE	61	34	41	21	cofinancés par l'Union européenne - Programmation 2014-2020 (secteur public)	0	0
JE	72	01	00	21	Centre de formation Saint-Hubert	0	0
JE	74	01	00	21	Marshall 4.0 - Axe V.1.1 - Implémentation du numérique dans les pratiques pédagogiques des acteurs de la préqualification et de l'insertion (DGO6)	0	0
JE	74	05	00	21	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5
					Totaux pour le Titre II.	13 283	5 12 895
					Totaux pour le programme 18.21. Dont programme d'investissement	13 263	12 893
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 18.22.		
					Forem - Formation.		
					Titre I Dépenses courantes		
JE	41	01	40	22	Subvention de fonctionnement au Forem	102 614	102 614
JE	41	02	40	22	Marshall 4.0 - Axe I.3 - Actualiser l'équipement des centres de formation (FOREM)	0	0
JE	41	03	40	22	Financement de projets visant à améliorer l'insertion socio-professionnelle et la formation professionnelle	0	0
JE	41		40	22	Financement du chèque formation	9 400	9 400
JE	41		40	22	Subvention pour le projet "Maison des Langues"	300	300
JE	41		40	22	Crédit adaptation	4 740	4 740
JE	41		40	22	Subvention en vue de promouvoir les métiers du secteur non marchand	1 250	1 250
JE	41	10	40	22	Subvention pour le fonctionnement des centres de compétence	21 513	21 513
JE	41		40	22	Articulation entre la formation initiale et la formation professionnelle	1 224	1 224
JE	41	13	40	22	Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion Subventions dédicacées aux projets de la convention de partenariat Région wallonne, Forem	900	900
JE	41	14	40	22	et CPAS	1 340	1 340
JE	41	15	40	22	Subventions aux CISP	40 357	40 357
JE	41	21	40	22	Financement du volet formation des pôles de compétitivité - (Marshall 2.vert - axe 2)	0	0
JE	41		40	22	Subvention en vue de promouvoir l'autocréation d'activités	2 900	2 900
JE JE	41			22	Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Formations Tutorat (FOREM)	80 607	80 607
JE	41	31	40	22	Marhsall 4.0 - Axe I.1.3 - Validation des compétences (FOREM - CVDC)	607	607

					Crédits	initiaux
Nouveau	l	A.B.	1	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	0.45	0.75
Ministre	1-2	n°	3-4		Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec		d'engagement	de liquidation
nateur	i = progra	mme	d'inves	ement / nl = crédits de liquidation non limitatifs	\dashv	
				Marshall 4.0 - Axe I.1.6 - Renforcement du lien entre l'offre de formations et les mé	tiers	
JE	41	32	40	d'avenir (FOREM)	20 660	20 660
JE	41	. 33	40	2 Marshall 4.0 - Axe I.2.2 - Découverte et essais métiers (FOREM)	1 424	1 424
JE	41	34	40	2 Marshall 4.0 - Axe I.4.1 - Plan Langues (FOREM)	7 209	7 209
JE	41	35	40	Marshall 4.0 - Axe II.1.2 - Formations des Centres de compétences articulées aux projets	des 0	0
JE	41	26	40	pôles (FOREM) Marshall 4.0 - Axe II.2.1 - Soutenir l'innovation des entreprises (FOREM)	0	0
JŁ	4)	36	40	warshan 4.0 - Axe n.z.1 - Soutemr i innovation des entreprises (FOREM)		U
JE	41	37	40	2 Marshall 4.0 - Axe IV.1.1 - Formations alliance Emploi-Environnement (FOREM)	0	0
JE	41	38	40	2 Marshall 4.0 - Axe V.1.1 - Formations Centres de compétences - transition numér (FOREM)	que 4 500	4 500
JE	41	39	40	Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - r Formation	olet 1 790	1 790
				Totaux pour le Tit	e I. 222 808	222 808
				· ·		
				Titre II Dépenses de capital		
JE	61	01	41	Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de forma	tion 3 300	3 300
015			**	professionnelle		
				Totaux pour le Titr		3 300
				Totaux pour le programme 18		226 108
				Dont programme d'investissen Dont fonds budgéte		_
				Solde des fonds budgétaires au 31 décen		
				Solde des Johas budgelaires du 51 décem	bre .	
				Programme 18.23.		
				Formation agricole.		
				, and the second		
				Titre I Dépenses courantes		
RC	12	31	00	Actions de sensibilisation, études et projets pilotes relatifs à la formation	0	0
RC	33	06	00	Subventions aux centres agréés de formation professionnelle agricole pour l'organisation	des 1 200	1 550
				cours et autres activités en rapport Subventions aux organisme d'intérêt public dans le cadre du programme wallon de		
RC	41	01	00	développement rural 2007-2010 cofinancé par le FEADER	0	0
				Totaux pour le Tit	re I. 1 200	1 550
				Totaux pour le programme 18	.23. 1 200	1 550
				Dont programme d'investissen	ent —	_
				Dont fonds budgéta	ires —	_
				Solde des fonds budgétaires au 31 décen	bre —	_
				Programme 18.24.		
				IFAPME		
				Titre I Dépenses courantes		
				Cultivations de Canatiannament 2 Western audien 1 C C C	daa	
JE	41	05	40	Subventions de fonctionnement à l'Institut wallon de formation en alternance et indépendants et petites et moyennes entreprises	des 16 548	16 548
JE	41	06	40	4 Subventions pour la formation des indépendants (IFAPME)	29 290	29 290
JE		07		Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	2 476	2 476
JE	A 1	20	40	Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Harmonisation du statut des apprenants en alternance et sout	en à 2 750	2 750
				leur encadrement en entreprise (IFAPME)		
JE		21		Personnel et fonctionnement (Bonus)	392	392
JE	41		40	Personnel et fonctionnement (Contrat d'apprentissage industriel)	306	306
JE	41	. 39	40	4 Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Formations Tutorat (IFAPME)	78	78
JE	41	40	40	4 Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Encadrement de la formation en alternance (IFAPME)	2 144	2 144
JE	41	41	40	4 Marshall 4.0 - Axe I.1.3 - Validation des compétences (IFAPME - CVDC)	200	200
				Marshall 4.0 - Ave I.1.4 - Expériences pilotes de certification équivalente IEAPA	E -	
JE	41	42	40	enseignement	320	320
		43	40	4 Marshall 4.0 - Axe I.1.5 - Formation et encadrement dans les centres de formatio alternance (IFAPME)	en 2 792	2 792
JE	41					
JE JE	41		40	Marshall 4.0 - Axe I.1.7 - Expériences pilotes alternance - enseignement supé	ieur 194	194
	41			Marshall 4.0 - Ave 11.7 - Evnériences pilotes alternance - enseignement suné	194 	194 272

						Crédits i	nitiaux
Nouveau Ministre ordon-	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur							
				tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
JE	41	46	40	24	Marshall 4.0 - Axe IV.1.1 - Formations alliance Emploi-Environnement (IFAPME)	1 050	1 050
JE		47		24	Marshall 4.0 - Axe V.1.1 - Formations - transition numérique (IFAPME)	1 250	1 250
JE	41	48	40	24	Marshall 4.0 - Axe I.4.1 - Plan Langues (IFAPME) Totaux pour le Titre I.	108 60 170	108 60 170
					Titre II Dépenses de capital		
JE	01	01	00	24	Marshall 4.0 - Axe I.3 - Actualiser l'équipement des centres de formation (IFAPME)	0	0
JE	61	02	41	24	Subvention à l'IFAPME pour des investissements en rapport avec les centres de formation	1 140	1 140
JE	01	02	41	24	professionnelle	1 140	
					Totaux pour le Titre II. Totaux pour le programme 18.24.	61 310	1 140 61 310
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 18.25.		
					Politiques croisées dans le cadre de la formation		
					Titre I Dépenses courantes		
JE	01	02	00	25	(Modifié) Financement des projets Ecoles Numériques - Plan Numérique (Intérêts) (Marshall 4.0 - Axe V - mesure 5.1)	211	211
JE	01	04	00	25	(Nouveau) Plan Numérique pour l'éducation (Marshall 4.0 - Axe V - mesure 5.1)	150	150
JE	01	07	00	25	Renforcer l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation (bassins de vie) - (Marshall 4.0 - Axe I - Mesure 1.5)	4 500	2 500
JE	01	08	00	25	Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Subvention dans le cadre du projet « Cité des métiers de Charleroi»	500	500
JE	01	09	00	25	Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Subvention dans le cadre du projet « Cité des métiers de Namur»	500	500
JE	01	10	00	25	Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Subvention dans le cadre du projet « Cité des métiers de Liège »	500	500
JE	12	02	00	25	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	9	9
JE	12	03	30	25	(Modifié) Etudes et prestations de services dans le cadre des projets Cyberclasses et Ecoles Numériques - Plan Numérique (Marshall 4.0 - Axe V - mesure 5.1)	235	235
JE	12	04	11	25	Frais de fonctionnement liés aux transferts de compétences	2 139	2 034
JE	12	05	11	25	(Modifié) Frais liés aux prestations de service du centre d'assistance dans le cadre du projet Cyberclasses et Ecoles Numériques - Plan Numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	1 000	980
JE	14	07	10	25	(Modifié) Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements des projets cyberécoles et Ecoles Numériques - Plan Numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	80	80
JE	33	02	00	25	Subvention de base à l'Eurometropolitan e-campus	0	0
JE	33	10	00	25	Validation des compétences	225	225
JE	33	12	01	25	Subvention aux actions d'alphabétisation	1 180	1 180
JE	33	14	00	25	Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Harmonisation du statut des apprenants en alternance et soutien à leur encadrement en entreprise (DGO6)	10 191	10 191
JE	41	02	40	25	(Modifié) Dotation à l'Office Francophone de la Formation en Alternance	376	376
JE	41			25	Marshall 4.0 - Axe I.1.1 - Plateforme interactive (OFFA)	200	200
JE	41		40	25	Subvention au CESW	30	30
JE			12	25	Subventions diverses aux administrations et pouvoirs publics	0	0
JE		02		25	(Modifié) Contribution au Service francophone des Métiers et des Qualifications	31	31
JE	45	24	23	25	Subvention à l'AEF - Europe (mission CFC) Totaux pour le Titre I.	159 22 216	159 20 091
					Titre II Dépenses de capital	v	
JE	01	03	00	25	(Modifié) Financement des projets Ecoles Numériques - Plan Numérique (Marshall 4.0 - Axe V - mesure 5.1)	8 731	8 731

						Crédits	initiaux
Nouveau	l ,	A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre	1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-	sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	i – progra	mma a	l'impag	tingan	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
JE	01	05	00	25	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	955	955
JE	01	11	00	25	Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Subvention en capital dans le cadre du projet « Cité des métiers de Namur»	500	500
		. 01	0.0	2.5	Subventions en capital dans le cadre du plan TIC pour l'éducation - secteur ASBL - plan		
JE	52	01	00	25	numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	0	0
JE	63	01	00	25	Subventions en capital dans le cadre du plan TIC pour l'éducation - secteur pouvoirs locaux -	0	0
					plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1) Subventions en capital dans le cadre du plan TIC pour l'éducation - secteur Communauté		
JE	65	01	00	25		0	0
					5.1)		
JE	74	01	00	25	Travaux et fournitures dans le cadre des cyberclasses - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	5	5
JE	74	06	00	25	Achat de biens meubles durables	0	0
					Totaux pour le Titre II.	10 191	10 191
					Totaux pour le programme 18.25.	32 407	30 282
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Programme 18.31.		
					Recherche.		
					Tito I Diamondo		
					Titre I Dépenses courantes		
	0.1	0.2	0.0	2.1	Programme "Compétitivité régionale et emploi" dans le cadre de la programmation 2007-	0	
JE	01	02	00	31	2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.2	0	0
JE	01	03	00	31	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 – FEDER	0	0
JE	01	04	00	31	Fonds structurels 2014-2020 – Mesure 1.2 - FSE	0	0
JE	01	05	00	31	Programme "Convergence" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.6	0	0
					Programme "Compétitivité régionale et emploi" dans le cadre de la programmation 2007-		
JE	01	06	00	31	2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.6	0	0
JE	01	08	00	31	Programme "interreg" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds structurels	0	0
					européens mesures 1.1, 1.2 et 1.3. Action de soutien à l'établissement d'une stratégie de développement et d'investissement dans		
JE	01	09	00	31	la Recherche - Marshall 2.vert	0	0
JE	01	10	00	31	Programme "Interreg" dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds structurels	0	0
					européens Soution à la goordination et la raprésentation de la Recharde wellenne dans les réseaux		
JE	01	11	00	31	Soutien à la coordination et la représentation de la Recherche wallonne dans les réseaux internationaux - Marshall 2.vert	0	596
JE	01	12	00	31	Soutien au développement de stratégies "Proof of concept" - Marshall 2.vert	0	147
					Subventions à des centres collectifs de recherche pour le financement de leurs activités de		
JE	31	02	12	31	recherche industrielle, recherche appliquée, développement expérimental, guidance et veille technologique (y compris chercheurs FIRST)	8 885	13 065
			22	2.5	Subventions accordées dans le cadre de l'accord de coopération avec la Communauté		
JE	45	01	23	31	Wallonie-Bruxelles (Contrat d'avenir)	2 860	2 860
			22	2.1	Subvention en vue de favoriser l'accès et le financement de projets wallons dans le cadre		
JE	45	02	23	31	d'appels du Conseil Européen de la Recherche et du programme cadre Horizon 2020	600	600
		. 0.4	20	2.1	Actions visant à améliorer les conditions de travail des chercheurs Post-Doc - Marshall	0	40.4
JE	45	04	20	31	2.vert	0	484
JE		05		31	Soutien à l'application de la charte européenne du chercheur - Marshall 2.vert	0	0
JE	45	06	00	31	Subvention au Welbio - Marshall 4.0 - II.1.2	4 997	4 997
JE	45	07	00	31	Subventions à des universités et établissements assimilés pour leurs activités de recherche industrielle et appliquée (y compris chercheurs FIRST)	31 800	26 577
755		00	00		Mise en place de programmes d'excellence dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour		
JE	45	08	00	31	l'Avenir wallon (PAP-AW)	0	0
JE	45	09	00	31	Renforcement de la politique en matière de spin-off dans le cadre du Plan d'actions	0	0
					prioritaires pour l'Avenir wallon (PAP-AW) Soutien à l'évaluation, la poursuite et la création des programmes d'excellence - Marshall		
JE	45	10	00	31	2.vert	0	3 500
JE	45	11	00	31	Soutien au renforcement du programme First Spin-Off - Marshall 2.vert	0	168
					Totaux pour le Titre I.	49 142	52 994

						Crédits i	nitiaux
Nouveau Ministre ordon-	1-2 sec	A.B. n° ord.	3-4 sec		LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	i = progra	ımme d	l'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
					Titre II Dépenses de capital		
	0.		00	2.1		5 000	0
JE	0.	l 14	00	31	Initiatives en matière de soutien aux infrastructures de recherche Totaux pour le Titre II.	5 000 5 000	0
					Totaux pour le programme 18.31.	54 142	52 994
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					D 40.22		
					Programme 18.32. Aides aux entreprises - Recherche - Créativité - Innovation		
					·		
					Titre I Dépenses courantes		
JE	0	03	00	32	Dépenses de toute nature relatives au plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 1)	18 836	14 120
JE		04		32	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures 2.2.1 et 2.3.2 - FEDER	0	0
JE		05		32	Diagnostic de maturité numérique des entreprises Pôles de compétitivité - subventions aux entreprises, aux universités et aux centres de	0	0
JE	0	1 07	00	32	recherche (PAP-AW - mesure 1.2) Intensification des programmes mobilisateurs dans le cadre du Plan d'actions prioritaires	0	0
JE		1 08		32	pour l'avenir wallon (PAP-AW)	0	0
JE		1 09		32	Programmes mobilisateurs - Marshall 2.vert Soutien aux partenariats d'innovation technologique (PIT) en dehors du domaine des pôles -	0	900
JE	0	1 10	00	32	Marshall 2.vert Pôles de compétitivité - subventions aux entreprises, aux universités et aux centres de	0	712
JE	0	l 11	00	32	recherche (Marshall 4.0 - Axe II - Mesure 1)	55 000	30 000
JE	0	1 12	00	32	Subsides octroyés aux acteurs wallons de la recherche dans le cadre de leur participation à des programmes internationaux	7 000	4 320
JE	0	1 13	00	32	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme Innovation	7 500	6 300
JE	0	1 14	00	32	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure 1.2 - FSE	0	0
JE	0	1 15	00	32	Subventions cofinancées par le FEDER (Programmes INTERREG V - 2014-2020)	0	0
JE	12	2 02	00	32	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	95	76
JE	3:	01	00	32	Subventions à des entreprises pour des études de faisabilité technique, la protection des droits de propriété industrielle, les services de conseil et soutien à l'innovation (y compris chercheurs FIRST)	7 500	7 000
JE	3	1 02	12	32	Subventions à des entreprises pour le financement de projets de recherche industrielle et de	25 000	12 000
JE	3	1 03	00	32	développement expérimental Subvention de fonctionnement à la S.A. WSL Incubateur	1 350	1 350
JE		1 04		32	Subvention de fonctionnement à l'ASBL FUTUROCITE (EURO GREEN IT INNOVATION CENTER)	301	301
JE	3	1 05	22	32	Subvention de fonctionnement à l'ASBL MICROSOFT INNOVATION CENTER	450	450
JE	3	1 06	22	32	Subvention de fonctionnement à l'ASBL ID CAMPUS	207	207
JE	3	07	00	32	Subventions aux entreprises pour le soutien des innovations de procédé et d'organisation	500	700
JE	3	1 08	00	32	Subvention de fonctionnement à la S.A. I-tech Incubator	315	315
JE	33	3 01	00	32	Subvention à l'ASBL Groupement de Redéploiement Economique pour la mise en œuvre du projet « LIEGETOGETHER"	0	0
JE	33	3 02	00	32	Subvention à l'asbl Centre de Compétence TechnofuturTIC relative à l'animation et l'encadrement du réseau d'espaces publics numériques et du dispositif de médiation numérique dans les communes de la Wallonie (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 1)	0	150
JE	40	0 01	00	32	Subventions de toute nature pour le développement des télécommunications dans le secteur public	0	0
JE	4	01	00	32	Subvention de fonctionnement à la S.A. Creative Wallonia Engine	0	0
JE	4	02	00	32	Subvention de fonctionnement à la S.A. Innovation Wallonia Engine	0	0
JE	43	3 01	00	32	Développement du réseau des Espaces Publics Numériques (EPN) dans le cadre de la stratégie numérique de Wallonie - appel à porjets (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 1)	0	0
JE	4:	5 01	23	32	Subvention à la Communauté germanophone dans le cadre de la politique de télécommunication	75	75
					Totaux pour le Titre I.	124 129	78 976

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre ordon- nateur	1-2 sec	A.B. n° ord.	3-4 sec		LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
narea,	i = progra	тте в	d'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
					Titre II Dépenses de capital		
JE	51	03	00	32	Subventions aux entreprises pour le financement de projets de développement expérimental en coopération	0	1 000
JE	63	02	00	32	Subventions dans le cadre de l'expérience-pilote DIGITAL CITIES (Marshall 2.vert - axe II)	0	201
JE	81	01	12	32	Avances récupérables à des entreprises pour le financement de projets de développement expérimental	77 000	60 042
JE	81	02	00	32	Pôles de compétitivité - Avances récupérables aux entreprises (PAP-AW - Mesure 1.2)	0	0
JE	81	04	00	32	Avances récupérables aux entreprises pour le financement de projets de développement expérimental prototyping	0	0
JE	81	05	00	32	Développer l'innovation dans le secteur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure 4.2)	6 000	2 000
JE	81	06	00	32	Soutenir le développement du secteur numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 1.3)	0	0
					Totaux pour le Titre II.	83 000	63 243
					Totaux pour le programme 18.32.	207 129	142 219
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires		
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					D 4022		
					Programme 18.33. Promotion, diffusion et valorisation de la Recherche.		
					Titre I Dépenses courantes		
JE	01	02	00	33	Actions de sensibilisation à la culture scientifique et technique cofinancées par les fonds structurels européens hors Objectif 1 (Contrat d'avenir) (nouvelle programmation)	0	0
JE	01	03	00	33	Subventions relatives à des activités de diffusion de promotion et d'évaluation de la recherche, de la science, des technologies nouvelles, de l'innovation et du développement technologique	2 000	2 250
JE	01	04	00	33	Subventions relatives au soutien de la valorisation et de la diffusion des résultats de la recherche	5 336	2 762
JE	12	02	00	33	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et d'experts, études, actions de diffusion des sciences et des technologies	1 615	1 322
JE	12	03	00	33	Frais de jury et d'organisation du programme WALINNOV	0	0
JE	41	01	40	33	Subvention au Parc d'aventures scientifiques (Anc. Forum Scientifique et Technique)	3 607	3 607
					Totaux pour le Titre I.	12 558	9 941
					Titre II Dépenses de capital		
JE	74	06	00	33	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0
					Totaux pour le Titre II.	0	0
					Totaux pour le programme 18.33.	12 558	9 941
					Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_

							Crédits	initiaux
Nouveau	١,		A.B.			$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
Ministre		1-2	n°	3-4			Crédits	Crédits
ordon-		sec	ord.	sec			d'engagement	de liquidation
nateur	l L				Ļ			
	i = pi	rograi	nme d	'inves	tissen	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
						Programme 18.34.		
						Fonds de la Recherche, du développement et de l'innovation		
						T' I D'		
						Titre I Dépenses courantes		
						Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de		
JE		01	01	00	34	l'innovation		
						Solde au 1er janvier	48 120	79 687
						Recettes de l'année en cours	22 000	22 000
						Disponible pour l'année	70 120	101 687
						Dépenses à charge du Fonds	17 000	17 000
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	53 120	84 687
						Totaux pour le Titre I.	17 000	17 000
						Totaux pour le programme 18.34.	17 000	17 000
						Dont programme d'investissement	_	_
						Dont fonds budgétaires	17 000	17 000
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	53 120	84 687
						Totaux pour la division organique 18.	3 364 759	3 280 604
						Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
						Dont programme d'investissement	8 543	15 168
						Dont fonds budgétaires	17 000	17 000
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	53 222	84 789

			Crédits	initiaux
Nouveau Ministre ordon-	A.B. 1-2 n° 3-4 sec ord. sec	LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	i = programme d'inves	tissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
		Division organique 19		
		Division organique 19		
		Fiscalité		
		Programme 19.01.		
		Fonctionnel		
		Titre I Dépenses courantes		
AG	11 03 00	01 Rémunérations et allocations du personnel	20 611	20 611
AG	12 01 00	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	47	47
CR	12 04 00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO7	130	130
		Totaux pour le Titre I.	20 788	20 788
		Titre II Dépenses de capital		
CR	74 01 00	01 Achat de biens meubles durables	0	0
CR	74 03 00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO7	0	0
		Totaux pour le Titre II. Totaux pour le programme 19.01.	20 788	0 20 788
		Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
		Dont programme d'investissement	_	_
		Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
		Programme 19.02. Fiscalité		
		Titre I Dépenses courantes		
CR	01 01 11	Provision destinée à prendre en charge les frais des deux représentants de la Région wallonne au Conseil d'administration de la SCIP	2	2
CR	01 04 00	Traitements, allocations et indemnités du personnel affecté à la mise en œuvre de la LSF, de la nouvelle autonomie fiscale et des nouvelles compétences transférées du fédéral	0	0
CR	01 05 00	02 Provision mesures d'accompagnement péage kilométrique	400	400
CR	12 01 00	Achats de biens et services, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et frais de fonctionnement	315	378
CR	12 02 00	02 Frais d'impression	17	367
CR	12 03 00	02 Expertises, frais de procédure, frais de fonctionnement, honoraires d'avocats	1 185	1 185
CR	12 04 00	02 Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	0	0
CR	12 05 11	02 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	1 984	1 841
CR	12 06 11	Provision pour la prise en charge de la partie des frais de fonctionnement de la Structure de	38	38
CR		Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP) supportée par la Région wallonne	200	200
CR CR	21 01 60 34 01 31	Autres Intérêts - Intérêts de retard sur autres que sur dettes commerciales Remboursements	0	0
		Totaux pour le Titre I.	4 141	4 411
		Titre II Dépenses de capital		
CR	01 06 00	Provision mesures d'accompagnement péage kilométrique dans le cadre des mesures	0	0
CR	72 01 00	complémentaires 102 Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs dédiés au prélèvement kilométrique	175	138
CR	74 01 00	O2 Achat de biens meubles durables, y compris de matériel informatique	179	188
CR	74 02 22	Provision pour prise en charge de la Région wallonne d'achat de biens meubles pour la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCID)	100	100
		Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP)	- * *	

						Crédits	initiaux
Nouveau Ministre ordon- nateur	i = progra	A.B. n° ord.	3-4 sec	tissen	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$ nent $/$ $nl=crédits$ de liquidation non limitatifs	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
CR	74	03 (00	02	Applications informatiques - Acquisition et développement	4 763	3 961
					Totaux pour le Titre II.	5 217	4 387
					Totaux pour le programme 19.02.	9 358	8 798
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
					Totaux pour la division organique 19.	30 146	29 586
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
					Dont programme d'investissement	_	_
					Dont fonds budgétaires	_	_
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_

					Crédits	initiaux
Nouveau Ministre ordon-	1-2	A.B. n° ord.	3-4 sec	LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nateur	i = program	nme d'	'investi	ement / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
	i – program	ime u	investi			
				Division organique 33		
				Provision interdépartementale Plan Marshall 4.0		
				Trovision interaepartementale Fian Marshall 4.0		
				Programme 33.02.		
				Plan Marshall 4.0		
				Titre I Dépenses courantes		
JE	01	01 (00	2 Pôles de compétitivité - Recherche - Formation (Marshall 4.0)	18 879	43 876
3.5	01	01 (Totaux pour le Titre I.	18 879	43 876
				Totaux pour le programme 33.02.	18 879	43 876
				Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
				Dont programme d'investissement	_	_
				Dont fonds budgétaires	_	_
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
				Totaux pour la division organique 33.	18 879	43 876
				Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
				Dont programme d'investissement	_	_
				Dont fonds budgétaires	_	_
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_

				Crédits	initiaux
Nouveau Ministre ordon- nateur	A.B. 1-2 n° 3-4 sec ord. sec		LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
ritiretti	i = programme d'inves	tisser	nent / nl = crédits de liquidation non limitatifs		
			Division organique 34		
			Provisions interdépartementales pour la programmation 20014-2020 des cofinancements européens		
			Programme 34.01.		
			Cofinancements européens 2014 - 2020		
			Titre I Dépenses courantes		
WB	01 01 00	01	*	100 000	135 521
			Totaux pour le Titre I.	100 000	135 521 135 521
			Totaux pour le programme 34.01. Dont-crédits de liquidation non limitatifs	100 000	133 321
			Dont programme d'investissement	_	_
			Dont fonds budgétaires	_	_
			Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	-
			m	100.000	125 521
			Totaux pour la division organique 34. Dont programme d'investissement	100 000	135 521
			Dont fonds budgétaires	_	_
			Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	_	_
			Totaux généraux	13 715 826	13 656 454
			Dont crédits de liquidation non limitatifs	_	_
			Dont programme d'investissement	331 030	338 270
			Dont fonds budgétaires	193 962	198 962
			Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	519 717	631 883
			Solde des fonds budgétaires au 31 décembre Vu pour être annexé au projet de décret	519 717	631 883

Titre IV. - SECTION PARTICULIERE

						(Lit intette	ers EUK)
Mi-				Solde			Solde
nistre	Adm.			au 1er	Recettes	Dépenses	au 31
ordon-		Article	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$	janvier	de l'année	de l'année	décembre
nateur				2018			2018
(1)	(2)	(3)	(4) (5)	(6)	(7)	(8)	(9)
		ì í	V	ì	` ′		,
			PARTIE I.				
			Opérations alimentées par des recettes courantes.				
			Section 10.				
CR	SG	60 02 A	01. Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.E.D.E.R.	-130 000	109 200	44 000	-64 800
CR	DGO3	60 02 A	02. Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.E.O.G.A.	0	0	0	0
CR	SG	60 02 A	03. Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.S.E.	3 101	4 850	6 480	1 471
CR	DGO3	60 02 A	05. Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par l'IFOP	58	0	0	58
CR	DGO3	60 02 A	06. Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par LIFE	495	0	200	295
CR	DGO2	60 02 A	07. Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le RTE-T	1 931	5 200	17 420	-3 300
			Totaux pour la section 10.	-136 564	119 250	68 100	-66 276
			Totaux pour le Titre IV, partie I.	-124 415	119 250	68 100	-66 276
			TOTAUX POUR LE TITRE IV.	-124 415	119 250	68 100	-66 276

0 atière d'air 6 274 nent - partie "chauffagistes" 250 x projets Fast-start ou aux projets internationaux en atière de climat 2 325 ional des politiques climatiques - Cop21 7 000 TOTAL pour le Titre I. 16 099 RECETTES DE CAPITAL		
Programme 01 ecettes générales RECETTES COURANTES 0 s missions de l'Agence 0 natière d'air nent - partie "chauffagistes" x projets Fast-start ou aux projets internationaux en natière de climat ional des politiques climatiques - Cop21 TOTAL pour le Titre I. 27 645 mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645	rdon- 1-2 n° 3-4	Ministre ordon- nateur
ecettes générales RECETTES COURANTES 0 s missions de l'Agence 0 natière d'air 1 nent - partie "chauffagistes" 250 x projets Fast-start ou aux projets internationaux en natière de climat 2 325 ional des politiques climatiques - Cop21 7 000 TOTAL pour le Titre I. RECETTES DE CAPITAL 37 645 mpris des biens incorporels 0 TOTAL pour le Titre II. 37 645		
ecettes générales RECETTES COURANTES 0 s missions de l'Agence 0 natière d'air 1 nent - partie "chauffagistes" 250 x projets Fast-start ou aux projets internationaux en natière de climat 2 325 ional des politiques climatiques - Cop21 7 000 TOTAL pour le Titre I. RECETTES DE CAPITAL 37 645 mpris des biens incorporels 0 TOTAL pour le Titre II. 37 645		
s missions de l'Agence attière d'air nent - partie "chauffagistes" x projets Fast-start ou aux projets internationaux en attière de climat ional des politiques climatiques - Cop21 TOTAL pour le Titre I. 37 645 mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645		
natière d'air nent - partie "chauffagistes" x projets Fast-start ou aux projets internationaux en natière de climat 2 325 notatière de climat 2 325 TOTAL pour le Titre I. 2 37 645 TOTAL pour le Titre II. 37 645		
natière d'air nent - partie "chauffagistes" x projets Fast-start ou aux projets internationaux en natière de climat 2 325 notatière de climat 2 325 TOTAL pour le Titre I. 2 37 645 TOTAL pour le Titre II. 37 645		
natière d'air nent - partie "chauffagistes" x projets Fast-start ou aux projets internationaux en natière de climat 2 325 nonal des politiques climatiques - Cop21 TOTAL pour le Titre I. RECETTES DE CAPITAL 37 645 mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645		CD
tatière d'air thent - partie "chauffagistes" 250 x projets Fast-start ou aux projets internationaux en tatière de climat 2 325 total des politiques climatiques - Cop21 TOTAL pour le Titre I. 27 645 TOTAL pour le Titre II. 37 645		CD
nent - partie "chauffagistes" x projets Fast-start ou aux projets internationaux en attière de climat ional des politiques climatiques - Cop21 TOTAL pour le Titre I. 250 TOTAL pour le Titre I. 37 645 mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645	CD 16 03 11 0	
x projets Fast-start ou aux projets internationaux en 250 latière de climat 2 325 7 000 TOTAL pour le Titre I. 16 099 RECETTES DE CAPITAL 37 645 mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645	CD 46 01 10 0	
atière de climat ional des politiques climatiques - Cop21 TOTAL pour le Titre I. RECETTES DE CAPITAL 37 645 mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645	CD 46 02 10 0	
TOTAL pour le Titre I. RECETTES DE CAPITAL 37 645 mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645	CD 46 03 10 0	CD
TOTAL pour le Titre I. RECETTES DE CAPITAL 37 645 mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645	CD 46 04 10 6	CD
TOTAL pour le Titre I. RECETTES DE CAPITAL 37 645 mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645	CR 46 04 10 0 CR 46 05 10 0	
RECETTES DE CAPITAL 37 645 mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645	CR 40 03 10 0	CR
mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645		
mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645		
mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645		
mpris des biens incorporels TOTAL pour le Titre II. 37 645	CR 08 01 10 0	CR
TOTAL pour le Titre II. 37 645		CD
•		CD
TOTAL nour le programme 01 52 744		
101AL pour le programme of 35 /44		
TOTAL GENERAL DES RECETTES 53 744		
Total TITRE I - RECETTES COURANTES 16 099		
Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 37 645		
Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS 0		

TITRE V - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2018

-							(En mini	ers LON)
							Crédits	initiaux
Ministre ordon- nateur			3-4 sec		Code fonctio- nnel	LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Agence wallonne de l'air et du climat		
						Programme 01 Fonctionnel		
						Titre I Dépenses courantes		
CD	11	01	11	01	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel	0	0
						Totaux pour le Titre I.	0	0
						Totaux pour le programme 01	0	0
						D 02		
						Programme 02 Politique de l'air		
						i ontique de i an		
						Titre I Dépenses courantes		
CD	12	01	11	02	05300	Frais de fonctionnement, moyens de communication,		
						véhicules, frais d'entretien, moyens informatiques spécifiques,	357	357
						documentation, participation à des séminaires et colloques]	
CD	12	02	11	02	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de qualité de l'air	790	720
CD	32	01	00	02	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique de l'air	0	0
CD	35	01	60	02	05300	Exécution du programme fast-start et interventions dans les	578	685
GP.	4.1	0.1	40	0.2	05200	projets internationaux en matière de développement durable	_	002
CD	41		40		05300	Subvention pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air	4 495	4 495
CD	43		22		05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour la protection de l'air	0	0
CD	44	01	30	02	05300	Subventions de formations dans le cadre des missions de l'Agence	14	
						Totaux pour le Titre I.	6 234	6 271
						Titre II Dépenses de capital		
CD	61	01	41	02	05300	Subvention en matériel pour l'exploitation des réseaux de	423	423
CD	71	Λ1	10	02	05200	mesure de la qualité de l'air	_	
CD CD	74 74	01	10 22	02 02	05300 05300	Achat de matériel de transport - Air Achat de biens meubles et achats de biens meubles spécifiques	25	25
CD	′-	O I		02	05500	aux réseaux de mesure de la qualité de l'air	110	73
						Totaux pour le Titre II.	558	521
						Totaux pour le programme 02	6 792	6 792
						Виодиатича 02		
						Programme 03 Politique du climat		
						1 onique du crimin		
						Titre I Dépenses courantes		
CR	12	03	11	03	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de changements climatiques	667	652
CR	12	04	11	03	05300	Etudes dont les résultats appartiennent à l'AwAC (air)	45	50
CR	32	02	00	03	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique du climat	250	
CR	35	01	40	03	05300	Contribution à des organismes internationaux	8 175	8 175
CR	43	02		03	05300	Subvention aux pouvoir locaux pour la protection du climat	0	0
CR	45	01	24	03	05300	Subventions à des universités relatives à de la recherche en	40	40
I						matière de climat	J	

	I				Totaux pour le Titre I.	9 177	9 217
					,		
					Titre II Dépenses de capital		
CD	52 01	10	02	05200			
CR	32 01	10	03	03300	Subventions aux organismes privés pour investissement en matière de politique climat	0	0
CR	63 01	21	03	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour investissement en		
					matière de politique climat	0	0
CR	74 02	22	03	05300	Achat de matériel autre que matériel de transport y compris les	130	90
					licences d'exploitation de logiciels - Climat	150	, ,
CR	74 01		03		Achat de biens incorporels	0	0
CR	81 01	51	03	05300	1 5 1	37 645	37 645
					investissements en faveur du climat		
CR	81 01	70	03		Achat de certificats verts (temporisation)	76 021	76 021
CR	84 01	24	03	05300	Participations à l'étranger	0	0
					Totaux pour le Titre II.	113 796	113 756
					Totaux pour le programme 03	122 973	122 973
					TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	129 765	129 765
					Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	15 411	15 400
					10th 111KE 1 - DEFENSES COURANTES	15 411	15 488
					Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	114 354	114 277

Ministry A.B. 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4 1-12 8 3-4	(En milliers EUI						
Programme 01	initial	DESIGNATION DES PRODUITS	fonc	3-4	n°	lon- 1-2	ordor
WB							
WB							
WB	1 -	TITRE I RECETTES COURANTES					
WB							
WB	2 00	Recettes exceptionnelles	01 011	11 01	02	VB 16	WB
WB		BIJ - Divers - Activités exceptionnelles	01 011	11 01	04		
WB				- 1			
WB	2 29		01 011	10 01	02	VB 26	WB
WB							
WB							
WB		Produits de la vente d'objets patrimoniaux					
WB	-	TITRE II RECETTES DE CAPITAL					
WB			02 011	20 02	01	VB 77	WB
MB		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
WB							
WB	-	TITRE I RECETTES COURANTES					
WB	23.5	Dotation de la RW	03 01:	10 03	01	VB 46	WB
WB	3 48	BIJ - Recettes relatives aux programmes européens et internationaux	03 011	10 03	02	VB 46	WB
WB	1:	Moyens transférés de la DO 32 du SPW	03 011	10 03	04	VB 46	WB
WB		Dotation de la CF					
WB 08 01 10 04 01130 Divers	1.	. • .					
Programme 04 Recettes pour ordre		TOTAL pour le Titre I.					
WB 08 01 10 04 01130 Divers TOTAL pour le Titre I. 2 300 TOTAL pour le programme 04 2 300 TOTAL GENERAL DES RECETTES 69 397 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 00							
WB 08 01 10 04 01130 Divers TOTAL pour le Titre I. 2 300 TOTAL pour le programme 04 2 300 TOTAL GENERAL DES RECETTES 69 397 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 00	-						
TOTAL pour le Titre I. 2 300 TOTAL pour le programme 04 2 300 TOTAL GENERAL DES RECETTES 69 397 Total TITRE I - RECETTES COURANTES 69 397 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0	2 31		04 01	10 04	01	VB OR	WP
TOTAL GENERAL DES RECETTES 69 397 Total TITRE I - RECETTES COURANTES 69 397 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 6	2 30	TOTAL pour le Titre I.			01	, 5	4,40
Total TITRE I - RECETTES COURANTES 69 397 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0	2 30	TOTAL pour le programme 04				$\perp \! \! \! \! \! \perp$	
Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	69 39	TOTAL GENERAL DES RECETTES					
	69 39	Total TITRE I - RECETTES COURANTES					
Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS		Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL					
		Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS					

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2018

			1	1		(En milli	
						Crédits	initiaux
Ministre	A.]	-	PR		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
ordon-	1-2 n°	3-	4	fonctio-		Crédits	Crédits
nateur	sec or	d. se	c	nnel		d'engagement	de liquidation
					Wallonie - Bruxelles International		
					Programme 01		
					Montants à payer aux personnes attachées à l'organisme		
					Titre I Dépenses courantes		
WB	11 01	l 1	1 01	01130	Rémunération du personnel, y compris les charges sociales	15 480	15 480
WB	11 02	2 1	1 01		Service social	110	110
WB	11 03	3 1	1 01	01130	Indemnités couvrant des charges réelles	801	651
WB	11 04		1 01		Indemnités - Heures supplémentaires	38	38
WB	11 05	5 1	1 01		Assurance complémentaire. Intervention patronale - carr ext.	150	
WB	11 06	5 1			BIJ - Frais de personnel	65	
WB	11 07				Formation professionnelle	125	
WB	11 08		- 1		Honoraires forfaitaires	0	0
WB	11 01				Provision pension (part patronale)	1 051	1 051
WB	12 01		- 1		Locaux et matériel	1 257	
WB	12 01				Frais de bureau	408	
WB	12 02		- 1		Gestion du contentieux	15	
WB	12 02				Autres prestations et travaux par tiers	862	
	12 02				BIJ - Frais de fonctionnement		
WB						165	
WB	21 01				Charges financières	860	860
WB	21 02	2 1	0 01	01130	8.1	21 389	21 245
					Totaux pour le Titre I.	21 389	21 243
					Titre II Dépenses de capital		
WB	71 01	1	2 01	01130	Acquisitions immobilières nouvelles	0	0
WB	74 01				Aménagement de bâtiments	100	
WB	74 02				BIJ - Aménagement de bâtiments	0	0
WB	74 03		2 01		Acquisitions nouvelles de biens meubles	497	497
WB			2 01		BIJ - Acquisition mobilier et matériel	5	
WB	91 01				Amortissement d'emprunts	1 150	_
WB) 1 0.			01150	Totaux pour le Titre II.	1 752	
					Totaux pour le programme 01	23 141	ł
					Programme 02		
					Visibilité Wallonie-Bruxelles		
					Titre I Dépenses courantes		
WB	12 01	l 1	1 02	01130	Visibilité internationale WB	546	414
WB	12 02	2 1	1 02		Visibilité internationale WB - subventions	0	
					Totaux pour le Titre I.	546	414
					Totaux pour le programme 02	546	1
					F F	- 10	

Totaux pour le Titre I. Dépenses courantes Dépenses de toute nature concernant les représentations Service de l'autorité d'entre l'autorit				_	_			(En milli	
Totaux pour le Titre I. Dépenses courantes Dépenses de toute nature concernant les représentations Service de l'autorité d'entre l'autorit								Crédits	initiaux
WB		1-2	n°	3-4	PR	fonctio-	LIBELLES		Crédits de liquidation
WB							Wallonie - Bruxelles International		
WB							Programme 03		
WB									
WB							TITRE I Dépenses courantes		
WB	WD	12	0.1	1 1	02	01120	E /	220	220
Totaux pour le Titre I. 330 33 330 333 330 333									330
WB	WD	12	02	11	03	01130			330
No. No.									
No. 11 01 11 04 01130 12 04 01130 15 15 15 16 10 10 10 10 10 10 10							- comme kenn og kradenmane en		
WB							Programme 04		
WB							Représentation de la Communauté française à l'étranger		
WB							TITRE I Dépenses courantes		
WB	WB	11	01	11	04	01130		6 100	6 100
Wallonie-Bruxelles à l'étranger	WB	12	01	11	04	01130		5.075	5.075
WB							Wallonie-Bruxelles à l'étranger		
WB 84 01 22 04 01130 Aménagements de bâtiments 80 8 WB 84 02 22 04 01130 Acquisitions immobilières nouvelles 0 WB 84 03 22 04 01130 Acquisitions nouvelles de biens meubles 70 7 Totaux pour le Titre II. 150 15 Totaux pour le programme 04 12 225 12 225 Programme 05 Secteur multilatéral TITRE I Dépenses courantes WB 12 01 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF 340 29 WB 12 02 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW 107 10							Totaux pour le Titre I.	12 075	12 075
WB 84 02 22 04 01130 Acquisitions immobilières nouvelles 0 70 7 WB 84 03 22 04 01130 Acquisitions nouvelles de biens meubles 70 7 Totaux pour le Titre II. 150 15 Totaux pour le programme 04 12 225 12 22 Programme 05 Secteur multilatéral TITRE I Dépenses courantes WB 12 01 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF 340 29 WB 12 02 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW 107 10							TITRE II Dépenses de capital		
WB 84 02 22 04 01130 Acquisitions immobilières nouvelles 0 70 7 WB 84 03 22 04 01130 Acquisitions nouvelles de biens meubles 70 7 Totaux pour le Titre II. 150 15 Totaux pour le programme 04 12 225 12 22 Programme 05 Secteur multilatéral TITRE I Dépenses courantes WB 12 01 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF 340 29 WB 12 02 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW 107 10	WB	84	01	22	04	01130	Aménagements de hâtiments	80	80
WB 84 03 22 04 01130 Acquisitions nouvelles de biens meubles 70 7 Totaux pour le Titre II. 150 15 Totaux pour le programme 04 Programme 05 Secteur multilatéral TITRE I Dépenses courantes WB 12 01 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF 340 29 WB 12 02 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW 107 10									0
Totaux pour le Titre II. 150 15 15 Totaux pour le programme 04 12 225 12 22							-	ľ	70
Programme 05 Secteur multilatéral TITRE I Dépenses courantes WB 12 01 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF WB 12 02 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW 107 10								150	150
Secteur multilatéral TITRE I Dépenses courantes WB 12 01 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF WB 12 02 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW 107 10							Totaux pour le programme 04	12 225	12 225
Secteur multilatéral TITRE I Dépenses courantes WB 12 01 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF WB 12 02 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW 107 10									
WB 12 01 11 05 12 02 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW 340 29 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10							_		
WB 12 01 11 05 01130 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF 340 29 WB 12 02 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW 107 10							Secteur multilateral		
WB 12 02 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW 107 10							TITRE I Dépenses courantes		
WB 12 02 11 05 01130 Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW 107 10	WB	12	01	11	05	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF	340	290
							•		
11 B 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	WB	33		00	05	01130	- · F	897	
				00	05	01130			
	WB	33		00	05			115	115
							· ·	4 109	
WB 35 02 40 05 01130 Cotisations à divers organismes multilatéraux RW 174 17	WB	35	02	40	05	01130	Cotisations à divers organismes multilatéraux RW	174	174
Totaux pour le Titre I. 7 192 7 24							Tataur naug la Titua I	7 102	7 242
·							•		+
Totaux pour le programme 03 / 172 / 24							Totaux pour te programme os	, 192	1 242

							(En milli	
							Credits	initiaux
Ministre ordon- nateur	1-2		3-4 sec	PR	Code fonctio- nnel	LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Wallonie - Bruxelles International		
						Programme 06 Secteur bilatéral		
						TITRE I Dépenses courantes		
WB	12	01	11	06	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine bilatéral - CF	1 046	1 055
WB	12	02	11	06	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine bilatéral - RW	395	360
WB	33	01	00	06	01130	Subventions de projets dans le domaine bilatéral - CF	1 945	1 798
WB	33	02	00	06	01130	Subventions de projets dans le domaine bilatéral - RW	2 153	2 033
						Totaux pour le Titre I.	5 539	5 246
						TITRE II Dépenses de capital		
****		0.4		0.5	01120			0.4
WB		01		06		Subventions patrimoniales dans le domaine bilatéral - CF	95	
WB	52	02	10	06	01130	Subventions patrimoniales dans le domaine bilatéral - RW	148	140
						Totaux pour le Titre II.	243	221
						Totaux pour le programme 06	5 782	5 467
						Programme 07		
						Politiques sectorielles		
						TITRE I Dépenses courantes		
WB	01	01	00	07	01130	COCOF	232	232
WB	12		11	07		Dépenses de toute nature dans les politiques sectorielles CF	2 761	2 699
WB	12	02	11	07		Dépenses de toute nature dans les politiques sectorielles RW	495	
WB	33	01	00	07		Subventions de projets dans les politiques sectorielles - CF	6 438	6 189
WB	33	02	00	07		Subventions de projets dans les politiques sectorielles - RW	605	559
WB	33	03	00	07		Subventions de projets dans les politiques sectorielles - RW	3 450	3 302
WB	52	01	10	07		Subventions patrimoniales dans les politiques sectorielles - CF	0	0
WB	52	02	10	07		Subventions patrimoniales dans les politiques sectorielles -	0	0
						Totaux pour le Titre I.	13 981	13 447
						TITRE II Dépenses de capital		
		0.5			04450			
WB	74	01	22	07		Acquisitions nouvelles de biens meubles - CF	0	0
WB	74	02	22	07	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles - RW	0	0
						Totaux pour le Titre II.	0	
						Totaux pour le programme 07	13 981	13 447

							(En milli	
							Crédits	initiaux
Ministre		A.B		PR		$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
ordon-	1-2		3-4		fonctio-		Crédits	Crédits
nateur	sec	ord	sec.		nnel		d'engagement	de liquidation
				Ш				
						Wallonie - Bruxelles International		
						Programme 08		
						Dépenses particulières		
						TITRE I Dépenses courantes		
WB	01	01	00	08	01130	Ristournes et non-valeurs	0	0
WB	01	02	00	08	01130	BIJ - Divers - Activités exceptionnelles	0	0
						Totaux pour le Titre I.	0	0
						Totaux pour le programme 08	0	0
						Programme 09		
						Activités du BIJ		
						TITRE I Dépenses courantes		
						1		
WB	11	05	11	09	01130	Programmes internationaux WBI - CF	107	107
WB	12	01	11	09		Activités Centre de Ressource SALTO	46	46
WB	12	02	11	09		Programmes internationaux WBI - RW	39	39
WB	12	03	11	09		Activités EURODESK	0	0
WB	12	04	11	09		Activités Programme Européen - Chapitre 2 - Jeunesse	150	150
WB	33	01	00	09		Activités du programme Jeunesse en Action	0	0
WB	33	02	00	09		Contribution MCF dans les activités (Bel'J)	15	15
WB	33	03	00	09		Programmes internationaux WBI - CF	604	
WB	33	04	00	09		Programmes internationaux WBI - RW	583	583
WB	33	05	00	09		Programmes internationaux WBI - COCOF	0	0
WB	33	06	00	09		Programmes découlant des dons et legs	0	
WB	33	07	00	09		Activités Centre de Ressource SALTO	41	41
WB	33	08	00	09		Activités Programme Européen - Chapitre 2 - Jeunesse	2 390	
WB	33	09	00	09		Corps de Solidarité Européen	800	800
WD	33	0)	00	0)	01130	Totaux pour le Titre I.	4 775	
						Totaux pour le programme 09	4 775	
						Totaux pour le programme 09	4 113	4 323
						Duo quommo 10		
						Programme 10		
						Dépenses pour ordre		
						TITLE I D'		
						TITRE I Dépenses courantes		
WB	03	02	10	10	01130	Divers	2 200	2 200
WB	03	02	10	10	01130		2 300 2 300	
						Totaux pour le Titre I.		
						Totaux pour le programme 10	2 300	2 300
						TOTALIN CENED ALL DEC DEDENGES	50.252	60.045
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	70 272	68 947
						T.A. TITDE I DEDENGES COUR INTES	(0.12=	66.004
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	68 127	66 824
						T . I TITLE II DEBENGES DE SANCA	.	
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	2 145	2 123

Intervention CEE Subvention Région wallonne 5 274	Budget initial 2018	DESIGNATION DES PRODUITS	PR Code fonctio- nnel		A.B. n° 3-4 ord. sec	1-2	Ministre ordon- nateur
113		Agence wallonne pour la Promotion d'une agriculture de Qualité					
04210 Récupération charges sociales 113 104210 Intervention du personnel dans le coût des titres repas 208		Programme 01					
10		TITRE I RECETTES COURANTES					
10							
04210 Refacturation loyer 208 04210 Produits de prestations (cotisations obligatoires (jusque 2014), marque commerciale, autres recettes) 100 04210 Vente de matériel de promotion 10 04210 Remboursement salaire personnel détaché 53 04210 Cotisations obligatoires Fonds promotion 1 520 04210 Intervention CEE 0 Subvention Région wallonne 5 274 TOTAL pour le Titre I. 7 288 TOTAL pour le Titre II. 0 TOTAL pour le programme 01 7 288 TOTAL GENERAL DES RECETTES 7 288 TOTAL TITRE II - RECETTES COURANTES 7 288 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0					01 20		RC
04210 Produits de prestations (cotisations obligatoires (jusque 2014), marque commerciale, autres recettes) 100 04210 Vente de matériel de promotion 10 04210 Remboursement salaire personnel détaché 53 04210 Cotisations obligatoires Fonds promotion 1 520 04210 Intervention CEE 0 Subvention Région wallonne 5 274 TOTAL pour le Titre I. 7 288 TOTAL pour le Titre II. 0 TOTAL pour le Titre II. 0 TOTAL gener le programme 01 7 288 TOTAL GENERAL DES RECETTES 7 288 Total TITRE II - RECETTES COURANTES 7 288 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0	4					11	RC
100	208	•				12	RC
04210 Vente de matériel de promotion 10 04210 Remboursement salaire personnel détaché 53 04210 Cotisations obligatoires Fonds promotion 1 520 04210 Intervention CEE 0 04210 Subvention Région wallonne 5 274 TOTAL pour le Titre I. 7 288 TOTAL pour le Titre II. 0 TOTAL pour le Titre II. 0 TOTAL pour le programme 01 7 288 TOTAL GENERAL DES RECETTES 7 288 Total TITRE I - RECETTES COURANTES 7 288 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0	100	3 - 1	01 04210	01	01 11	16	RC
Remboursement salaire personnel détaché	10	,	01 04210	01	02 11	16	RC
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	4				03 20		RC RC
Intervention CEE Subvention Région wallonne 5 274	4					36	RC RC
Subvention Région wallonne	1				01 10		RC
TOTAL pour le Titre I. 7 288	5 274					46	RC
Vente matériel roulant 0							
Vente matériel roulant 0		Ŷ					
TOTAL pour le Titre II. 0 TOTAL pour le programme 01 7 288 TOTAL GENERAL DES RECETTES 7 288 Total TITRE I - RECETTES COURANTES 7 288 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0		TITRE II RECETTES DE CAPITAL					
TOTAL pour le Titre II. 0 TOTAL pour le programme 01 7 288 TOTAL GENERAL DES RECETTES 7 288 Total TITRE I - RECETTES COURANTES 7 288 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0				l			
TOTAL pour le programme 01 7 288 TOTAL GENERAL DES RECETTES 7 288 Total TITRE I - RECETTES COURANTES 7 288 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0	(01 04210	01	01 20	74	RC
TOTAL GENERAL DES RECETTES 7 288 Total TITRE I - RECETTES COURANTES 7 288 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0	(
Total TITRE I - RECETTES COURANTES 7 288 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0	7 288	TOTAL pour le programme 01					
Total TITRE I - RECETTES COURANTES 7 288 Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0				+			
Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0	7 288	TOTAL GENERAL DES RECETTES					
Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL 0							
	7 288	Total TITRE I - RECETTES COURANTES					
		Total TITDE II DECETTES DE CADITAI					
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	·	TOWN TITKE II - RECEITES DE CAPITAL					
Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS 0	(Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS					

1							(En millio	
[Crédits	initiaux
Ministre	_ A	A.B.	_	PR	Code	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		1
ordon-	1-2	n° :	3-4		fonctio-		Crédits	Crédits
nateur	sec o				nnel		d'engagement	de liquidation
nuicu,	300		300		mici		u engagement	uc nquiumon
						Agence wallonne pour la Promotion d'une agriculture de		
						Qualité		
						Programme 01		
						Dépenses de fonctionnement		
						Titre I Dépenses courantes		
						•		
RC	01	01	01	01	04210	Créances irrecouvrables	50	50
							•	
RC			11	01		Rémunération	2 182	2 182
RC	11 (02	20	01	04210	Charges sociales (cotisations patronales, assurances légales,	761	761
						surveillance médicale,)	/01	/61
RC	11 (03	31	01	04210	Allocations familiales	0	0
RC			40	01	04210	Autres avantages financiers (chèques repas,)	74	
RC	12 (01	11	01	04210	Déplacements, frais de représentation,	60	60
RC	12 (02	11	01	04210	Location de matériel et de mobilier	25	25
RC			11	01	04210	Frais de bureau	72	72
							-	
RC	12 (04	11	01	04210	Frais de contentieux	23	23
RC	12 (05	11	01	04210	Frais financiers	1	1
RC	12 (06	11	01	04210	Frais pour matériel roulant	45	45
RC			11	01	04210	Frais pour matériel informatique	1	100
							100	
RC	12 (80	12	01	04210	Location d'immeubles	602	602
						Totaux pour le Titre I.	3 995	3 995
						·		
						Titua II Dénanças de canital		
						Titre II Dépenses de capital		
RC	71 (01	00	01	04210	Immeubles	0	0
RC	74 (01	10	01	04210	Acquisition matériel roulant	19	19
RC			22	01	04210		30	
						Acquisition matériel informatique	1	
RC	74 (03	22	01	04210	Acquisition de mobilier	16	
						Totaux pour le Titre II.	65	65
						Totaux pour le programme 01	4 060	4 060
						Tomax pour le programme or		
[Programme 02		1
						Dépenses liées aux missions		
						Titre I Dépenses courantes		
						Ture 1 Depenses courantes		
RC				02	04210	Promotion de l'agriculture -	4 050	4 050
RC	31 (01	32	02	04210	Subventions -	1 328	1 328
						Totaux pour le Titre I.	5 378	
						Totaux pour le programme 02	5 378	5 378
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	9 438	9 438
						T . LEWEDT A DEDENGER COATE AVEC		
]						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	9 373	9 373
]								1
]						Total TITRE II - DEPENSES EN CAPITAL	65	65
]							I	
	i							1

· .			-		- T	
Budget initial 2018	DESIGNATION DES PRODUITS	PR C for	3-4	A.B. n° ord.	on- 1-2	Minista ordon nateu
	Centre régional d'Aide aux Communes		\dagger			
	Programme 01 Fonctionnement					
	TITRE I RECETTES COURANTES					
0	Résultat exercice antérieur	01 01	00 0	01	В 06	DB
	a) Excédent subvention - Frais de fonctionnement 0	01 01		01	b 00	В
	b) Excédent subvention - Frais d'établissements 0					
50	Produits et subventions diverses SPW	01 01	10 0		B 46	DB
417	Produits de droits, redevances, produits et profits divers (CRF)	01 01		03		DB
542	Récupération de frais administratifs pour comptes de tiers	01 01	40 0	04	B 11	DB
	a) Frais généraux d'administration 528 b) Participation du personnel dans les titres-repas 14					1
0	Recettes exceptionnelles	01 01	00 0	05	B 06	DB
0	Prise en charge d'un quantum frais du Centre par le débit du compte CRAC					
1 009	TOTAL pour le Titre I.					
1 009	TOTAL pour le programme 01					
	Programme 02					
	Vente objets patrimoniaux					
	TITRE II RECETTES DE CAPITAL					
0	Mobilier	02 01	20 02	01	В 77	DB
0	Matériel	02 01		02		DB
24	Véhicules automobiles	02 01		03		DB
0 24	Récupération de garanties déposées TOTAL pour le Titre II.	02 01	30 02	04	B 08	DB
24	TOTAL pour le rine II. TOTAL pour le programme 02					
	Programme 03					
	Recettes financières patrimoniales					
	TITRE I RECETTES COURANTES					
_	Páplisations de placements	03 01	10 03	01	$_{\rm B}$ $ _{08}$	DB
0	Réalisations de placements Produits divers du patrimoine immobilier	03 01		02		DB
ő	Reprise de provisions	03 01				DB
0	TOTAL pour le Titre I.					1
0	TOTAL pour le programme 03					
	Риссиотто 04					1
	Programme 04 Intervention de la Région					
	TITRE I RECETTES COURANTES					
						i
3 282		04 01				DB
874	Subventions au Centre pour frais de fonctionnement du CRF	04 01	10 04	02	B 46	DB
4 156	TOTAL pour le Titre I.					1
	TITRE II RECETTES DE CAPITAL					
28	Subventions au Centre pour frais d'établissement du Centre	04 01	41 04	01	В 66	DB
28	Subventions au Centre pour frais d'établissement du CRF	04 01				DB
56	TOTAL pour le Titre II.					1
	TOTAL pour le programme 04					1

5 245	TOTAL GENERAL DES RECETTES		
5 165	Total TITRE I - RECETTES COURANTES		
80	Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL		
0	Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS		

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2018

									ers EUR)
								Crédits	initiaux
Ministre		A.B.		PR	Code	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$			
ordon-	1-2		3-4		fonctio-			Crédits	Crédits
nateur		ord.			nnel			d'engagement	de liquidation
nateur	Sec	or u.	sec		miei			u engagement	ae nquiaanon
	ш			Ш					
						Centre régional d'Aide aux Communes			
						8			
						D 04			
						Programme 01			
						Dépenses de fonctionnement			
						Titre I Dépenses courantes			
						•			
						Dépenses de personnel			
DB	11	01	11	01	01820	Rémunération du personnel	_	2 945	2 945
υв	11	O1	11	01	01620		525	2 943	2 943
						a) Personnel statutaire 525	525		
							820		
						c) Personnel contractuel du CRF 600	600		
DB	11	02	12	01	01820	Autres éléments de rémunération		294	294
						a) Personnel statutaire 53	53		
						b) Personnel contractuel du Centre 181	181		
						c) Personnel contractuel du CRF 60	60		
DB	11	03	20	01	01820	Charges sociales part patronale		1 071	1 071
						a) Centre statutaires 279	279		
						b) Centre contractuel 595	595		
						c) CRF 197	197		
DB	11	04	31	01	01820	Charges sociales extra-légales intervention patronale	177		
υв	11	04	31	01	01820			0	0
						Centre		0	0
DB	11	05	40	01	01820	Titre-repas		81	81
						a) Centre 62	62		
						b) CRF 19	19		
DB	11	09	40	01	01820	Service social		23.5	23.5
						a) Centre 18	18	20.0	20.0
						*			
		4.0			04000	b) CRF 5.5	5.5		
DB	11	10	12	01	01820	Indemnités et abonnements déplacement domicile lieu de			
						travail		43.5	43.5
						a) Centre 32	32		
						b) CRF 11.5	11.5		
DB	11	11	40	01	01820	Indemnités vêtements de travail Centre		4	4
DB				01	01820	indennites vetenients de travair centre		7	7
DВ	11	13	11	01	01820	Remboursement des rémunérations du personnel détaché		70	70
								70	70
						a) Centre 0	0		
						b) CRF 70	70		
DB	12	06	11	01	01820	Formation professionnelle		10	10
						a) Centre 2	2		
						b) CRF 8	- 8		
D.D.	1.0	0.7	1.1	0.1	01030		0	6.5	6.5
DB	12	07	11	01	01820	Honoraires forfait. Med-trav		6.5	6.5
						a) Centre 5	5		
						b) CRF 1.5	1.5		
DB	12	08	11	01	01820	Cotisations secrétariat social		17.5	17.5
						a) Centre 13.5	13.5		
						b) CRF 4	1		
DB	12	12	1.1	01	01820			12	1.2
מט	12	12	11	01	01820	Retributions autres que celles du personnel		13	13
						a) Comité d'orientation du Centre 0	0		
						b) CRF 13	13		
DB	12	14	11	01	01820	Représentations		7	7
						a) Centre 4	4		
						b) CRF 3	3		
DB	12	15	11	01	01820	Déplacements		19	19
טט	14	13	1.1	0.1	01020		0	19	19
						a) Centre 8	8		

_	_					
				b) CRF 11 11		
				Locaux et matériel		
DB	12 16 11			Bâtiment: entretien, maintenance, charges et divers	90	90
DB	12 17 11			Location de matériel et de mobilier	17	17
DB	12 18 11			Entretien et réparation du matériel, du mobilier	23	23
DB	12 19 11			Entretien et réparation du matériel roulant	7	7
DB	12 20 11 12 21 50			Assurances	21	21
DB	12 21 30	01	01820	Impôts, taxes communales et provinciales, taxes circulatoires	1	1
DB	12 22 11	01	01820	Combustibles pour véhicules automoteurs	16	16
DB	12 22 11	1	01820		10	10
DB	12 23 11	"	01020	Bureau	1	1
DB	12 24 11	01	01820	Frais de bureau généralement quelconques Centre et		
				CRF	30	30
				a) Fournitures de bureau 7 7		
				b) Affranchissement du courrier 5 5		
				c) Téléphone et télégraphie 10 10		
				d) Documentation (journaux, périodiques et ouvrages		
				juridiques) 4 4		
				e) Licences informatiques 0.5 0.5		
				f) Pourboires, étrennes 0 0		
				g) Petit matériel de bureau 3 0		
				h) Frais de banques et de CCP 0 0		
			04000	i) Divers 0.5 0.5		
DB	12 25 11	01	01820	Frais généralement quelconques de publications,	59	59
				propagande et publicité		
				a) Centre 5 5		
DB	12 26 11	01	01820	b) CRF 54 54 Réunions et colloques	82	82
DB	12 20 11	01	01820	a) Centre 22 22	82	82
				b) CRF 60 60		
DB	12 27 11	01	01820	Courtage et frais	0	0
DB	12 28 11			Mission de consultance	53	53
				a) Centre 23 23		
				b) CRF 30 30		
DB	12 29 11	01	01820	Honoraires - Formateurs externes	50	50
				b) CRF 50 50		
DB	12 30 11	01	01820	Prestations techniques	65	65
				b) CRF 65 65		
DB	21 01 10		01820	Charges financières	1	1
DB	21 02 10	01	01820	Intérêts sur emprunts	0	0
				Totaux pour le Titre I.	5 121	5 121
				Totaux pour le programme 01	5 121	5 121
				D 02		
				Programme 02 Dépenses de capital		
				Depenses de capital		
				Titre II Dépenses de capital		
				Tine II. Depenses we capital		
DB	74 01 22	02	01820	Mobilier	16	16
				a) Centre 2 2		
				b) CRF 14 14		
DB	74 02 22	02	01820	Matériel divers et technique	22	22
				a) Centre 8 8		
				b) CRF 14 14		
DB	74 03 10				60	60
DB	74 04 22	02	01820	Matériel informatique	26	26
				a) Centre 15 15		
				b) CRF 11 11	10.1	10.1
				Totaux pour le Titre II.	124	124
				Totaux pour le programme 02	124	124
				Programme 03		
				Affectation du boni		
•		•	I	Alicciation un bont	I	

DB	03 01 20	03	01820	Titre I Dépenses courantes Versement à la Région Totaux pour le Titre I.	0	0
				Totaux pour le programme 03	0	0
				TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	5 245	5 245
				Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	5 121	5 121
				Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	124	124

1					
Budget initial 2018	DESIGNATION DES PRODUITS	PR Code fonctio- nnel	-4	A.B. 1-2 n° 3-4 sec ord. sec	Ministre ordon- nateur
	Institut scientifique de Service public				
	D 01				
	Programme 01				
	Recettes générales				
-	TITRE I RECETTES COURANTES				
-	TITAL I. INCOMPLETE COCKENTED				
1 530	Fonds Moerman (exonérations de l'exercice)	01 05600	20 01	08 01 20	CD
2 696	Vente de biens non durables et de services	01 05600	11 01	16 01 11	CD
353	UE – Interventions	01 05600	10 01	39 01 10	CD
4 495	Subvention AwAC	01 05600	40 01	46 01 40	CD
500	Subvention DGO2	01 05600	40 01	46 02 40	CD
12 201	Subvention DGO3	01 05600	40 01	46 03 40	CD
35	Subvention Fédéral	01 05600	40 01	46 04 40	CD
675	Subvention DGO4	01 05600	40 01	46 05 40	CD
14	Subvention DGO6	01 05600	40 01	46 07 40	CD
23	Subvention Fluxys			46 08 40	CD
100	Subvention DGO1			46 09 40	CD
130	Subvention DGO3 (projet européen)			46 10 40	CD
40	Subvention Aviq			46 11 40	CD
214	Subvention Secrétariat général			46 12 40	CD
2 032	Fonds Moerman (exonérations des exercices antérieurs)	01 05600	80 01	47 01 80	CD
25 038	TOTAL pour le Titre I.				
	TITRE II RECETTES DE CAPITAL				
1 766	Subvention en capital DGO3			66 01 41	CD
423	Subvention en capital AwAC	01 05600	41 01	66 02 41	CD
2 189	TOTAL pour le Titre II.				
27 227	TOTAL pour le programme 01				
27 227	TOTAL GENERAL DES RECETTES				
25 038	Total TITRE I - RECETTES COURANTES				
2 189	Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL				
0	Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS				

s initiaux	Crédits					Ministre A.B.				
Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	A.B. PR Code L I B E L L E S 1-2 n° 3-4 sec ord. sec nnel								
		Institut scientifique de Service public								
		Programme 01 Activités de l'ISSeP								
		Titre I Dépenses courantes								
1 13 391	13 391	Rémunérations	05600	01	1 11	01	11	CD		
	1 035	Rémunérations correspondant aux charges du passé	05600	01	1 12	01	11	CD		
4 224	4 224	Cotisations sociales	05600	01	1 20	01	11	CD		
502	502	Service social, titres-repas, vêtements de travail	05600	01	1 40	01	11	CD		
5 315	5 315	Frais de fonctionnement	05600	01	1 11	01	12	CD		
	1 000	Collaboration de tiers et sous-traitance	05600	01	2 11	02	12	CD		
7 25 467	25 467	Totaux pour le Titre I.								
		Titre II Dépenses de capital								
110	110	Acquisition de véhicules	05600	01	1 10	01	74	CD		
	1 250	Acquisition de mobilier et matériel	05600	01	1 22	01	74	CD		
	400	Immeubles (infrastructures et SIPP)	05600	01	1 30	01	74	CD		
0	0	Investissements immatériels	05600	01	1 40	01	74	CD		
1 760	1 760	Totaux pour le Titre II.								
7 27 227	27 227	Totaux pour le programme 01								
7 27 227	27 227	TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES								
25 467	25 467	Total TITRE I - DEPENSES COURANTES								
1 760	1 760	Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL								

(En milliers EUR)						
Budget initial 2018	DESIGNATION DES PRODUITS	PR Code fonctionnel			- 1-2	Ministre ordon- nateur
	Agence wallonne du patrimoine			<u> </u>		
	Programme 01					
	TITRE I RECETTES COURANTES					
(Fonds de tiers attribués à l'Agence pour l'exécution de plans d'actions ou de programmes particuliers	01 08200	00 01	01 00	06	RC
325	1 0 1	01 08200	10 01	01 10	16	RC
84	Produits résultant de la gestion de biens régionaux confiés à l'AWAP	01 08200	10 01	02 10	16	RC
135	Produits résultant de la vente de documents	01 08200	10 01	03 10	16	RC
205	Produits résultant de services en faveur d'administrations publiques autres que la Région wallonne	01 08200	20 01	04 20	16	RC
(Produits de concessions	01 08200	10 01	01 10	28	RC
(Produits de dividendes	01 08200	20 01	02 20	28	RC
(Produits de cotisations		00 01		38	RC
40	1 1		10 01		38	RC
(, 1 1 3		10 01		38	RC
76	1 5		10 01		39	RC
41 128	Subvention de la Région wallonne		10 01		46	RC
140	Subvention de la Région wallonne dans le cadre des projets cofinancés par l'UE		10 01		46	RC
111 42 244	Produits divers en provenance du secteur public TOTAL pour le Titre I.	01 08200	10 01	03 10	46	RC
42 244	TOTAL pour le Ture 1.					
	TITRE II RECETTES DE CAPITAL					
	Interventions des Institutions européennes dans les travaux de rénovation, restauration et	01 08200	11 01	01 11	59	RC
640	réaffectation des bâtiments classé					
(Remboursement de travaux et d'études préfinancés par l'Agence pour compte de	01 08200	00 01	01 00	68	RC
	pouvoirs subordonnés Produits de la vente de biens réhabilités	01 08200	00 01	01 00	76	RC
(40 01		77	RC RC
	Remboursement des avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de		30 01			RC RC
(travaux de restauration de monuments, édifices et sites classés					100
640	TOTAL pour le Titre II.					
42 884	TOTAL pour le programme 01					
42 884	TOTAL GENERAL DES RECETTES					
42 244	Total TITRE I - RECETTES COURANTES					
64(Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL					
	Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS					

A.B. FR Code Co							Crédits	initiaux	
Programme 01 Dépenses de fonctionnement Titre I Dépenses courantes 75 75 75 75 75 75 75 7	ordon-	rdon- 1-2 n° 3-4				fonctio-	LIBELLES		
Dèpenses de fonctionnement							Agence wallonne du patrimoine		
RC									
RC							Titre I Dépenses courantes		
RC	RC	12	01	11	01	08200	Frais de voyage et d'éloignement	75	75
RC		12	02	11	01	08200	Fournitures et frais divers (location, maintenance)	163	163
RC									
RC							·		
RC									
RC									
RC	RC	12	07	11	01	08200	·		
RC							Totaux pour le Ture I.	1 600	1 600
RC							Titre II Dépenses de capital		
RC	D.C.	74	0.1	00	0.1	08300	A	220	220
RC									
RC	KC	, ,	02	00	01	00200			
Programme 02 Dépenses liées aux missions Titre I Dépenses courantes							<u> </u>		
RC							Toomas kens se krademanne er		3,00
RC							Programme 02		
Dépenses de toute nature afférentes à la maintenance du patrimoine wallon Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine 400 400 400 RC 12 01 11 02 08200 Dépenses liées à l'exploitation de l'Archéoforum de Liège 199 199 199 RC 12 02 11 02 08200 Dépenses liées à l'exploitation du CWAB 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0							Dépenses liées aux missions		
Patrimoine wallon							Titre I Dépenses courantes		
RC	RC	01	01	00	02	08200		650	650
RC	RC	01	02	00	02	08200	Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine	400	400
RC	RC	12	01	11	02	08200		199	199
RC		12	02	11	02		1 1		
RC 12 04 11 02 08200 Stages, formations et classes d'éveil : rémunérations des formateurs, fournitures et services RC 12 05 11 02 08200 Dépenses liées à l'organisation d'une maîtrise complémentaire en conservation-restauration à la Paix-Dieu RC 12 06 11 02 08200 Inventaire du Patrimoine immobilier culturel 48 48 48 A8	RC	12	03	11	02		Dépenses de fonctionnement pour l'archéologie (achats,	1 500	1 500
RC 12 05 11 02 08200 Dépenses liées à l'organisation d'une maîtrise complémentaire en conservation-restauration à la Paix-Dieu RC 12 06 11 02 08200 Inventaire du Patrimoine immobilier culturel RC 12 07 11 02 08200 Organisation des Journées du Patrimoine RC 12 08 11 02 08200 Entretien et fonctionnement des biens classés confiés à l'AWAP RC 12 09 11 02 08200 Frais d'études, honoraires et géomatique RC 12 10 11 02 08200 Relations publiques, participation et organisations des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou télématiques liées à la sensibilisation au patrimoine RC 33 01 00 02 08200 Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement	RC	12	04	11	02	08200	Stages, formations et classes d'éveil : rémunérations des	555	555
RC 12 06 11 02 08200 Inventaire du Patrimoine immobilier culturel 48 48 RC 12 07 11 02 08200 Organisation des Journées du Patrimoine 250 250 RC 12 08 11 02 08200 Entretien et fonctionnement des biens classés confiés à l'AWAP RC 12 09 11 02 08200 Frais d'études, honoraires et géomatique 721 721 RC 12 10 11 02 08200 Relations publiques, participation et organisations des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou télématiques liées à la sensibilisation au patrimoine Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement 100 100	RC	12	05	11	02	08200	Dépenses liées à l'organisation d'une maîtrise complémentaire	15	15
RC 12 07 11 02 08200 Organisation des Journées du Patrimoine 250 250 RC 12 08 11 02 08200 Entretien et fonctionnement des biens classés confiés à 1'AWAP RC 12 09 11 02 08200 Frais d'études, honoraires et géomatique 721 721 RC 12 10 11 02 08200 Relations publiques, participation et organisations des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou télématiques liées à la sensibilisation au patrimoine Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement 100 100	RC.	12	06	11	02	08200		48	48
RC 12 08 11 02 08200 Entretien et fonctionnement des biens classés confiés à 1/4WAP 320 320 RC 12 09 11 02 08200 Frais d'études, honoraires et géomatique RC 12 10 11 02 08200 Relations publiques, participation et organisations des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou télématiques liées à la sensibilisation au patrimoine Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement 100 100 100									
RC 12 09 11 02 08200 Frais d'études, honoraires et géomatique 721 721 RC 12 10 11 02 08200 Relations publiques, participation et organisations des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou télématiques liées à la sensibilisation au patrimoine Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement 100 100							Entretien et fonctionnement des biens classés confiés à		
RC 12 10 11 02 08200 Relations publiques, participation et organisations des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou télématiques liées à la sensibilisation au patrimoine RC 33 01 00 02 08200 Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement 100 100	D.C.	1.0	0.0			00200			
séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou télématiques liées à la sensibilisation au patrimoine RC 33 01 00 02 08200 Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement 100 100								721	721
RC 33 01 00 02 08200 Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement 100	KC	12	10	11	02	00200	séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou	321	321
RC 33 02 00 02 08200	RC	33	01	00	02	08200	Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au	100	100
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	RC	33	02	00	02	08200		30	63

RC	33	03	00	ا مع ا	L 08200	Subventions relatives aux programmes et initiatives		
KC	33	03	00	02	00200	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020	250	75
RC	33	04	00	02	08200	Subventions à des associations pour la gestion de propriétés régionales	1 135	1 135
RC	33	05	00	02	08200	Subventions à des associations pour la réalisation ponctuelle de publications, d'expositions ou de manifestations de toute	120	120
		0.5	0.0			nature relative à la promotion du patrimoine	120	120
RC	33	06	00	02	08200	Subventions au secteur privé relatives aux journées du Patrimoine	65	65
RC	33	07	00	02	08200	Subventions au secteur privé pour la réalisation de leur action en faveur du patrimoine, en ce compris la mise en valeur des objets et sites archéologiques	1 080	1 080
RC	33	08	00	02	08200	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	4	4
RC	35	01	00	02	08200	Coopération internationale dans le cadre des missions de l'AWAP	85	85
RC	41	01	40	02	08200	Quote-part dans le financement du programme de transition professionnelle	101	101
RC	41	02	40	02	08200	Dotation au CESW pour couvrir les frais de fonctionnement de la CRMSF	280	280
RC	43	01	00	02	08200	Subventions au secteur public relatives aux journées du Patrimoine	27	27
RC	43	02	00	02	08200	Subvention au secteur public pour la valorisation par mise en lumière du Patrimoine exceptionnel de Wallonie	503	464
RC	43	03	00	02	08200	Subventions au secteur public concernant les monuments, sites	420	420
						et fouilles, la promotion et la mise en valeur de sites archéologiques	430	430
RC	43	04	00	02	08200	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaire dans le cadre de la programmation 2014-2020 et suivante (cofinancement) - secteur public	196	65
RC	45	01	26	02	08200	Dotation à la Communauté germanophone	2 334	2 334
						Totaux pour le Titre I.	11 719	11 407
						Titre II Dépenses de capital		
RC	52	01	10	02	08200	Subvention pour la restauration de monuments classés relevant du secteur privé- Travaux de sauvegarde y compris de fouille	4 296	4 100
RC	63	01	00	02	08200	Subventions pour la restauration de monuments classés		
						relevant du secteur public, travaux de sauvegarde, y compris les fouilles	10 900	8 552
RC	63	02	00	02	08200	r	12 000	12 (00
						biens immobiliers classés du patrimoine exceptionnel- Secteur public et cultes	13 800	12 600
RC	63		00	02	08200	Mise en œuvre des accords de coopérations	0	0
RC	63	04	00	02	08200	Subvention cofinancées par le FEDER, dans le cadre de la progammation 2014-2020	0	0
RC	71	01	00	02	08200	1 1	0	0
RC	72	01	00	02	08200	Travaux de restauration, rénovation, ou réhabilitation de biens	2.065	4.107
						appartenant à la Région wallonne, y compris les études, frais et honoraires s'y rapportant	2 865	4 197
RC	72	02	00	02	08200	Travaux de restauration, rénovation ou réhabilitation d'autres	20	20
RC	74	01	00	02	08200	biens, y compris les études, frais et honoraires s'y rapportant Acquisition de matériels en lien avec les opérations		
D.C.	74	02	20	02	08200	d'investissement Frais notariés	45	45
RC RC	74	02	50	02	08200	Acquisition d'objets de valeur et œuvres d'art	5	5
RC RC		03	00	02	08200	Participation dans des sociétés ou partenariats	0	0
RC		01	30	02	08200	-	Ĭ	ŭ
						Avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de travaux de restauration de monuments, édifices et sites classés	0	0
						Totaux pour le Titre II.	31 931	29 519
I						Totaux pour le programme 02	43 650	40 926

	1		1	
Total TITRE I - DEPENSES COURANTES 13 319 13		TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	45 608	42 884
		Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	13 319	13 007
Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL 32 289 29		Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	32 289	29 877

(En milliers EUR)			_				
Budget initial 2018	DESIGNATION DES PRODUITS	A.B. PR Code fonction nnel				Ministre ordon- nateur	
	Centre wallon de Recherches agronomiques Programme 01						
	TITRE I RECETTES COURANTES						
1 900	Mouvement internes Loi MOERMAEN	01 04820	01	20	01	08	RC
70	Intervention dans les rémunérations	01 04820	01	11	01	11	RC
90	Intervention du personnel dans le coût des titres repas	01 04820	01	40	02	11	RC
4 400	Recettes de prestations	01 04820	01	11	01	16	RC
6 019	Conventions de recherche	01 04820	01	11	02	16	RC
40	Recettes gestion conventions	01 04820	01	11	03	16	RC
2 000	1 1 1	01 04820	01	60	01	38	RC
265	r and r r	01 04820	01	10	01	46	RC
17 878		01 04820	01	10	02	46	RC
32 662	TOTAL pour le Titre I.						
	TITRE II RECETTES DE CAPITAL						
1.515		01 04020	0.1	1.1	0.1		D.C.
1 515	Subvention d'investissement	01 04820	01	11	01	66	RC
1 515	TOTAL pour le Titre II.						
34 177	TOTAL pour le programme 01						
34 177	TOTAL GENERAL DES RECETTES						
32 662	Total TITRE I - RECETTES COURANTES						
1 515	Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL						
0	Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS						

				1			Cuádita	
Ministre ordon- nateur			3-4 sec	PR	Code fonctio- nnel	LIBELLES	Crédits Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Centre wallon de Recherches agronomiques		
						Programme 01 Dépenses de fonctionnement		
						Titre I Dépenses courantes		
RC	11	01	11	01	04820	Rémunérations brutes du personnel	17 425	17 425
RC	11		12	01	04820	Autres éléments de la rémunération	2 008	2 008
RC	11	03	20	01	04820	Cotisations sociales et assurances patronales	5 139	5 139
RC	11	04	31	01	04820	Allocations directes : allocations familiales, indemnités, service social	1 025	1 025
RC	11	05	40	01	04820	Autres avantages (nature)	562	562
RC	12	01	11	01	04820	Bâtiments et énergie	812	812
RC	12	02	11	01	04820	Fournitures, services et travaux généraux	550	550
						Totaux pour le Titre I.	27 521	27 521
						Titre II Dépenses de capital		
RC	72	01	00	01	04820	Construction d'un nouveau bâtiment		0
RC	72		00	01	04820	Travaux d'assainissement et de sécurisation des bâtiments	659	659
RC	72		00	01	04820	Installations	400	400
RC	74		10	01	04820	Acquisition matériel roulant	120	120
RC	74	02	40	01	04820	Acquisition brevets, licences	60	60
						Totaux pour le Titre II.	1 239	1 239
						Totaux pour le programme 01	28 760	28 760
						Programme 02		
						Dépenses liées aux missions		
						Titre I Dépenses courantes		
RC	12	01	11	02	04820	Dépenses de fonctionnement général sur conventions	200	200
RC	12	02	11	02	04820	Dépenses de fonctionnement général sur Loi Moerman	20	20
RC	12	03	11	02	04820	Frais de fonctionnement laboratoire	700	700
RC	12	04	11	02	04820	Frais de fonctionnement spéculations végétales	290	290
RC	12	05	11	02	04820	Frais de fonctionnement spéculations animales	250	250
RC		06	11	02	04820	Autres frais de fonctionnement scientifique	780	780
RC		07	11	02	04820	Frais de fonctionnement scientifique conventions	600	600
RC	12	08	11	02	04820	Frais de fonctionnement scientifique loi Moerman	250	250
						Totaux pour le Titre I.	3 090	3 090
						Titre II Dépenses de capital		
RC	74	01	22	02	04820	Acquisition matériel informatique, équipements scientifiques et techniques	537	537
RC	74	02	22	02	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques CO (conventions)	180	180
RC		03		02		Acquisition équipements scientifiques et techniques CO (conventions) Acquisition équipements scientifiques et techniques LM (loi Moerman)	1 610	
1			_		0.1020	Totaux pour le Titre II.	2 327	2 327
						Totaux pour le Prive II. Totaux pour le programme 02		5 417
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	34 177	34 177
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	30 611	30 611

B	F	L	G	TS	SC	Ŧ	Ŧ	S	Т	Α	Δ	T	75	B	Ι.	Α	ıΤ)	 2	6	Ω^{1}	1 ′	20	11	8	_	N	1	\cap	1	IL	Т	F	T	II	?	R	\mathbf{F}	[(\Box	F

Total TITRE II - DEPENSES EN CAPITAL 3 566 3 566

(En milliers EUF						
Budget initial 2018	DESIGNATION DES PRODUITS	PR Cod fonct nne		° 3-4	A. 1-2 n sec or	Ministre ordon- nateur
	Institut wallon d'évaluation, de prospective et de statistiques					
	Programme 01 Recettes de l'institut					
1	TITRE 1 RECETTES COURANTES					
		01 0132 01 0132			06 00	WB
2'		01 0132			11 0	WB WB
-		01 0132			16 02	WB
79	-	01 0132			37 0	WB
1 '		01 0132			39 0	WB
5 7:		01 0132			46 0	WB
1		01 0132			46 02	
	recherche					WB
1		01 0132	01	3 10	46 03	WB
12		01 0132	01	4 10	46 0	AG
1:	*	01 0132	01	5 10	46 0:	RC
		01 0132	01	6 10	46 0	CD
=		01 0132	01	7 10	46 0	JE
	-	01 0132	01	8 10	46 0	JE
1	Subside à l'IWEPS pour missions spécifiques en matière économique	01 0132	01	9 10	46 09	JЕ
1		01 0132	01	2 10	46 12	****
	indicateurs de développement humain et d'empreinte écologique"					WB
1		01 0132	01	3 10	46 13	JЕ
11	Subside interreg GEDIDOT	01 0132	01	4 10	46 1	AG
]		01 0132	01	5 10	46 1:	JE
7 24	TOTAL pour le Titre I.					
7 24	TOTAL pour le programme 01					
7 24	TOTAL GENERAL DES RECETTES					
7 24	Total TITRE I - RECETTES COURANTES					
	Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL					
	Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS					

					Crédits	initiaux
Ministre	A.B.	PR	Code	$L\ I\ B\ E\ L\ L\ E\ S$		
ordon-	1-2 n° 3-4		fonctio-		Crédits	Crédits
nateur	sec ord. sec		nnel		d'engagement	de liquidation
	<u> </u>					
				Institut wallon d'évaluation, de prospective et		
				de statistiques		
				ue statistiques		
				D 01		
				Programme 01		
				Budget de fonctionnement		
				Titus I Din sugar commentes		
				Titre I Dépenses courantes		
				Personnel		
WB	11 00 11	01	01320	Rémunérations selon barème	3 662	3 662
WB	11 00 12	01		Autres éléments de la rémunération (PV AFA, AF/AR)	434	434
WB	12 10 12	01		Déplacement domicile lieu de travail	35	35
WB	11 00 20	01		Cotisations et assurances patronales (ONSS)	1 016	1 016
WB	11 00 33	01	01320	Cotisations pensions secteur public	299	299
WB	11 01 40	01		Autres avantages (Chèques-repas)	77	77
WB	11 02 40	01		Service social	25	25
WB	11 03 40	01		Bien-être au travail	10	10
WB	12 01 11	01		Autres frais liés au personnel (missions)	40	40
WB	12 02 11	01		Frais de formation des membres de l'IWEPS	35	35
WB	12 03 11	01		Frais de participation à des colloques, séminaires, etc.	10	10
WB	12 04 11	01		Frais de participation à des conoques, seminaires, etc. Frais d'organisation de réunions, colloques, séminaires,	10	10
WB	12 04 11	01	01320	etc.	40	40
				Services et biens non repris à l'inventaire		
WB	12 05 11	01	01320	Frais et indemnités versés aux membres du CWEPS	0	0
WB	12 06 11	01	01320	Défraiement de tiers lors des procédures d'engagement de	U	U
WD	12 00 11	01	01320	personnel	2	2
WB	12 11 11	01	01320	Fournitures et frais divers	45	45
WB	12 12 11	01	01320	Location / maintenance de matériel divers dont technique	11	11
WB	12 13 11	01	01320		90	90
WB WB	12 13 11	01		Charges des locaux et bâtiments administratifs Frais divers de fonctionnement (juridiques / financiers /	90	90
WD	12 14 11	01	01320	assurances / autres)	40	40
WB	12 15 11	01	01320	Communication et diffusion	50	50
WB	12 17 11	01		Véhicule de fonction : entretien, réparation, carburant et		
				assurance	10	10
WB	12 18 11	01	01320	Fonctionnement informatique (petit matériel et accès)	28	28
WB	12 19 11	01		Licences informatiques génériques	5	5
WB	12 20 11	01		Licences informatiques spécialisées	9	9
WB	12 00 12	01		Loyer	286	286
WB	12 00 50	01	01320	TVA	3	3
				Totaux pour le Titre I.	6 262	6 262
				Titre II Dépenses de capital		
				Biens acquis repris à l'inventaire		
WB	74 00 10	01	01320	Achat de biens meubles durables non spécifiques -	0	0
				véhicule de fonction	0	0
WB	74 01 22	01	01320	Livres et revues de bibliothèque	40	40
WB	74 02 22	01		Données	40	40
WB	74 03 22	01		Centrale et postes téléphoniques	3	3
WB	74 04 22	01		Réseau et serveurs informatiques	0	0
WB	74 05 22	01		Ordinateurs	25	25
WB	74 06 22	01		Acquisition matériel divers, copieurs, imprimantes	5	5
WB	74 07 22	01		Mobilier	5	5
•	•			'	- 1	

118	Totaux pour le Titre II	I	- 1	I	1
	-				
0.000	Totalax pour le programme or				
	Programme 02				
	Missions décrétales				
	Titre I Dépenses courantes				
542	Conventions de recherche	02 01320	11	12 21	WB
261	Enquêtes	02 01320	11	12 22	WB
32		02 01320	11	11 23	JE
32					
	•	02 01320	11	12 24	CD
	*				
	•	02 01320	11	12 25	JE
		02 01320	11	12 26	JE
	*				
		02 01320	11	12 27	AG
90					WB
		02 01320	11	12 29	WB
,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
925	Totaux pour le programme 02				
			_		
	TOTALLY CENTER ALL DEG DEBENGES				
7 305	TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES				
7 107	Total TITDE I DEDENCES COUR ANTES				
/ 18/	Total TITKE I - DEPENSES COURANTES				
110	Total TITDE II DEDENCES EN CADITAL				
118	TOWN TITKE II - DEFENSES EN CAPITAL				
		Programme 02 Missions décrétales Titre I Dépenses courantes Conventions de recherche Enquêtes Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de l'Emploi Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Mobilité Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Mobilité Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour la cellule de l'égalité en matière d'emploi et de formation Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services en matière économique Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Santé Bourses doctorats IPRA Inter-fédéralisation Totaux pour le Titre I. 925 Totaux pour le programme 02 925 TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES 7 305 Total TITRE I - DEPENSES COURANTES 7 187	Programme 02 Missions décrétales Titre I Dépenses courantes Conventions de recherche 132 Enquêtes 261 Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de l'Emploi Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Mobilité Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour la cellule de l'égalité en matière d'emploi et de formation Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services en matière économique Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Santé Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Santé Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Santé Diazon Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Santé Diazon Totaux pour le Titre I. Diazon Total TITRE I - DEPENSES COURANTES 7 187	Totaux pour le programme 01 6 380	Totaux pour le programme 01 G 380

(LII IIIIIIIEI'S LON)						
Budget initial 2018	DESIGNATION DES PRODUITS	PR Code fonctio- nnel	3-4	A.B. n° 3-4 ord. sec	1-2	Ministre ordon- nateur
	Commissariat général au Tourisme					
	Programme 01					
	TITRE I RECETTES COURANTES					
2 800	Opérations internes diverses - Mobilisation des réserves de trésorerie	04730	10	01 10	08	RC
90	Remboursement des traitements du personnel détaché	04730	11	01 11	11	RC
21	Participation du personnel dans les titres repas	04730	40	02 40	11	RC
16	Produit de la location de bâtiment	04730	12	01 12	12	RC
25	Produit de la vente de bois	04730	11	01 11	16	RC
6	Ventes de biens non durables et services au CGT	04730	12	02 12	16	RC
30	Produits résultant de convention/prestations	04730	12	03 12	16	RC
3	Produits des amendes administratives	04730	10	01 10	38	RC
20	Produits divers en provenance du privé	04730	30	02 30	38	RC
53 214	Subvention de la Région wallonne (fonctionnement)	04730	10	01 10	46	RC
4 920	Subvention de la Région wallonne (Dossiers Europe)	04730	10	02 10	46	RC
135	Subvention de la Région wallonne (CPE)	04730	10	03 10	46	RC
150		04730	10	04 10	46	RC
61 430	TOTAL pour le Titre I.					
	TITRE II RECETTES DE CAPITAL					
300	Remboursement de subvention (secteur privé)	04730	10	01 10	52	RC
300	Remboursement de subvention (secteur public)	04730	21	01 21	63	RC
C	Subvention de la Région wallonne pour le financement d'infrastructures routières à	04730	11	01 11	66	RC
C	vocation touristique					
1 000	Valorisation du patrimoine du CGT	04730	32	01 32	76	RC
C	Produits de la vente d'autres actifs immobilisés	04730	20	01 20	77	RC
1 600	TOTAL pour le Titre II.					
63 030	TOTAL pour le programme 01					
63 030	TOTAL GENERAL DES RECETTES					
61 430	Total TITRE I - RECETTES COURANTES					
1 600	Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL					

							Crédits	initiaux
Ministre ordon- nateur	1-2		3-4 sec	PR	Code fonctio- nnel	LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Commissariat général au Tourisme		
						Programme 01 Dépenses de fonctionnement		
						Titre I Dépenses courantes		
RC	11	01	11	01	04730	Rémunérations : traitements bruts imposables	4 250	4 250
RC	11	02	12	01	04730	Autres éléments de la rémunération	485	485
RC	11	03	20	01		ONSS, cotisations et assurances patronales	1 842	1 842
RC	11	04	40	01	04730	Autres avantages	195	195
RC	12	01	11	01	04730	Autres frais liés au personnel (secrétariat social, formations,		
						assurances, SSA)	115	115
RC	12	02	11	01	04730	Frais de voyage et de déplacements	107	100
RC	12	03	11	01		Fournitures et frais divers	100	95
RC	12	04	11	01	04730	Location/maintenance de matériel divers dont technique	18	
RC	12	05	11	01	04730	Matériel roulant (fonctionnement, carburant)	25	23
RC	12	06	11	01	04730	Frais de déménagement	0	0
RC	12	07	11	01	04730	Matériel informatique et téléphonie voice IP (fonctionnement)	170	170
RC	12	08	11	01	04730	Cafétéria - fonctionnement	30	30
RC	12	09	12	01	04730	Locaux et bâtiments administratifs (location)	730	730
RC	12	10	12	01	04730	Locaux et bâtiments administratifs (fonctionnement, entretien,	245	225
						gardiennage)	345	325
						Totaux pour le Titre I.	8 412	8 377
						Titre II Dépenses de capital		
D.C.	7,	0.1	1.0	0.1	0.4720	A 1121 1 711 1		0
RC	74	01	10			Acquisition de véhicules	0	0
RC RC	74	02	22 22	01 01		Matériel et travaux informatique et télécoms	190	190
RC RC	74 74	03 04	00	01	04730	Mobilier (acquisition)	30	25
RC RC	74	04		01	04730	Travaux d'aménagement bâtiment administratif	0	150
RC	/4	03	21	01	04/30	Divers Totaux pour le Titre II.	200 420	150 365
						Totaux pour le 11tre 11. Totaux pour le programme 01	8 832	8 742
						Programme 02		
						Dépenses liées aux missions		
						Titre I Dépenses courantes		
RC	12	01	11	02	04730	Entretien des bâtiments y compris les impôts grevant les	300	300
D.C.	12	02	11	02	04730	bâtiments Etydos, relations publiques, decumentation, porticipation à des		
RC	12	02	11	02	04/30	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des	500	505
						séminaires et colloques, frais de réunion et honoraires d'avocats	500	505
RC	12	03	11	02	04730	Actions spécifiques relatives à la mise en œuvre de la		
I.C	12	00		J 2	0.750	démarche Wallonie Destination Qualité (études, sous-	145	260
						traitances, documentation, relations publiques)	143	200
RC	12	04	11	02	04730	Actions spécifiques menées par la Direction de la Stratégie		
I.C	12	07		02	01/30	(études, sous-traitances, documentation, relations publiques,		
						fonctionnement, acquisition de matériel ou de logiciels		
						informatiques spécifiques au collationnement, à l'analyse et à	596	621
						la diffusion de données relatives à la politique touristique de la		
						Wallonie)		
•	•			•	•	···/	•	

RC	12	05	11	02	04730	Etudes, relations publiques, documentation, participations à des séminaires et colloques, frais de réunions, fourniture de	900	900
						biens et de services liés à la gestion informatique des informations touristiques		
RC	12	06	11	02	04730	Etudes et fournitures relatives aux hébergements touristiques, attractions touristiques, itinéraires touristiques balisés et	427	315
						organismes touristiques		
RC	12	07	11	02	04730	Etudes, actions de dynamisation, démarche "qualité", bases de données, en faveur d'actions touristiques cofinancées par le	0	122
RC	12	08	11	02	04730	FEDER, période de Programmation 2014-2020 Missions de veille et d'observation dans le cadre de projets		
						cofinancés (Transition 2014-2020)	0	50
RC	12	09	11	02	04730	Marketing digital dans le cadre de projets cofinancés (Interreg V - Grande Région 2014-2020)	100	100
RC	33	01	00	02	04730	Subventions en matière de promotion touristique	3 085	4 332
RC	33	02	00	02	04730	Subvention de fonctionnement à l'Organisme agrée en charge	145	145
						de la gestion du label « endroit de camp »		
RC	33	03	00			Subvention de fonctionnement aux organismes touristiques	3 250	3 100
RC	33	04	00	02	04730	Subventions complémentaires aux Maisons du Tourisme dans le cadre du programme Wallo'net	160	160
RC	33	05	00	02	04730	Subventions de fonctionnement accordées aux associations et	972	072
						organismes chargés de la gestion des infrastructures touristiques	873	873
RC	33	06	00	02	04730	Subventions pour la réalisation de balisages	0	0
RC	33	07	00	02		Subvention pour le développement de réseaux de produits	0	50
						touristiques	0	50
RC	33	08	00	02	04730	Subvention aux organismes touristiques et aux ASBL de filière de produits dans le cadre de la plate forme Tour-I-Wal et de	500	500
D.C.	22	00	00	02	04720	l'adaptation de leurs sites web		
RC	33	09	00	02	04730	Subvention pour le soutien à la professionnalisation du secteur touristique, la dynamisation de ses réseaux professionnels et la	901	856
D.C.	1 ,,	1.0	00	0.2	0.4730	mise en œuvre de stratégies concertées		
RC	33	10	00	02	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux ASBL - FEDER 2014-2020	0	1 012
RC	33	11	00	02	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux ASBL - FEADER 2014-2020	0	775
RC	33	12	00	02	04730	Subventions dans le cadrre du plan de lutte contre la pauvreté	200	200
RC	41	01	00	02	04730	Programme de Transition professionnelle (PTP)	260	260
RC	41		10		04730	Valorisation du patrimoine du CGT - Retour vers la Région		
						wallonne	0	0
RC	41		22			Subvention en faveur de projets touristiques d'intérêt régional	0	0
RC	41	04	40	02	04730	Subvention de fonctionnement à Wallonie Belgique Tourisme	5 711	5 711
RC	41	05	40	02	04730	(WBT) Subvention à l'Office de la naissance et de l'Enfance	225	225
RC	41	06	40	02	04730	Subvention at Centre d'Ingénerie Touristique en Wallonie		
						(CITW+)	150	150
RC	41	07	40	02	04730	Subvention à WBT pour réaliser des actions de promotions y compris celles initiées par ses clubs	5 088	5 088
RC	41	08	40	02	04730	Subvention de fonctionnement à Immowal	1 000	1 000
RC	41	09	60	02	04730	Subvention de fonctionnement et de valorisation touristique à		
						l'A.S.B.L. « Les Lacs de l'Eau d'Heure »	2 390	2 390
RC	43	01	40	02	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER 2014-2020	0	298
RC	43	02	40	02	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEADER 2014-2020	0	0
RC	43	03	40	02	04730	Subventions en faveur de projets de développement des	0	0
RC	45	01	26	02	04730	massifs forestiers et des resorts touristiques	85	
KC	+3	υı	20	02	04/30	Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB) Totaux pour le Titre I.	26 991	85 30 383
						Titre II Dépenses de capital		
RC	51	01	12	02	04730	Subventions aux hébergements touristiques	4 375	4 500

RC	51	02	12	02	04730	Subventions en matière de Villages de vacances	220	220
RC	51	03	12	02	04730	Subventions dans le cadre de l'appel à projets "Wallonie	400	200
						insolite"	400	200
RC	51	04	12	02	04730	Subventions en faveur des endroits de camp	700	350
RC	52	01	10	02	04730	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	0	0
						Tourisme	Ŭ	Ü
RC	52	02	10	02	04730	1		
						construction, d'agrandissement et de transformation	2 653	2 300
D.C.	-	0.2	1.0	02	0.4720	d'infrastructures destinées à la promotion du tourisme social		
RC	52	03	10	02	04/30	Subventions aux ASBL en matière d'équipements touristiques	1 300	1 650
RC	52	04	10	02	04730	Subventions en matière d'attractions touristiques	750	500
RC RC	52	05	10	02	04730		/30	300
RC	32	0.5	10	02	01730	touristiques cofinancés par le FEDER 2014-2020	0	0
RC	52	06	10	02	04730			
						touristiques cofinancés par le FEADER 2014-2020	0	188
RC	63	01	21	02	04730	Subventions aux pouvoirs subordonnés en matière		
						d'équipements touristiques	7 039	4 302
RC	63	02	21	02	04730		0	0
							0	0
RC	63	03	21	02	04730	Primes dans le cadre du plan d'action habitat permanent dans	10	10
						les équipements touristiques	10	10
RC	63	04	21	02	04730	Equipement de sites d'accueil pour motorhomes et campings-	190	210
						cars	170	210
RC	63	05	21	02	04730	1 1		
						d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2014-	0	3 488
D.C.	(2	0.0	21	02	0.4720	2020		
RC	63	06	21	02	04/30	Subventions à des opérateurs publics en matière	0	1.007
						d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2014- 2020	0	1 087
RC	63	07	21	02	04730			
KC	05	07	21	02	04730	massifs forestiers et des resorts touristiques	1 000	800
RC	63	08	42	02	04730	*		
I TO						de l'Eau d'Heure	800	1 400
RC	72	01	00	02	04730			
						et premier équipement d'infrastructures touristiques	2 650	2 500
RC	72	02	00	02	04730	Travaux de rénovation et acquisition de mobilier destiné aux		
I C	'-	-		-	0 1720	infrastructures touristiques régionales	200	200
						Totaux pour le Titre II.	22 287	23 905
						Totaux pour le programme 02	49 278	54 288
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	58 110	63 030
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	35 403	38 760
						T . I TITLE II DEDENGEG DE CARYOU	22 - 0-	A / A=0
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	22 707	24 270
	1							

(En milliers EUR)			_			
Budget initial 2018	DESIGNATION DES PRODUITS	PR Code fonctio- nnel	Ī	.B. 1° 3-4 rd. sec	1-2 n	Ministre ordon- nateur
	Fonds wallon des calamités naturelles					
	Programme 01 Calamités					
	TITRE I RECETTES COURANTES					
]			1			
	Division 01 - Fonds wallon des calamités publiques					
5 460		01 01600	01	1 10	46 0	WB
14.500	Division 02 - Fonds wallon des calamités agricoles	01 01600		2 10	46 0	D.C.
14 500 . 19 960	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds wallon des calamités agricoles TOTAL pour le Titre I.	01 01600	01	2 10	46 0	RC
	TOTAL pour le 11tre 1. TOTAL pour le programme 01					
	Programme 02 Réserves					
_	TITRE I RECETTES COURANTES					
	D (I) and a last to a					
. 0	Prélèvement sur les réserves TOTAL pour le Titre I.					
	TOTAL pour le programme 02					
- v	10 THE pour to programme of					
19 960	TOTAL GENERAL DES RECETTES					
19 960	Total TITRE I - RECETTES COURANTES					
0	Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL					
0	Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS					

							Crédits	initiaux
Ministre ordon- nateur	1 1		3-4 . sec		Code fonctio- nnel	LIBELLES	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Fonds wallon des calamités naturelles		
						Programme 01 Calamités		
						Titre I Dépenses courantes		
						Division 01 - Fonds wallon des calamités publiques		
WB	12	01	11	01	01600	Frais évaluation d'experts et d'avocats	160	16
WB	34	01	41	01	01600	Interventions en faveur du secteur autre que public	3 300	3 30
WB	43	01	22	01	01600	Interventions en faveur du secteur public	2 000	2 00
WB	03	01	10	01	01600	Mise en réserve	0	
						Division 02 - Fonds wallon des calamités agricoles		
RC	34	01	41	01	01600	Interventions en faveur du secteur autre que public	11 700	11 7
RC	43	01	22	01	01600	Interventions en faveur du secteur public	0	
RC	03	01	10	01	01600	Mise en réserve	2 800	2 8
						Totaux pour le Titre I.	19 960	19 90
						TOTAL pour le programme 01	19 960	19 90
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	19 960	19 96
						TOTAGA GENERAGA DES DETENSES	19 900	19 90
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	19 960	19 90
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	0	